

Lille

actualités

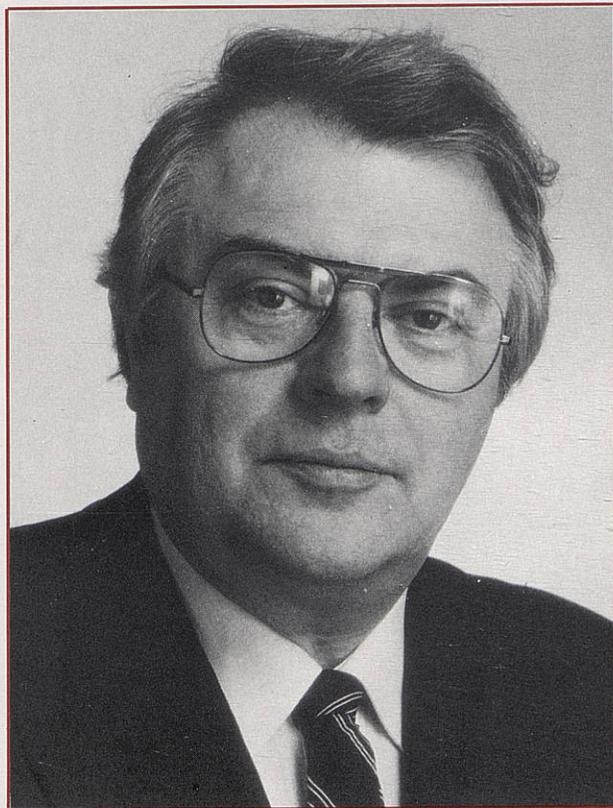
1977-1983
Le Bilan



Lille amie.



Chères Lilloises, chers Lillois, Le temps du rendez-vous avec vous est venu



Le 6 mars, en effet, il vous appartiendra d'élire le Conseil Municipal pour un nouveau mandat de 6 ans. Ce sera l'occasion d'apprécier ce qui a été réalisé dans la ville depuis 1977.

Ce document est le bilan. Dans un texte clair, illustré, nous avons détaillé les grands champs d'action, encore qu'il soit très difficile de rendre compte de la densité de la tâche et de l'ampleur des résultats. Un mois ne suffira pas pour inaugurer tout ce qui, pourtant, mérite de l'être.

Tous en conviennent : LILLE a changé,

LILLE change. En dépit d'une rude période de crise économique internationale, LILLE rayonne et devient cette capitale régionale, digne du Nord/Pas-de-Calais, et cette grande ville européenne que les Lillois, au-delà de leurs opinions personnelles, ont appelée de leurs vœux.

Avec l'humilité que chacun éprouve lorsqu'il s'agit de soumettre « son ouvrage » à l'appréciation de ses concitoyens, je ne veux pas cacher la fierté que partage la grande équipe des 49 membres du Conseil Municipal pour le travail que nous avons accompli.

Nous vous présentons, dans cette brochure, notre bilan sous huit aspects de notre action :

La Décentralisation : l'Appel aux Citoyens : Villages dans la Ville.

L'Urbanisme et le Cadre de Vie : une ville plus belle, une ville qui change.

La Politique Sociale : la Tradition sociale : une volonté de servir.

L'Action en faveur du 3^e Age : l'amour de la solidarité – Toute leur place aux aînés.

La Politique de l'Enseignement et de la Jeunesse – L'Avenir de la Ville : sa Jeunesse.

Lille Capitale Régionale – La Ville laborieuse, accueillante, animée.

La Politique du Temps Libre : la Ville des Arts, des Sports, de la Fête.

La Gestion de Notre ville : une ville bien gérée.

A ce bilan, permettez-moi d'ajouter quelques observations plus personnelles autour de quatre idées force.

Ce bilan est celui de la fidélité

La fidélité à la tradition historique de LILLE. Une ville qui a donné une signification à son Beffroi dont nous avons fêté « à la nordiste » le cinquantenaire. Nous avons revendiqué davantage de responsabilités pour les communes et nous les avons obtenues. Nous avons exigé davantage de moyens et nous les avons obtenus. En permanence, notre souci a été de servir la justice sociale et nous avons choisi de mener avec fraternité une politique de solidarité à l'égard des plus démunis et aussi de ceux que la vie a frappés, même s'il s'est agi parfois de difficultés passagères.

Notre bilan traduit les préoccupations, les travaux, les espoirs d'une municipalité de gauche dirigée par un maire socialiste, qui s'est ouverte lors des élections de 1977 dans une liste d'union aux différentes formations de gauche, en réservant une place remarquable aux personnalités représentatives de différents secteurs de la ville, mais aussi dans la continuité des engagements pris précédemment lors de mon élection de Maire en 1973.

Notre action est inscrite dans le sillage de l'œuvre d'anciens maires : Roger SALENGRO, Denis CORDONNIER et, davantage, encore, notre maire honoraire, Augustin LAURENT qui a marqué la ville dans les dix-huit ans de ses mandats successifs.

Ce bilan s'adresse à tous les Lillois

Par dessus tout, je me suis efforcé de servir la grande idée que je me fais de ma fonction de Maire, en étant le Maire de tous les Lillois. J'ai reçu les Ministres en exercice des différents gouvernements et le Président de la République. C'est dire qu'aujourd'hui, je ne présente pas le bilan d'un Maire, Premier Ministre, mais simplement de votre Maire. J'ai été un élu de l'opposition, je suis devenu le Premier Ministre de la majorité, mais pour Lille et les Lillois, je suis leur Maire et c'est à ce titre que je vous demande de juger nos actions.

Ce bilan est celui de l'imagination, de l'efficacité, du dynamisme

Ai-je besoin de le dire et de le souligner, toutes les pages entières de ce bilan chantent les travaux et les réalisations de Lille.

Le choix de la décentralisation qui se traduit, aujourd'hui, par des Conseils de Quartier qui vivent et qui se préparent à faire vivre, chaque jour davantage, leur « village dans la ville ».

L'Association avec la commune d'Hellemmes, qui a permis à nos amis de réaliser l'ensemble des projets que nous avons arrêtés, en voyant leur budget d'investissement multiplié par cinq en six ans.

Le Diplodocus terrassé par le Nouveau Siècle et la volonté du Conseil Municipal tout entier de mener à bien ce grand projet de Lille ; notre stade Grimonprez-Jorris sur lequel évolue désormais une équipe du L.O.S.C. qui se prépare à suivre les traces de nos anciens dogues ; notre métro enfin, véritable fil d'or dans notre ville, fruit d'une collaboration étroite avec la Communauté Urbaine de Lille et son Président Arthur NOTEBART. Aujourd'hui, derrière les palissades qui disparaissent une à une, se dessinent des rues et des places entièrement renouvelées.

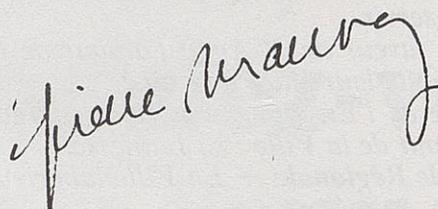
Ce bilan est enfin celui de la mesure

La mesure que l'on trouve dans les projets municipaux, dans les précautions que nous prenons pour réaliser les opérations d'urbanisme, dans le choix toujours affirmé d'accorder la primauté aux problèmes humains, aux relations avec les Lilloises et les Lillois.

La mesure c'est aussi la fiscalité avec, sur les six dernières années à Lille, un rythme d'augmentation de la taxe d'habitation identique à celui de l'inflation.

*Chers Lillois, chères Lilloises,
Il vous appartient de porter un jugement sur
notre activité à l'Hôtel de Ville.*

*Avec confiance, nous nous en remettons à
votre clairvoyance, à votre amour de la ville et
à votre bon sens.*



Pierre MAUROY
Maire de Lille
Premier Ministre





Hellemmoises, Hellemmois, Chers Amis,

En mars prochain, vous le savez, auront lieu les élections municipales et vous serez amenés à désigner la nouvelle équipe qui présidera aux destinées de notre Commune.

Maire d'Hellemmes depuis 35 ans, j'ai toujours eu pour ambition que notre Ville grandisse, s'équipe et se modernise pour assurer le confort et le bien-être de tous ses habitants. J'ai la conviction aujourd'hui, à l'issue de mon dernier mandat de maire et au terme d'une vie publique aussi intense que fertile, d'avoir bien travaillé pour l'avenir de notre Commune, et d'avoir toujours honoré la confiance qu'à chaque renouvellement vous m'avez accordée.

En 1976, après en avoir longuement débattu au sein de notre Conseil Municipal d'Hellemmes et à la suite d'une large concertation populaire, confortée en cela par les résultats des élections municipales de 1977, nous avons décidé de nous associer avec la Ville de Lille pour que nos deux Communes, si proches l'une de l'autre, puissent se donner les moyens d'une grande politique digne d'une métropole régionale. Prendre une telle décision pour le Maire d'une Commune n'est pas une chose facile. Certains Hellemmois se sont émus car ils craignaient de perdre un peu d'eux-mêmes. La réalité quotidienne leur aura, depuis, démontré qu'il n'en était rien. Il fallait prendre cette décision, courageusement.

Six années ont passé et je puis affirmer que cette association, votée à l'unanimité par le Conseil Municipal, fut une réussite exemplaire et le gage d'un avenir des plus prometteurs. Le bilan que nous vous présentons en est la preuve la plus éclatante. Je suis personnellement très fier d'avoir contribué, au travers de mon action et au nom de tous les Hellemmoises et de tous les Hellemmois, à l'unification de cette nouvelle cité résolument tournée vers l'avenir. Nous avons édifié, ensemble et grâce à vous, un merveilleux exemple de solidarité intercommunale qui sera, je n'en doute pas, poursuivi et imité bientôt par de nombreuses communes françaises.

Une page de notre histoire se tourne avec ce premier mandat d'association, une autre va s'ouvrir, plus belle encore. Je n'y participerai pas, directement du moins, car mon état de santé m'oblige à m'écarter de la vie publique. C'est une décision que je prends sans crainte sinon sans regret, car le flambeau sera relevé par des hommes et des femmes dont le dévouement et la compétence vous sont déjà connus. Je souhaite que vous leur fassiez la plus entière confiance et vous en remercie de tout cœur.

Arthur Cornette
Maire d'Hellemmes

L'association Lille-Hel

Un enrich

Voici un résumé d'activités et de réalisations dans les secteurs qui relèvent de ma délégation pour la commune associée d'Hellemmes.

ETAT-CIVIL

Réfection des locaux et de leur accès. Meilleur accueil du public. Agrandissement et nouvelle clôture du cimetière. Réalisation d'une 2^e entrée côté C.E.S. St-Exupéry. Avec mon collègue E. Wasson, célébration de plusieurs centaines de mariages et de nombreux baptêmes républicains. Avec E. Henno, présence d'une délégation municipale à chaque noce d'or avec remises de fleurs et cadeaux.

FETES ET CEREMONIES

Maintien et développement des fêtes et défilés traditionnels à Hellemmes : journée des déportés, libération, 14 juillet, 11 novembre. Etablissement chaque année du calendrier annuel des fêtes avec le concours des sociétés locales. Développement des festivités du 14 juillet avec la participation des sociétés locales. Réception et cadeaux aux mamans décorées de la médaille de la famille française. Tous les ans, réception et remise de distinctions et récompenses aux membres méritants des sociétés locales.



Nombreuses subventions et prêts de salles à ces sociétés.

URBANISME ET ESPACES VERTS

Installation de vasques fleuries : rue Chanzy devant la poste, et terre-plein rue Victor-Hugo. Aménagement provisoire des terrains Capon pour suppléer à la place Hentgès pendant les travaux du métro. Elargissement de la rue de l'Abbé-Six. Réalisation de la 1^{re} tranche d'aménagement de la place Dombrowski. Réalisation de nouvelles pelouses et plantations d'arbres au centre aéré G. Engrand. Plantation d'arbres et arbustes : rue de l'Abbé-Six, pourtour de l'Eglise St-Denis, place de la République, place Dombrowski. Renforcement et modernisation : engins moteurs, outillage pour meilleurs entretiens des nombreux espaces verts et des haies, ainsi que des terrains de sports. Premiers achats des terrains classés en réserve communale en vue de l'agrandissement de l'ensemble sportif et réalisation d'un espace de jardins familiaux. Agrandissement et aménagement du lotissement des actuels jardins ouvriers.

AVEC LE CONCOURS DE LA C.U.D.L.

Réfection et classement dans le domaine communautaire de la rue Denis-Papin. Achat de terrains pour réaliser le prolongement de la rue du 14-Juillet, la réfection et le classement dans le domaine communautaire de la rue Raspail prolongée. Assainissement de cours et cités, notamment cité Gravelines. Nombreux achats de petites parcelles et immeubles en vue de réalisations prochaines.

Pierre GRARD
Conseiller municipal

Lorsque Lille et Hellemmes décidèrent, il y a quelques années, d'unir leurs sorts, quelques voix s'élevèrent pour contester cette association — Hellemmes allait être « avalée » par Lille, les impôts locaux monteraient en flèche, la vie locale se dégraderait... six ans après, il faut bien constater que ces noires prédictions étaient hasardeuses ! Et s'il fallait aujourd'hui dresser un bilan exhaustif de cette union Lille-Hellemmes, elle ferait apparaître un enrichissement réciproque des deux communes : Lille s'est agrandie, Hellemmes a profité des moyens financiers et techniques de la capitale régionale pour accélérer son équipement.

Hellemmes a gardé son originalité, son caractère, sa vie associative. Les sociétés culturelles, sportives, patriotiques n'ont jamais été aussi dynamiques, et les habitants ont bien le sentiment d'être restés Hellemmois.

Sur le plan de l'aménagement et de l'urbanisme, la physionomie de la ville s'est modifiée. A la Chapelle d'Elocques, plus de 400 logements ont été complètement réhabilités : l'éclairage public a été rénové, ainsi que la voirie et l'assainissement qui ont fait l'objet d'un effort considérable. Des centaines de nouveaux logements ont été construits, et peu à peu l'habitat et l'usine sont moins imbriqués. Le meilleur exemple en est l'aménagement du terrain de l'ancienne fonderie de l'Usine de Fives, qui permet de réunir les quartiers du centre et de la barrière.

Hellemmes: chissement réciproque

De nombreux équipements collectifs ont été construits : piscine, agrandissement du stade et prochainement nouvelle tribune, extension du camp de vacances, aménagement des places Hentgès et Dombrovski, etc.

Le budget de la Ville d'Hellemmes n'aurait pas suffi à financer tous ces projets, qui ont été réalisables dans le cadre du budget général de Lille-Hellemmes. Et à Hellemmes, les impôts locaux n'ont pas augmenté davantage qu'ailleurs.

Quant au métro, s'il a perturbé de façon importante la vie et

l'animation commerciale dans la zone de chantier, quel outil pour demain ! Les services qu'il rendra à la population seront considérables ; en quelques minutes les passagers pourront être transportés d'Hellemmes au C.H.R., en passant par les stations lilloises, dans le plus grand confort et sans les inconvénients des transports de surface.

Hellemmes a gagné de nombreuses années dans son évolution. Son association avec Lille lui a permis de « décoller » et de bénéficier de services nouveaux, comme le service de médiation,

le service de la propreté publique et son matériel perfectionné qui intervient sur le territoire Hellemmes, etc...

Et les Hellemmois restent maîtres de leurs décisions : c'est le conseil consultatif qui instruit tous les dossiers de la commune avant que le conseil municipal de Lille-Hellemmes auquel participent neuf élus hellemmois, ne les adopte. Hellemmes n'a donc pas été annexée, bien au contraire, et son avenir est aujourd'hui assuré alors qu'elle était menacée d'étouffement entre Lille et Villeneuve-d'Ascq.



SOMMAIRE

- « Chères Lilloises, chers Lillois, le temps du rendez-vous avec vous est venu » par Pierre Mauroy, Maire de Lille, Premier Ministre..... p. 2 à 4

- « Hellemmoises, Hellemmois, chers amis », par Arthur Cornette, Maire d'Hellemmes... p. 5

- L'association Lille-Hellemmes : un enrichissement réciproque p. 6 et 7

LILLE, L'APPEL AUX CITOYENS : VILLAGES DANS LA VILLE

- Neuf villages dans la ville p. 10 à 15

FICHE PRATIQUE Mairies de quartier.. p. 16 et 17

- La médiation p. 18
- L'information municipale p. 19
- La richesse de la vie associative p. 20

LILLE : UNE VILLE PLUS BELLE, UNE VILLE QUI CHANGE

- Une ville plus belle, où il fait bon vivre p. 22 à 35 (urbanisme, logement, espaces verts, éclairage, propreté, circulation, transports)

FICHE PRATIQUE Une promenade dans la ville p. 29

- La carte des transports urbains et des parkings p. 36 et 37

LILLE, LA TRADITION SOCIALE : UNE VOLONTÉ DE SERVIR

- Nos tout petits p. 39 et 40
- La santé, une priorité p. 41 et 42
- Aider à surmonter les difficultés p. 42

LILLE, L'AMOUR DE LA SOLIDARITÉ : TOUTE LEUR PLACE AUX AINÉS

- Bien vieillir à Lille p. 44 à 46
- Le bureau d'Aide Sociale : une action quotidienne p. 46

LILLE, L'AVENIR DE LA VILLE : SA JEUNESSE

- L'épanouissement des petits Lillois p. 48 à 51
- Des réponses pour les jeunes p. 51 à 53

LILLE : LA VILLE LABORIEUSE, ACCUEILLANTE, ANIMÉE

- La dimension internationale p. 55 et 56
- Une intense activité commerciale p. 56 et 57

FICHE PRATIQUE Les marchés dans les quartiers p. 57

- Huit jumelages pour accentuer les échanges p. 58
- Dialogue et concertation p. 59 et 60

LILLE : LA VILLE DES ARTS, DES SPORTS, DE LA FÊTE

- Une ville sportive p. 62 à 64
- La vie culturelle des Lilloises et des Lillois . p. 66 à 70

FICHE PRATIQUE Lille et la culture p. 71

- Une ville animée p. 72 à 75

FICHE PRATIQUE Pour l'animation de Lille p. 75

- Pour être bien dans la ville : une nouvelle politique de prévention p. 76 et 77

- Le budget p. 78 et 79

- 1977-1983 : Pierre Mauroy, Maire de Lille et votre équipe municipale p. 80 et 81

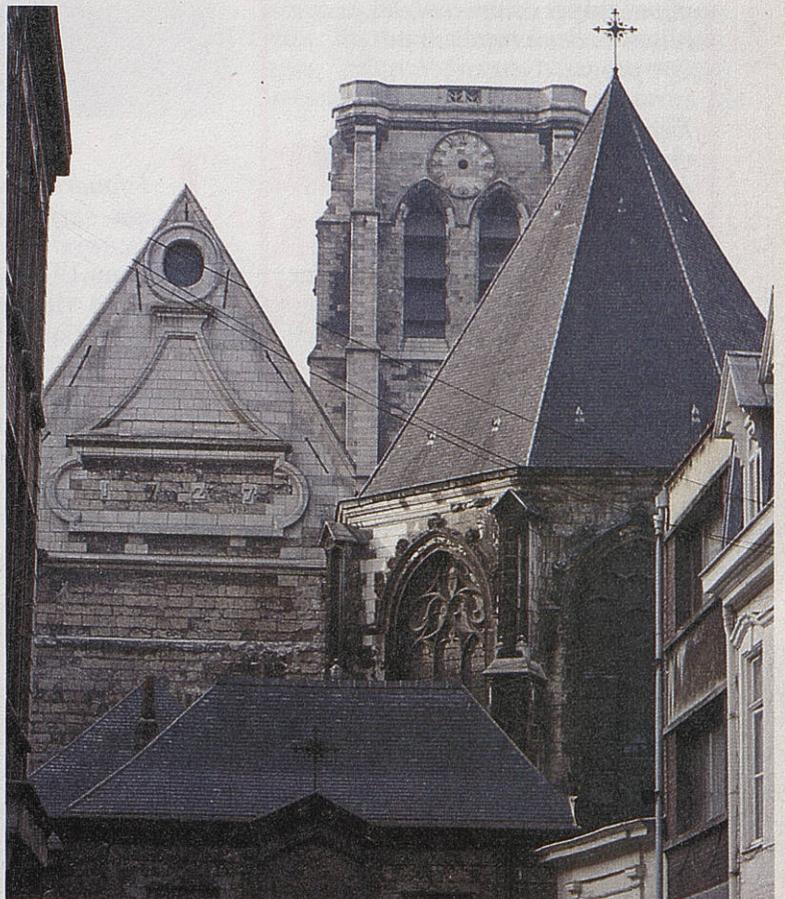
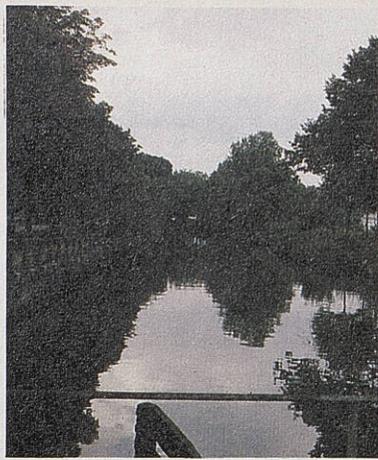
- Renseignements pratiques p. 82
- Calendrier 1983 p. 83

LILLE ACTUALITÉS – NUMÉRO SPÉCIAL – JANVIER 1983

Directeur de la publication : Pierre MAUROY ; Rédacteur en chef : Monique BOUCHEZ.

Administration-direction-réalisation : Service de l'information et des relations publiques. Hôtel de ville, LILLE.

Imprimerie SCIA – La Chapelle d'Armentières – Dépôt légal 21258 janvier 83.



L'APPEL AUX CITOYENS: VILLAGES DANS LA VILLE

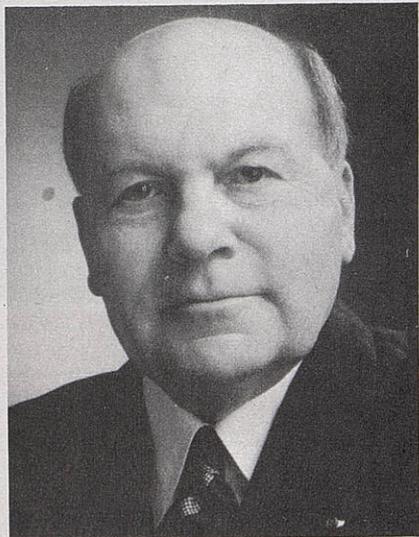
neuf villages dans la ville



Avec la politique de décentralisation, des mairies ont été installées dans chaque quartier. Et les Lillois peuvent dialoguer avec les élus

Durant le mandat, six « mairies de quartier » ont été ouvertes, faisant suite à celles, au nombre de trois, déjà créées. Grâce à un personnel facilement abordable et compétent, les missions de ces mairies ont pu être progressivement élargies, surtout dans le domaine social. Egalement, entre 1978 et 1981, neuf « conseils de quartier » ont été mis sur pied, dont les membres — tous bénévoles — furent choisis, par le conseil municipal, parmi les habitants les plus actifs du quartier. Leur rôle est consultatif, mais leur audience et leur autorité n'ont fait que croître avec le temps. L'effort, en faveur de l'instauration d'une véritable démocratie de participation, doit être poursuivi.

Recteur **Guy Debeyre**
Adjoint



Il faudrait que LILLE retrouve, au niveau des quartiers, les rapports qui existaient hier dans le village (...). L'idée nouvelle est d'amener nos concitoyens à être mieux informés, à donner un avis », déclarait Pierre Mauroy en 1976.

Dans un village, tout le monde se connaît. A la mairie, on discute avec le secrétaire qui aide les administrés dans leurs démarches administratives. Dans le quartier, le garde-champêtre veille à la sécurité des habitants et au bon respect de la loi.

Ainsi, grâce à la **dimension humaine** du village, les habitants peuvent facilement exprimer leurs vœux, leurs souhaits et parfois leurs inquiétudes.

Transposer l'heureuse réalité villageoise à une grande ville : quelle utopie, semble-t-il ! Pourtant, c'est une idée qui s'est peu à peu réalisée à Lille au cours des six dernières années.

Neuf villages dans la ville ! Des mairies de quartier, des conseils, des comités, des équipes techniques décentralisées pour la propreté, la sécurité et la réparation des petits travaux.

Maintenant, chacun a une mairie à sa porte. **L'administration s'est rapprochée des Lillois**, en particulier des personnes âgées, des mères de famille, des handicapés, des demandeurs d'emploi. Grâce aux mairies de quartier, au service de médiation, à **un effort important d'information**, la Ville de Lille a donné **une dimension humaine à la vie urbaine**.

Mais la Municipalité ne s'est pas arrêtée là. Elle a cherché à consulter les Lillois sur tous les sujets qui les concernent. Des **conseils de quartier**, mis en place par Pierre Mauroy, travaillent dans les « neuf villages dans la ville » pour informer, proposer, donner leur avis sur des questions qui intéressent leur secteur. C'est par cette instance originale que les Lillois participent réellement à la gestion municipale.

Les associations participent aux travaux des **trois offices municipaux** de la culture, de la jeunesse et des sports. Certaines d'entre elles sont accueillies au sein de la Maison de la nature et de l'environnement ; sans parler des **comités de quartier** qui rassemblent les associations pour un travail plus efficace.

A Lille, chacun se sent plus encore citoyen, dans une ville solidaire, qui a retrouvé l'esprit du village d'autrefois.

LILLE L'APPEL AUX CITOYENS: VILLAGES DANS LA VILLE



« La dimension de la vie quotidienne reste, à Lille, celle des quartiers qui gardent le souvenir du village dans la ville ; cette renaissance de la ville dans ses quartiers sera poursuivie par un effort accru de décentralisation qui rapprochera, le plus possible, l'administration municipale de l'administré », soulignait Pierre Mauroy en 1977, en présentant son projet au conseil municipal.

La réussite de cette décentralisation tient à la réalisation de cette idée : **rapprocher l'administré de l'administration.** Et quel gain de temps et d'argent pour l'un comme pour l'autre.

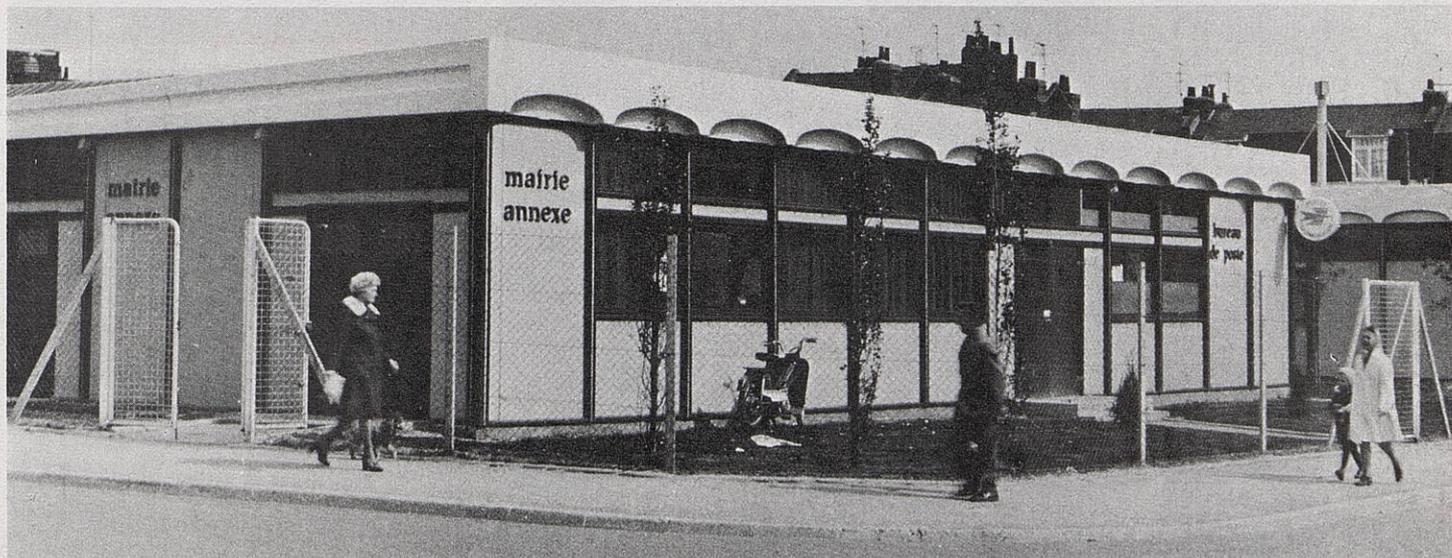
Les mères de famille, les personnes âgées, les handicapés, l'ensemble des travailleurs n'ont plus à se déplacer vers le beffroi pour accomplir les formalités administratives que nécessite la vie moderne. Désormais, ils trouvent, près de chez eux, l'accueil d'une **équipe dynamique**, prête à répondre à leurs besoins.

NEUF MAIRIES DE QUARTIER POUR "RAPPROCHER L'ADMINISTRÉ DE L'ADMINISTRATION"

En mars 1975, la première mairie de quartier s'installe aux Bois-Blancs. Son succès engendrera, les années suivantes, l'ouverture d'autres mairies : FIVES, VIEUX-LILLE, LILLE-SUD, MOULINS, WAZEMMES, SAINT-AURICE PELLEVOISIN, VAUBAN-ES-QUERMES et FAUBOURG DE BETHUNE. Soit aujourd'hui **neuf mairies de quartier** au service des habitants.

UNE ADMINISTRATION HUMAINE

Les mairies de quartier, composées de petites salles accueillantes et éclairées, souvent coquettes, reçoivent **chaque jour, 1 500 Lillois.** Dans les mairies de quartier, on s'assoit, on discute et,



LILLE L'APPEL AUX CITOYENS: VILLAGES DANS LA VILLE

surtout, on est écouté. Le secrétaire de mairie et son équipe passent du temps à débrouiller les problèmes les plus divers. La maman qui vient acheter les tickets de restaurant scolaire accompagnée de ses enfants, le demandeur d'emploi venant remplir un dossier d'aide départementale ; tous sont bien accueillis dans les mairies de quartier.

AU SERVICE DES LILLOIS

Les mairies de quartier ont singulièrement étendu leurs services offerts à la population depuis leur création, tant du point de vue de leur diversité, que des horaires d'ouverture, du volume des affaires traitées et documents délivrés, que du personnel employé dans des locaux réadaptés.

Grâce au bénéfice d'un contrat de solidarité signé au début de l'année 1982, les mairies ont pu ouvrir leurs portes 58 h 30 par semaine.



Les heures d'ouverture sont les suivantes :
— du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h ;
— le samedi, de 8 h à 16 h.
• Les régies des restaurants scolaires (délivrance des tickets) sont ouvertes du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h.

"J'VAS T'FAIRE EUNE BAISE"

Histoire vraie vécue en janvier 1982, au hasard d'une visite dans une mairie de quartier de Lille.

Une personne âgée entre dans la mairie. Cette gentille dame traîne un peu la jambe, certainement fatiguée par une matinée de commissions. Son sac déborde de provisions.

Arrivée devant le Bureau d'Aide Sociale, elle s'assoit. Elle aperçoit le secrétaire de mairie. Ravie, elle l'appelle par son prénom. Et d'ajouter : « c'est l'ouvel an, j'vas t'faire eune baise ». L'administrée qui embrasse l'administration !



DES EQUIPES TECHNIQUES DECENTRALISEES POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

LILLE L'APPEL AUX CITOYENS: VILLAGES DANS LA VILLE

PETITS TRAVAUX, INTERVENTIONS RAPIDES...

Autour des mairies de quartier, ont été mises en place des équipes techniques décentralisées, destinées à **intervenir rapidement dans les équipements de la ville**: une vitre cassée dans une école, une fuite dans une salle de sports, une porte à monter au centre social...

Ces équipes sont composées d'un adjoint technique, de surveillants de travaux et d'ouvriers d'entretien de la voie publique. Elles interviennent dans la protection de l'environnement et utilisent des ateliers ambulants, petites camionnettes équipées, leur permettant d'agir rapidement et de manière autonome sur le lieu du dommage.



PROPRETE: POUR UN CONTRAT DE CONFIANCE AVEC LES LILLOIS

Le rôle du service de la **propreté publique** est particulièrement important, puisqu'il agit directement au niveau de la propreté de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage, de la lutte contre l'affichage sauvage, des animaux errants.

Comme le prouvent les récentes enquêtes réalisées dans les quartiers, ce sont là **les préoccupations principales des Lillois**.

Pour associer la population à la propreté de son environnement, la **municipalité a récemment affecté l'ensemble des moyens du nettoyage manuel dans les quartiers**. Sur un simple coup de téléphone à la mairie de quartier pour signaler les dépôts clandestins, les salissures dans la ville, une équipe se déplace instantanément pour y remédier.

Ces services comprennent actuellement cent dix personnes et se développeront encore, pour permettre aux Lillois de vivre dans un environnement toujours plus propre, toujours plus sain et agréable.





LES LILLOIS PARTICIPENT A LA GESTION MUNICIPALE AVEC LEURS CONSEILS DE QUARTIER



Faire des neuf quartiers lillois « neuf villages dans la ville » ne pouvait se concevoir sans une collaboration effective des habitants. Pierre Mauroy annonçait en 1977 : « *Ce que nous voulons, c'est favoriser le sens des responsabilités collectives et associer la population à la gestion des affaires municipales.* »

De cette volonté, sont nés les conseils de quartier. Le premier fut installé à Lille-Sud en septembre 1978. Puis ont suivi ceux des Bois-Blancs (1978), de Moulins et Wazemmes (1979), Fives, Vieux-Lille, Vauban-Esquermes et Saint-Maurice Pellevoisin (1980), Faubourg de Béthune (1981). Ils ont tous été installés par le Maire de Lille, à l'occasion de manifestations associant la population.

Chacun des conseils de quartier est composé d'habitants du quartier, que le conseil municipal choisit parmi les représentants des activités sociales, familiales, éducatives, culturelles ou sportives qui concourent à la vie et à l'animation du quartier.

Chaque quartier a un « conseiller municipal (ou un adjoint) délégué » nommé par le Maire, dont la tâche est d'être attentif à tous les problèmes que pose le quartier, et d'en être le rapporteur permanent auprès de la Municipalité.

LILLE L'APPEL AUX CITOYENS: VILLAGES DANS LA VILLE



INFORMATION, CONSULTATION, PROPOSITION

La mission essentielle du conseil de quartier est de **faire connaître l'avis des habitants et de présenter des propositions** correspondant à leurs vœux. Et la machine fonctionne maintenant à un bon rythme, des quartiers dynamiques

rentabilisant au maximum cet « outil démocratique ».

Les conseillers proposent aux élus des améliorations concrètes pour leur quartier. Elles concernent l'éclairage, l'habitat, la circulation, la propreté. Ce sont souvent des propositions très précises, comme l'installation d'un sens unique ou le remplacement de lampes électriques plus puissantes. N'est-ce pas la somme de toutes ces améliorations, qui assure un meilleur cadre de vie ?

Deux procédures renforcent encore le caractère décentralisateur du conseil de quartier. C'est, d'une part, l'existence des « questions écrites », que les conseillers adressent au maire et auxquelles celui-ci répond lors de la séance du conseil municipal qui suit ; et, d'autre part, les « questions orales » posées au Maire par le conseiller municipal délégué en accord avec le conseil de quartier.

Cette instance originale permet aux Lillois de connaître la « démocratie de participation » après la « démocratie de délégation ».

Le conseil de quartier s'est imposé certaines règles de fonctionnement : ordre du jour établi avant la réunion, mécanisme des questions écrites et orales, rapports... Mais cette « réglementation » est la garantie d'un **fonctionnement efficace** de cette instance, au sein de laquelle les Lillois peuvent réellement participer à la gestion municipale de leur ville.

SECURITE DANS LES QUARTIERS

Les bobbies lillois existent... vous les avez rencontrés.

Présents dans les quartiers, ils veillent, en liaison avec les Secrétaires de Mairies, au respect des règlements de police en matière de stationnement, de propreté ou d'affichage.

Leur seule présence permanente en fait un élément de prévention dans la lutte contre la délinquance.

Dans les 9 villages dans la Ville, les garde-champêtres sont en quelque sorte revenus...



LILLE L'APPEL AUX CITOYENS: VILLAGES DANS LA VILLE

DES MAIRIES DE QUARTIER AU SERVICE DES LILLOIS

A la suite d'accords intervenus entre la mairie de Lille et les différentes administrations, y compris la préfecture, les mairies de quartier sont habilitées à délivrer des documents dont voici la liste :

DOCUMENTS MUNICIPAUX

ETAT CIVIL

- Fiches familiales.
- Fiches individuelles.
- Extraits d'actes de naissance.
- Extraits d'actes de décès.
- Extraits d'actes de mariage.
- Duplicata de livrets de famille.
- Imprimés en vue du mariage.

ELECTIONS

- Inscriptions sur les listes électorales.
- Modifications sur les listes électorales.
- Récépissés d'inscriptions sur les listes électorales.

AFFAIRES MILITAIRES

- Recensement service national.
- Report d'incorporation.
- Remise brevet A.C.V.G.
- Changement d'adresse.
- Pli d'huissier.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Copies certifiées conformes.
- Certificats d'hérédité.
- Certificats de résidence.
- Certificats de changement de résidence.
- Certificats de vie.
- Certificats de vie-procuration.
- Certificats divers.
- Légalisations de signature.
- Livres à parapher.
- Dossier médaille d'honneur du travail.
- Dossier permis de chasser.
- Remise de permis de conduire.
- Remise de carnets de pension.

1) Caisse des dépôts et consignations.

2) Caisse des mines.

- Visa sur demande de retraite.
- Imprimés demande de retraite.
- Visa d'installation (instituteur).

SERVICE DE LA FAMILLE

- Demande d'agrément de nourrice.
- Déclaration de placement d'enfant en garde.
- Vaccinations.
- Carte théâtre gratuite aux personnes âgées.
- Dossier médaille de la famille française.
- Carte nationale de priorité mère de famille.
- Priorité aux femmes enceintes.
- Aide à la mère de famille.
- Demande d'assistante sociale.
- Imprimés F.N.S.
- Feuille de renseignements travailleurs privés d'emploi.

HYGIÈNE

- Demande de dératisation.
- Délivrance de blé empoisonné pour les rats.
- Demande passage d'un inspecteur de salubrité.

VOIRIE

- Demande d'attribution de poubelle.
- Demande d'enlèvement d'objets encombrants.

SERVICE JURIDIQUE ET IMMOBILIER

- Imprimés taxe d'habitation.
- Demande de transformation de local.

DOCUMENTS PREFECTORAUX

- Cartes nationales d'identité :
 - a) fiches d'état civil ;
 - b) actes de naissance ;
 - c) P.V. de perte ;
 - d) autorisation parentale.
- Passeports :
 - a) P.V. de perte.
- Autorisation de sorties du territoire.

ENSEIGNEMENT

- Visa sur demande de bourse.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE

- Attribution des cartes de gratuité sur les transports urbains aux personnes âgées (+ 65 ans) aux demandeurs d'emploi.

CAISSE DES ÉCOLES DE LILLE

- Délivrance des tickets de restaurant d'enfants et Centre de Loisirs.

CONSEIL GÉNÉRAL

- Instruction des dossiers d'aide départementale accordée aux demandeurs d'emploi non secourus par ailleurs.

BOIS BLANCS rue Mermoz Tél. : 92-32-67



Mairie de Quartier
ouverte en mars 1975
conseil de quartier
installé en octobre 1978

FAUBOURG DE BETHUNE 5, rue Renoir Tél. : 07-86-86



Mairie de Quartier
ouverte en avril 1981
conseil de quartier
installé en juin 1981

LILLE L'APPEL AUX CITOYENS: VILLAGES DANS LA VILLE

VAUBAN
2, place Catinat
Tél. : 54-88-21



Mairie de Quartier
ouverte en mai 1980
conseil de quartier
installé en octobre 1980

VIEUX-LILLE
17, pl. L.-de-Bettignies
Tél. : 55-41-20



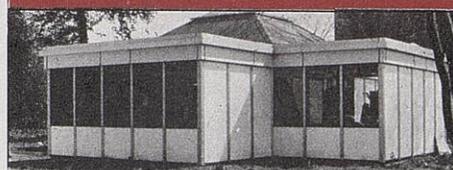
Mairie de Quartier
ouverte en septembre 1975
conseil de quartier
installé en janvier 1980

ST-MAURICE
74, rue St-Gabriel
Tél. : 06-16-21 - 06-40-40



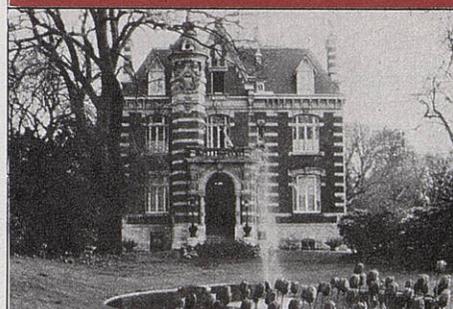
Mairie de Quartier
ouverte en décembre 1979
conseil de quartier
installé en décembre 1980

FIVES
48, rue Pierre-Légrand
Tél. : 56-51-01



Mairie de Quartier
ouverte en octobre 1975
conseil de quartier
installé en janvier 1980

HELLEMMES
15, rue Roger-Salengro
Tél. : 56-87-43



WAZEMMES
90, rue Racine
Tél. : 54-76-96



Mairie de Quartier
ouverte en décembre 1978
conseil de quartier
installé en novembre 1979

LILLE-SUD
rue Lazare-Garreau
Tél. : 53-44-40

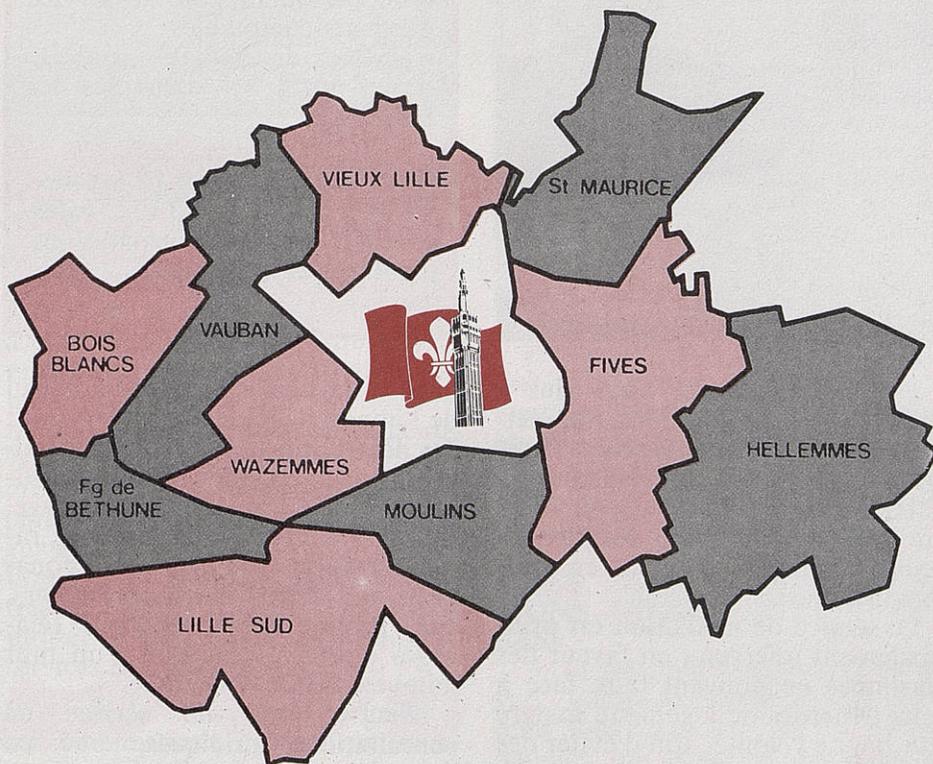


Mairie de Quartier
ouverte en octobre 1976
conseil de quartier
installé en septembre 1978

MOULINS
215, rue d'Arras
Tél. : 52-69-69

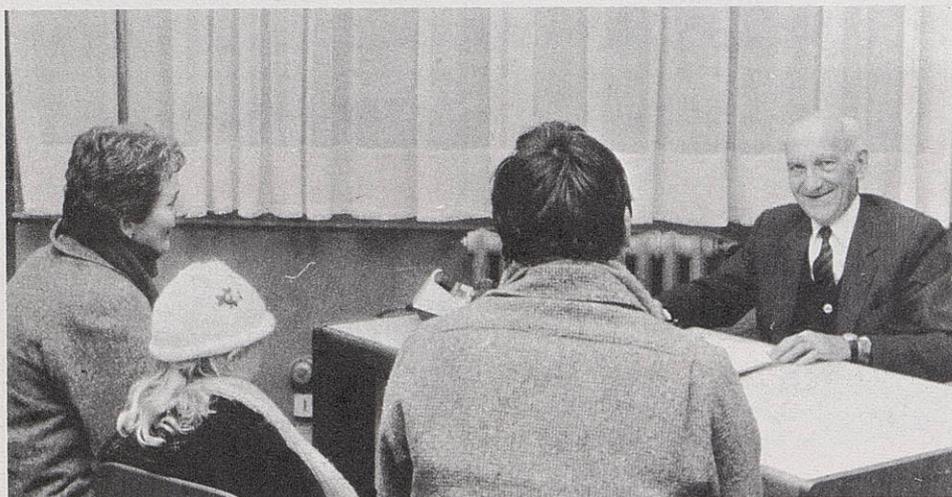


Mairie de Quartier
ouverte en décembre 1978
conseil de quartier
installé en novembre 1979



la médiation

Depuis 1979, un service fonctionne à l'Hôtel de Ville pour aider les Lillois à résoudre leurs problèmes



Le « service de médiation » fonctionne depuis maintenant trois ans. Il informe les Lillois sur leurs droits, s'adresse surtout aux plus déshérités (personnes âgées ou sans famille, sans ressource, sans travail) et les aide à résoudre les mille problèmes de la vie de tous les jours. Le service de médiation intervient parfois auprès des administrations et des particuliers, pour résoudre leurs difficultés et éviter les recours juridictionnels.

L'utilité du service n'est plus à démontrer. Les conseillers municipaux et l'équipe de fonctionnaires municipaux ont été sollicités à 13 000 reprises environ depuis octobre 1979. Et le nombre des demandeurs augmente de plus en plus chaque année.

Le service de médiation est principalement intervenu en faveur des personnes ne pouvant faire face à leurs dépenses de logement, malgré leur bonne volonté, afin d'éviter des mesures dramatiques comme les saisies et les expulsions.

Il a ainsi été possible d'examiner les droits aux différentes prestations versées par les organismes (C.A.F., aide sociale, A.S.S.E.D.I.C.).

L'ignorance ou l'incompréhension de tels droits sont à l'origine de la faiblesse des revenus de certaines familles et, par conséquent, de leur incapacité à s'acquitter de leurs loyers.

Une démarche du service de la médiation a souvent évité le pire pour des cas familiaux critiques.

La médiation concerne aussi d'autres domaines : **impôts locaux** (distinction entre la taxe foncière

13 000 Lillois ont déjà sollicité le service (courrier, suivis téléphoniques, visites et consultations) parmi lesquels :

- 728 dossiers ont été ouverts pour les problèmes de loyer
- 968 personnes ont bénéficié des consultations données par les Avocats du Barreau depuis avril 1980
- 362 personnes ont retiré un « bon de consultation » qui leur permet de consulter l'Avocat de leur choix pour une dépense réduite à 50 F
- 30 personnes pour le service d'experts-comptables
- 954 cas de médiation ont été traités dans les domaines les plus divers.

Du 1^{er} octobre 81 au 1^{er} octobre 82 : le service a reçu 3 132 visites dont 421 pour des consultations juridiques et 415 pour les médiateurs.

bâtie et la taxe d'habitation, calcul de l'impôt, dégrèvement, révision) ; **des désaccords avec certaines administrations** (demande de diverses allocations notamment de chômage, situation d'étrangers, redevance radio-télévision, service des douanes) ; **des litiges entre particuliers**, entre propriétaires et locataires (élagages d'arbres, humidité d'un mur mitoyen, risque d'incendie...).

D'autre part, un service de consultations juridiques, créé en liaison avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Lille permet, depuis 1980, de disposer de bons de consultations juridiques — parfois gratuites — données à l'Hôtel de Ville.

Depuis 1981, des consultations d'experts-comptables destinées plus spécialement aux commerçants, artisans et membres de professions libérales sont organisées.

Un bureau de traduction rend les plus grands services aux travailleurs immigrés.

En créant et en développant ce service de la médiation, la Municipalité a voulu mettre un nouvel outil au service des Lillois.

Son succès en est la meilleure récompense.

LE SERVICE DE MÉDIATION
est prêt à vous accueillir à
l'Hôtel de Ville : rez-de-chaussée
1^{er} Pavillon — Porte R4.

Il ouvre ses portes
tous les jours de 8 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h,
sauf le samedi, de 8 h 30 à 12 h.

Les permanences des conseillers
se tiennent du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Mais prenez rendez-vous pour
vos consultations juridiques,
comptables et fiscales !

Un téléphone à noter : 56.92.71,
poste 2586 • 2237 • 2276 • 2309.

information municipale

Mieux informer les Lillois sur leurs droits et leurs devoirs. Leur permettre d'être associés aux décisions par la connaissance des projets : tels ont été les objectifs atteints par la municipalité

C.I.R.A. C.I.R.A. C.I.R.A.

Le Centre Interministériel de renseignements administratifs (C.I.R.A.) a ouvert ses portes en octobre 1982.

Cet organisme, spécialisé dans l'information du public par téléphone, a pour vocation de satisfaire les demandes de renseignements administratifs des usagers. Des fonctionnaires répondent chaque jour aux diverses questions posées, ce qui supprime les démarches inutiles, les pertes de temps et les attentes aux guichets.

Grâce à cet équipement, l'administré peut mieux comprendre, mieux utiliser et ainsi mieux apprécier les services de l'administration.

Le C.I.R.A. s'ouvre très largement aux administrations, bien sûr, mais aussi aux centres sociaux, aux associations, aux médias. Un souci d'ouverture qui ne cessera de s'étendre.

Le C.I.R.A. répond à vos questions dans les domaines suivants :

●fiscalité ● action sanitaire et sociale ● sécurité sociale ● consommation ● justice ● intérieur et police ● équipement ● éducation ● ville de Lille et collectivités territoriales.

Le C.I.R.A. : chaque jour du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Tél. : 57.58.59.

C.I.R.A. C.I.R.A. C.I.R.A.

Pour s'exercer pleinement, la démocratie locale doit être accompagnée par l'information des citoyens. Pour participer aux décisions qui les engagent, les Lillois doivent connaître leurs droits et leurs devoirs et **pouvoir être complètement informés des projets qui concernent l'évolution de la ville.**

Pleinement consciente du rôle qu'elle doit jouer en ce domaine, la municipalité n'a cessé de renforcer les moyens qu'elle a mis en place, pour permettre à la population d'être associée étroitement à la vie de la cité.

DES MOYENS D'INFORMATIONS DIVERS SONT UTILISÉS :

— la parution régulière de la revue « **Lille-Actualités** », diffusée dans tous les foyers de Lille-Hellemmes, qui passe en revue divers dossiers de réflexion, annonce des projets ou fait état des réalisations.

— La publication de « **dossiers d'information** », de plaquettes de présentation de la ville, destinés à ceux qui en font la demande : particuliers, associations, écoliers,

congressistes, étrangers en visite dans la ville.

— La mise à disposition au public de « **fiches d'information municipale** » traitant de problèmes administratifs qui se posent dans la vie quotidienne.

— L'organisation régulière de **conférences de presse**, qui permettent aux élus, et en particulier à Pierre Mauroy, de rencontrer les journalistes des quotidiens régionaux, des radios ou de la télévision, pour **communiquer avec la population** par l'intermédiaire de ces médias.

— **L'affichage**, utilisé en particulier sur les mobiliers urbains disposés dans toute la ville, qui sert à faire connaître les moyens ou équipements mis à la disposition de la population, et qui permet aussi de communiquer des messages provenant d'associations lilloises diverses.

DES MOYENS D'INFORMATION NOUVEAUX

C'est en particulier le cas avec la création du « **Centre d'information Municipal** », qui prend place progressivement dans des bâtiments installés Quai du Wault.

Cet équipement a pour but de rassembler en un même lieu diverses administrations ou associations dont la vocation est de renseigner le public sur toutes les questions qu'il est amené à se poser.

L'installation sera progressive et déjà se trouvent sur les lieux, le Centre d'Information des Droits des Femmes (C.I.D.F.), le Centre d'Information Départemental des Personnes âgées (D.I.D.P.A.), ainsi que le Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (C.I.R.A.). Le Centre d'Information Municipal disposera en outre d'équipements, lui permettant d'aller au devant des besoins de la population en organisant des expositions, des conférences, des réunions, etc...



La création de la Maison de la Nature et de l'Environnement a été décidée durant la précédente campagne électorale, pour que soient développées une meilleure participation et une meilleure compréhension du milieu associatif et plus particulièrement de celles préoccupées par les améliorations de l'environnement et du cadre de vie.

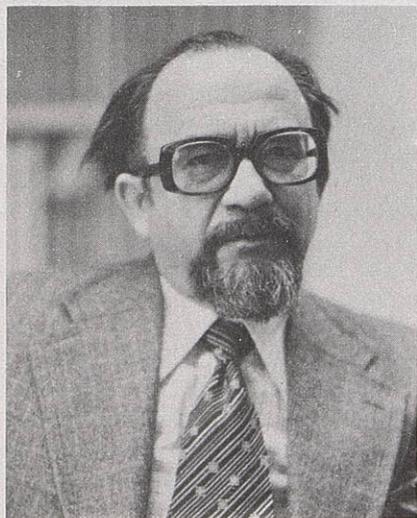
Dans cette M.N.E. se retrouvent aujourd'hui plus de quarante associations aussi différentes que Nord Nature ou la C.S.C.V., ou que les Amis de la Terre et la Ligue Française contre le Bruit ; à côté de ces associations ou dans ces associations se retrouvent des élus politiques ou des scientifiques (universitaires ou ingénieurs).

Cette M.N.E. a organisé un vaste pool de services aux associations conduisant à un meilleur fonctionnement de celles-ci et une meilleure prise en charge par chacune d'elles de leur avenir.

Enfin, cette M.N.E. a commencé à s'inscrire comme une réalisatrice de projets : étude thermique, étude de valorisation, étude énergétique et urbanistique, participation à divers plans.

Si ces activités n'ont pas permis d'être totalement exploitées, elles ont déclenché un mécanisme d'émulation : expositions, commissions, conférences, fleurissent de partout en ville.

Marcel BODARD
Conseiller municipal



la richesse de la vie associative

Offices Municipaux, Maison de la Nature et de l'Environnement : des formules originales renforcent les moyens d'expression des associations

Des associations actives contribuent à l'expression d'une démocratie locale vivante. La municipalité s'est toujours efforcée de soutenir le développement de la vie associative et de garantir l'autonomie des associations.

Au niveau des quartiers, elles peuvent se regrouper au sein des comités de quartier, forme d'organisation que se donnent les habitants eux-mêmes. Avec ces structures, la ville met à la disposition des associations des locaux, des moyens d'information et une aide financière discutée régulièrement entre les partenaires sur la base d'un contrat.

De même, ont été créés trois offices municipaux dans des domaines où les associations foisonnent : le sport, la jeunesse et la culture.

L'Office Municipal de la Jeunesse, l'Office Municipal des Sports et l'Office Municipal de la Culture fédèrent ainsi des associations au sein de grandes commissions extra-municipales.

LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

De nombreux mouvements et associations, travaillant dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie, existent à Lille.

La ville a soutenu et financé la mise en place de la Maison de la Nature et de l'Environnement

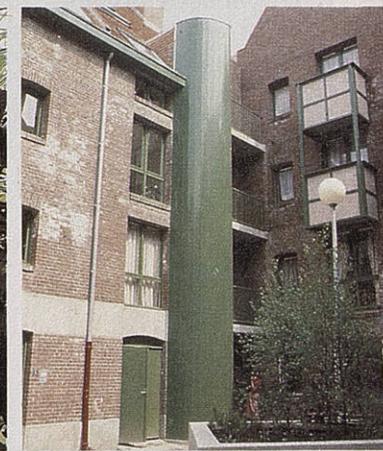
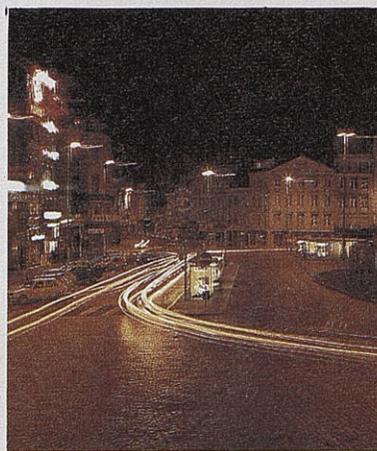
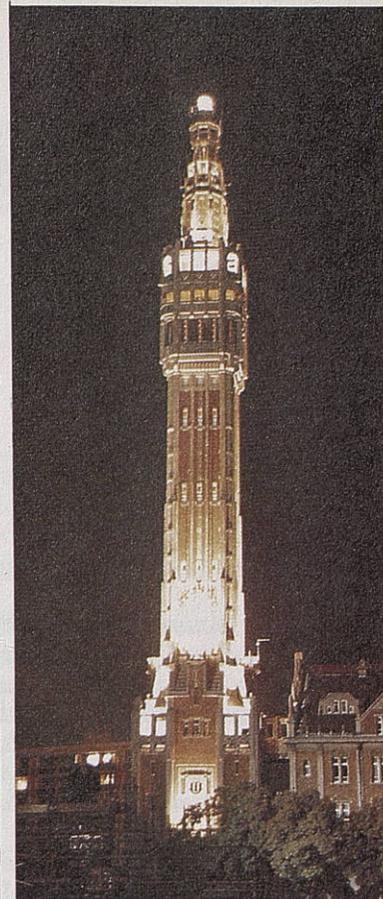
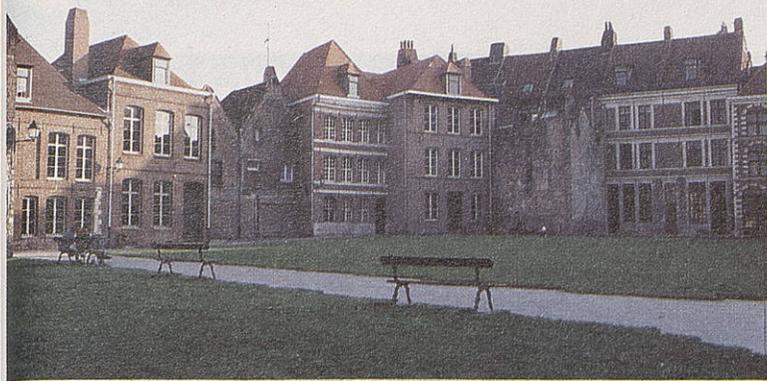
(M.N.E.) rue Gosselet, ouverte depuis juin 1979. Cet équipement abrite une quarantaine d'associations qui ont formé un projet collectif visant à l'amélioration de l'environnement. Grâce à ce rassemblement, de nombreuses actions concrètes ont pu être menées.

La M.N.E. est avant tout un instrument de réflexion, de travail, de recherche et de proposition. Elle est maintenant gérée par un groupement d'associations au nombre desquelles : le C.R.I., QUE CHOISIR, la C.S.C.V., NORD NATURE, le R.O.C., les AMIS DE LA TERRE, etc...

Voici quelques réalisations de la M.N.E. depuis sa création :

- animations pour les enfants
- participation à l'opération « L'été à Lille pour ceux qui restent »
- organisation des Etats régionaux de l'Environnement
- recyclage au niveau national des annuaires téléphoniques
- prise en charge du C.R.I. de Lille (recyclage du verre et du papier)
- accueil de Radio-Lille
- lancement d'un service S.V.P. scolaire
- participation à la préparation du plan énergétique national.

Permettre à la vie associative de se développer à Lille, en toute autonomie, en lui aménageant les moyens de son indépendance et de sa vitalité, tel est l'ambitieux pari qui semble en passe d'être gagné à Lille.



**UNE VILLE PLUS BELLE,
UNE VILLE QUI CHANGE**

une ville plus belle, où il fait bon vivre

L'action d'urbanisme menée depuis 6 ans s'inscrit dans la continuité des décisions prises lors de l'élaboration du plan d'occupation des sols. Quartiers typés — restructurés. Réajustement progressif de l'immobilier.

Recherche d'emplois tertiaires en supplément des emplois secondaires sortis de la Ville ou perdus, notamment les textiles.

Réactivité du Centre-Ville et des cœurs de quartiers commerciaux en cours et à poursuivre.

Accueil quotidien d'une population extérieure qui vient travailler et consommer, notamment par une politique de développement des possibilités de stationnement ou des facilités de pénétration par les transports en commun.

Recherche d'une amélioration du confort de la vie par modernisation de l'habitat, de l'éclairage public, de voiries, plus confortables aux piétons.

Gérard THIEFFRY
Adjoint



Constructions nouvelles, rénovations, plan de circulation, aménagement d'espaces verts, développement des transports en commun, amélioration de l'éclairage public : toutes ces réalisations ont été accomplies avec ardeur, pour que chacun puisse mieux vivre à Lille.



LILLE: UNE VILLE PLUS BELLE, UNE VILLE QUI CHANGE

La municipalité a fait, du cadre de vie, l'une de ses préoccupations essentielles. Grâce à un effort considérable entrepris ces dernières années, **les Lillois ont vu leur ville changer.**

Par la création de grands équipements et la volonté exemplaire de maintenir, voire d'amplifier les activités économiques dans la ville — notamment par la transformation des usines abandonnées —, Lille a consolidé le rôle de capitale régionale qu'on lui reconnaît depuis longtemps.

Solidaire des plus défavorisés, l'équipe municipale a promu une grande politique de logements sociaux : 600 par an, soit au total, le quart des surfaces construites dans la ville.

Enfin, soucieuse de respecter l'environnement traditionnel des quartiers, la Municipalité a voulu que le cachet lillois soit respecté : qu'il s'agisse, par exemple, de l'îlot Comtesse, de la rénovation de l'usine Le Blan ou de la résidence Mulliez-Richebé.

Pour la plupart de ces réalisations, dans la logique de la concertation, les conseils de quartier ont été consultés.

LILLE BOUGE. LILLE SE DEVELOPPE LILLE EST AGREABLE A VIVRE

C'est ce que ressent le visiteur d'un jour. Celle du résident diffère quelque peu. Il apprécie plus finement l'équilibre de son quartier, et ce qui doit être encore amélioré. Il compte beaucoup sur un cadre de vie dans lequel il vivra heureux et tranquille.

CINQ PRIORITES TENUES

Les Elus lillois, dans leur volonté de conforter une politique d'urbanisme cohérente, ont voulu respecter cinq priorités en élaborant le Plan d'occupation des sols (le P.O.S.) :

● retrouver des quartiers bien typés, irrigués par des axes de circulation adaptés, dotés d'équipements propres et diversifiés, adaptés à l'esprit des « Villages dans la Ville ».

● améliorer partout le confort de l'habitat, en engageant une action énergique de suppression des logements insalubres.

● compenser la perte d'emplois industriels, en favorisant l'installation d'entreprises de services (secteur tertiaire) créatrices d'emplois.

● rénover la voirie et les équipements publics.

● donner à Lille sa dimension de capitale régionale, en développant sa facilité d'accès et sa capacité d'accueil.

Ce programme a été accompli par l'équipe municipale en liaison avec la Communauté Urbaine de Lille.

DES ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTE

La Municipalité a créé des zones d'aménagement concerté (des Z.A.C.) afin d'implanter les équipements indispensables à la ville :

● à Fives, la construction de la voie rapide s'accompagne du renouveau du quartier qui l'entoure.

● la Z.A.C. du jardin de Fives transformera profondément les quartiers commerciaux de la Douane de Fives et de la Place Madeleine Caulier.

● la Z.A.C. Delory accueillera le centre tertiaire administratif et en particulier les services de l'Équipement et du Département.

● sur la place des Buisses, des immeubles de bureau s'installeront à la jonction de tous les modes de transport et de tous les axes de communication.

● la station de métro « Gambetta » animera plus encore le quartier de Wazemmes, entre le marché et le cœur de la rue Gambetta.



LILLE: UNE VILLE PLUS BELLE, UNE VILLE QUI CHANGE



UNE POLITIQUE FONCIERE COHERENTE

Depuis 1977, grâce à sa politique foncière cohérente, la Municipalité a pu construire des logements et des équipements, **en freinant la spéculation et en uniformisant le prix des terrains** sur la ville, ce qui a permis **l'implantation de logements sociaux**, dans des secteurs autrefois réservés au domaine privé (Vauban, Vieux-Lille, Centre et Nouveau Siècle). Cela a incité les promoteurs privés à se tourner vers des quartiers nouveaux pour eux (Moulins, Fives et Wazemmes).

RECONQUERIR LE CENTRE-VILLE

Le centre de la ville a connu une importante mutation au cours de ces dernières années. En s'installant ou en se modernisant, le commerce a entraîné parfois une sous-utilisation des étages, en particulier au détriment de l'habitat.

Pierre Mauroy a voulu mettre un terme à cette évolution préoccupante. Plusieurs mesures ont été adoptées. Par ailleurs, la délivrance des permis de construire pour la transformation des devantures commerciales est désormais soumise à

l'obligation de rénover la totalité de la façade, tandis que le territoire de la ville situé à l'intérieur du boulevard périphérique, a été classé en périmètre de ravalement. Ainsi, les élus ont voulu préserver l'architecture traditionnelle du centre en réglementant les transformations.

DES PLACES RENOVEES

Les travaux de la **place de la République** s'achèvent et les Lillois pourront bientôt apprécier le charme de ce lieu : autour de la station de métro au style audacieux, fontaines et œuvres d'art répondent à l'architecture du XIX^e siècle du Palais des Beaux Arts et de la Préfecture.

Les places sont les lieux de rencontre des Lillois dans leur quartier, et la Municipalité s'est attachée à les embellir :

— des arbres ont été plantés place Michelet, place Edith Cavell, quartier du Faubourg des Postes, aux 400 Maisons.

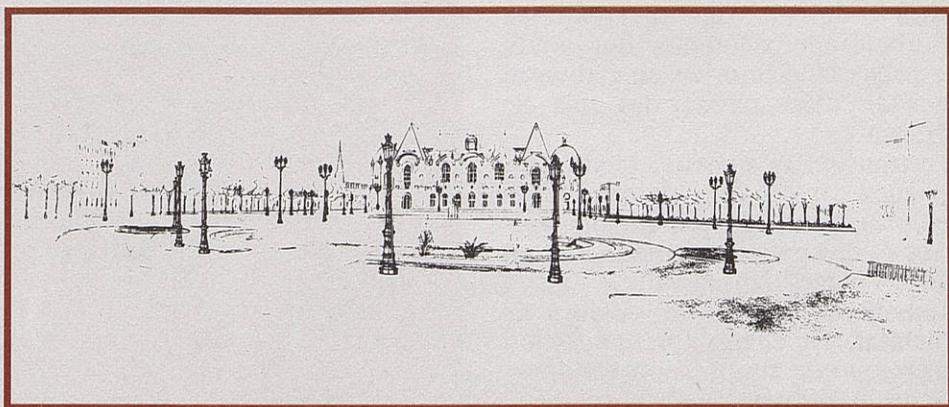
— ont été aménagés la place Massenet à Fives, le square Gavarni, la place du Lion d'Or, la place Jacquard, la place Saint-Quentin, la place Blanche, le square de la rue Eugène Varlin.

La **Grand'Place** connaît actuellement d'importants travaux d'assainissement : canalisation d'égoûts, réfection du réseau de gaz, d'eau et de téléphone. Ce chantier prépare l'aménagement définitif de la place du Général de Gaulle, prévu pour l'année prochaine sur la base des résultats de la grande consultation qui avait passionné les Lillois.

La **place du Maréchal Leclerc** change aussi. En concertation avec le Conseil de Quartier, la ville a décidé de la restructurer, en valorisant ses arbres séculaires.

A **Hellemmes**, la rénovation de la place Dombrowsky s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'ensemble « Chapelle d'Elocques ». Elle a été réaménagée par des plantations et des équipements collectifs.

Après le chantier du Métro, la **place Hentgès** a, elle aussi, retrouvé une nouvelle jeunesse sans parler des places Rihour, des Buisseries, Madeleine Caulier, Vanhoenacker, Catinat et des Archives qui, rénovées, donnent à notre ville le cachet d'une ville coquette et agréable.



LILLE-HELLEMMES QUELQUES GRANDS TRAVAUX DEPUIS 1977

- la Maison de la Nature et de l'Environnement.
- construction des Mairies de Quartier.
- quai du Wault : transformation des locaux pour le Festival de Lille et le C.I.R.A.
- jardin des loisirs de la Briquette-rie.
- jardin des loisirs des Dondaines et la ferme pédagogique.
- aménagement de la place de la République.
- groupe scolaire Lamartine, rue des Célestines.
- école maternelle des Dondaines.
- relogement du C.F.P.C. et de l'E.S.J.
- stade Roger Salengro ; construction d'un « club-house ».
- terrain de rugby.
- salle des sports, boulevard de la Moselle.
- halle des sports, rue Ferrer.
- hospice Comtesse : extension du musée et restauration de la salle Desmet.
- îlot Comtesse : bibliothèque et espace central.
- crèche Croisette.
- centre social de Fives.
- centre social rue Armand Carrel.
- foyer du 3^e Age rue Wagner et rue de Lannoy.
- institut médico-éducatif.
- centre social des Bois Blancs.
- halles de Wazemmes.
- transformation de bâtiments pour la Bourse du Travail.
- ancienne usine Godde Bedin.
- centre technique municipal.
- piscine Tournesol Lille-Sud.
- économie d'énergie.
- toutes les rénovations, les réparations dans les bâtiments communaux.
- piscine Tournesol d'Hellemmes.
- rénovation de la Chapelle d'Elocques.
- tribunes du stade d'Hellemmes.
- aménagement de la salle Léo Lagrange d'Hellemmes.

DES RENOVATIONS QUI RESPECTENT LE CARACTERE DE LA VILLE

A Lille, la tradition ouvrière est au cœur de la cité. La Municipalité a toujours voulu en respecter la réalité et la mémoire.

Pierre Mauroy et l'équipe municipale ont entrepris **la rénovation de centres jadis industriels** : l'ancienne usine Le Blan et la Chapelle d'Elocques en sont deux exemples parfaitement réussis.

Ces opérations exemplaires de logement social, menées en réhabilitant de vieilles fabriques ou en réaménageant des cités ouvrières, ont suscité à Lille des initiatives similaires de la part de promoteurs privés.



DEUX MODELES DE RENOVATION A LILLE

LA CHAPELLE D'ELOCQUES A HELLEMMES

La Municipalité a entrepris la rénovation de la Cité d'Elocques, après l'avoir acquise en décembre 1977. Cette cité que chacun appelle encore « les maisons de l'usine » a été rénovée suivant trois principes définis par Pierre Mauroy :

— la population a pu demeurer sur place pendant et après les travaux

— la remise en état a été réalisée selon les vœux et les moyens des occupants

— la transformation du bâti a permis de **désenclaver le quartier**.

Et le résultat est exemplaire : le montant des nouveaux loyers n'a été la cause d'aucun départ, le maintien sur place a été assuré, **le confort a été conçu « à la carte »**. D'ailleurs, la demande de logements supérieure aux places disponibles prouvent la réussite de la réhabilitation de la Chapelle d'Elocques.

L'USINE LE BLAN

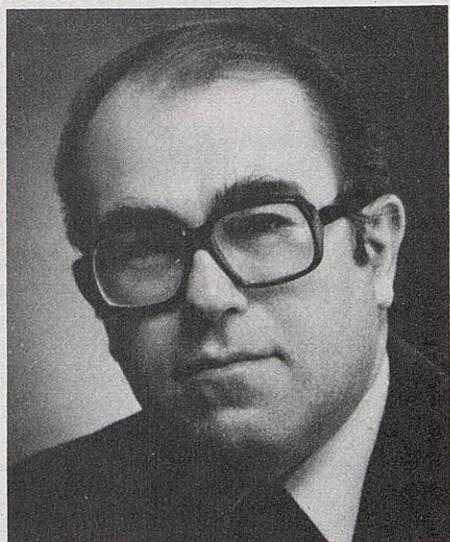
L'ancienne filature Le Blan a été rendue au quartier de Moulins, en **préservant le caractère traditionnel** de son architecture qui n'a ni été gommé, ni masqué. Ainsi, les habitants vivent toujours avec ce grand édifice qui faisait partie de leur environnement.

Des logements ont remplacé les salles jadis réservées à la confection du fil. Dans le même ensemble, des locaux sont destinés à un lieu de culte, à la bibliothèque du quartier, à des commerces, à des bureaux, à un théâtre, ainsi qu'à des salles polyvalentes. Formidable, la manière avec laquelle les architectes ont pu transformer une salle de machine à vapeur en lieu de lecture pour enfants !

NEUFS OU ANCIENS, DES LOGEMENTS POUR TOUS QUI PRESERVENT L'ORIGINALITE DES QUARTIERS



La révolution industrielle du siècle dernier a fortement marqué le paysage urbain lillois. L'industrialisation intense de cette époque, en provoquant une étroite imbrication entre habitat et usine, avait fait naître un urbanisme particulier. Même si l'on compte aujourd'hui une certaine part de logements anciens, l'action de la municipalité s'est orientée, depuis plusieurs décennies, vers la promotion d'un habitat plus moderne et plus humain.



Dans le cadre d'un territoire communal assez restreint, l'effort a été double en assurant :

- d'une part la réalisation d'une politique de logements sociaux neufs, jusque dans le cœur de la cité. Plus de 1 000 logements sociaux ont ainsi été construits annuellement depuis ces cinq dernières années ;
- d'autre part la réhabilitation de l'habitat ancien, lorsque cela a été possible.

Cette action a été soutenue par une politique foncière particulièrement active au fur et à mesure de la mise en place des différents outils d'aménagement tels que les POS (Plans d'occupation des sols), les ZAD (Zones d'aménagement différé) et plus récemment des ZIF (Zones d'intervention foncière), donnant ainsi à la collectivité les moyens d'une meilleure maîtrise de ses sols.

Ville pilote en matière de construction sociale, avec plus de 15 000 logements de ce type sur son territoire, Lille se présente comme un exemple de l'expression d'une politique d'urbanisme nouvelle qui vise à une véritable « reconquête » de la ville.

Pierre DASSONVILLE
adjoint

Disposer d'un logement décent est un droit. La Ville de Lille et la Communauté Urbaine ont entrepris une relance de la construction par une augmentation massive du nombre de projets, mais aussi par la recherche de programmes nouveaux et expérimentaux.

C'est pourquoi la Municipalité a développé une politique d'implantation de logements neufs dans la ville - quartier de la Croisette par exemple - et a encouragé les premières expériences de réhabilitation des H.L.M.

Ainsi la relance de la construction s'est traduite par la recherche d'une architecture mieux adaptée aux sites et aux modes de vie locaux. La réhabilitation a été engagée par un programme de petits travaux, destinés à améliorer l'environnement quotidien des Lillois et le confort des habitants. Ceux-ci ont été menés en concertation avec les associations. L'îlot Croix du Nord, la place aux Oignons, la rue Jean-Jacques Rousseau sont autant d'exemples d'un autre type de réhabilitation qui embellit la ville en lui rendant son caractère authentique.

UN LOGEMENT POUR CHACUN

C'est grâce aux efforts de la municipalité qu'ont pu être entreprises les rénovations de Wazemmes, de Fives et d'une partie de Moulins-Lille. Plusieurs centaines de logements insalubres ont été détruits,



LILLE: UNE VILLE PLUS BELLE, UNE VILLE QUI CHANGE

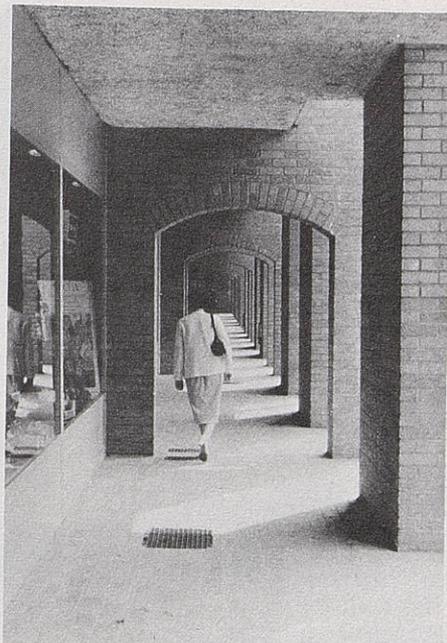
pour laisser place à des logements H.L.M. Des constructions plus humaines ont remplacé les tours qui ne correspondent plus aux attentes de la population. Ce sont plus de **600 logements qui ont été construits chaque année à Lille** par l'Office H.L.M. de la Communauté Urbaine de Lille.

SAUVEGARDER L'ORIGINALITE DES QUARTIERS

La rénovation du centre de **Wazemmes** est engagée. Celle du quartier de **Fives** que Pierre Mauroy avait posée comme condition essentielle au passage de la voie rapide est, elle aussi, entreprise.

Des logements sociaux s'érigeront bientôt sur les emplacements laissés libres par la démolition des maisons vétustes du quartier. Les derniers relogements sont en cours et les travaux, qui rendront à Fives sa véritable place dans l'agglomération, vont commencer.

Avec dynamisme, **Moulins-Lille** vit une série d'opérations immobilières audacieuses où les promoteurs privés ont accompagné la volonté de la municipalité d'entreprendre une rénovation « en douceur ». Des ensembles de logements sociaux adaptés à l'environnement, la réhabilitation de l'usine Le Blan, la construction de plusieurs centaines de logements en accession à la propriété en sont autant d'exemples.



LA REHABILITATION: UN OUTIL COMPLEMENTAIRE

Lille s'est dotée d'un secteur sauvegardé, destiné à préserver l'originalité de son berceau historique. La réhabilitation de l'**îlot Comtesse** a été spectaculaire et la **place aux Oignons**, en complète transformation, est l'exemple d'une restauration parfaite et réussie.

Dans le quartier, le processus de dégradation a été stoppé, tandis que s'avance un nouveau développement au cœur de la cité. Des moyens permettent aujourd'hui d'agir dans ce sens, en particulier **une société d'économie mixte pour le secteur sauvegardé de Lille** dont la ville est le partenaire privilégié.

Ces interventions, jusqu'alors suscitées par la ville, sont relayées par le secteur privé. La mise en œuvre du plan de sauvegarde est en bonne voie. Le **Vieux-Lille** renaît et s'affirme comme l'un des centres le plus attractif de la ville: la rénovation des vieilles pierres et la construction du logement social par la ville permettent maintenant des initiatives privées, qui rendent aux façades leur faste de jadis.

600 LOGEMENTS SOCIAUX PAR AN A LILLE DEPUIS 1977

Constructions nouvelles :

- Vieux-Lille : Les Célestines – L'ensemble Croix du Nord – rue Jean-Jacques Rousseau.
- Centre : Le Nouveau Siècle.
- Saint-Maurice : résidence du Pont du Lion d'Or.
- Rue Pierre-Legrand : résidence Legrand-Castel.
- Rue Eugène-Jacquet : résidence La Fayette.
- C.I.L. Hellemmes : résidence du Bois d'Annappes.
- Fives : résidence Claude Debussy (en construction) – résidence Adolphe Casse – résidence Lannoy-Cabanis – résidence de la rue de l'Alma.
- Rue de Cannes : résidence de la Briquetterie – les maisons solaires du Sud – les pyramides rue Breton.

Réhabilitation de logements anciens

- Hellemmes : la Chapelle d'Eloques.
- Moulins : l'usine Le Blan.
- Fives : cité Casseville.
- Rue des Postes : une dizaine de maisons H.L.M.
- Rue du Faubourg des Postes (sur les H.L.M. anciens) ; opération Million.
- Les LO.PO.FA.



QUAND LA VILLE SE MET AU VERT

En six ans, nous avons mené une action dynamique dans plusieurs directions : faire des espaces verts des lieux de rencontre, d'animation, réduire les inégalités entre les quartiers, développer la concertation la plus large.

Nous avons amélioré ce qui existait (Bois de Boulogne, Mail de l'Esplanade...), aménagé des places importantes, créé plusieurs dizaines d'aires de jeux pour les enfants, relancé les jardins ouvriers, réalisé de nombreux espaces verts ponctuels...

En matière de réduction des nuisances, le mieux, apporté par la réalisation d'un mur anti-bruit dans le quartier de Belfort, laisse présager l'amélioration que représentera la couverture du boulevard périphérique (le long du Lycée Baggio et des H.L.M. Marcel Bertrand) qui est désormais à l'étude.

Du bon travail donc, et la conscience de la tâche qui reste à accomplir, avec la participation des Lilloises et des Lillois.

André COLIN
Adjoint



Des espaces verts dans la ville, pour respirer, pour se rencontrer et se détendre.

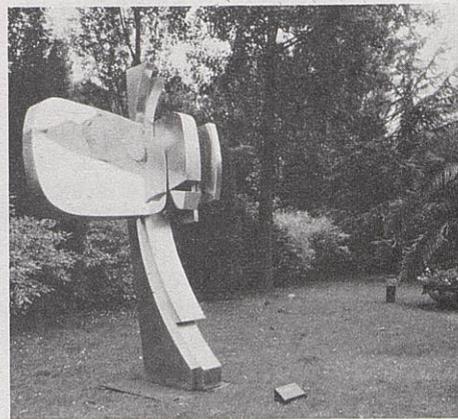
L'idée forte, qui a été mise en œuvre pour décider la création de « points verts » dans les quartiers et sur l'ensemble de la ville, s'est faite en étroite concertation avec les Conseils de quartier, les comités et même les riverains, à la porte desquels élus et techniciens ont souvent frappé.

La restructuration des jardins familiaux (les ex-jardins ouvriers) est achevée. Les jardiniers et leurs familles peuvent à nouveau y passer d'agréables moments.

Il faut aussi citer l'aménagement du Bois de Boulogne et du mail de l'Esplanade, l'aménagement d'aires de jeux des places Vanhoenacker, Catinat et des Archives.

La conception de ces espaces communautaires a largement pris en compte les besoins des enfants lillois. Ces dernières années, un effort considérable a été porté sur l'aménagement de grandes aires de jeux, comme les jardins d'aventure ou les jardins de loisirs. Il faut aussi parler de cet équipement, unique en France, qu'est la ferme pédagogique, au jardin des Dondaines. Les jeunes Lillois y découvrent, au cœur de la ville, des animaux domestiques, et peuvent participer activement à leur entretien.

Enfin, la ville a entrepris l'aménagement d'une trentaine d'aires de jeux dans tous les quartiers : au groupe Concorde, rue de Buffon, ou encore à la Croisette. Le tout conçu avec les enfants et avec l'avis des conseils de quartier.



PLUS BELLE, UNE VILLE QUI CHANGE

PROMENADE DANS LA VILLE...

LILLE SUD

● **LE JARDIN DES PLANTES**,
rue de l'Orangerie. Tél. :
52.06.83.

OUVERT TOUS LES JOURS ET GRATUIT

Pour visiter les serres :

- la serre Equatoriale :
de 9 h à 11 h 30
de 14 h à 17 h
- les petites serres :
de 7 h 30 à 11 h 30
de 13 h à 16 h

Face à Gaston Berger, près du
Lycée Baggio. Ligne autobus
n° 4. Arrêt « école de plein air ».

● **LA BRIQUETTERIE**, rue La-
zare Garreau

SQUARES

- square de Picardie, rue J.-Val-
les (St-Maurice).
- square H. Ghesquière, place
verte (Wazemmes).
- square des Beaux Arts, place
de la République (centre).
- square Lardeney, rue de Lan-
noy (Fives).

FESTIVITÉS CURIOSITÉS

- **FESTIVAL DE LILLE** :
novembre, décembre : musi-
que, arts plastiques, danse, théâ-
tre.
- **CARNAVAL DE LILLE** :
avril, mai.
- **FOIRE DE LILLE** :
tout au long de l'année, des
expositions, des salons.
- **GRANDE BRADERIE** :
le lundi qui suit le premier di-
manche de septembre.
- **BRADERIE
D'HELLEMES** :
1^{er} mai.
- **BRADERIE DE FIVES** :
rue du Long Pot (lundi de Pâ-
ques).
rue Pierre Legrand (lundi de
Pentecôte).
rue de Lannoy (14 juillet).
- **MARCHÉ
DE WAZEMMES** :
le dimanche matin.
- **FOIRE
AUX MANÈGES** :
sur l'esplanade, en septembre.

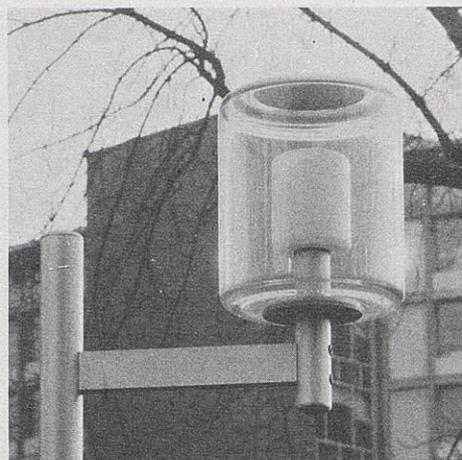


LILLE: UNE VILLE PLUS BELLE, UNE VILLE QUI CHANGE



14 600 POINTS LUMINEUX POUR VOTRE SECURITE

Lille a complètement rénové son éclairage urbain. La volonté d'économiser l'énergie n'en a pas limité les capacités. Bien au contraire ! 14 600 points lumineux arrosent notre ville.



L'ECLAIRAGE DES CENTRES PIETONNIERS

A Lille, comme dans d'autres grandes villes, la rue appartient aux piétons. Un double éclairage qui favorise le maintien de l'animation nocturne et crée une ambiance chaude, a été réalisé. Le niveau d'éclairément élevé a été obtenu par des foyers bi-lampes, installés sur les façades des immeubles. Ce type d'éclairage permet de rendre le plus possible la lumière du jour, afin de ne pas déformer la couleur des objets.



**IL Y A EN SERVICE
A LILLE EN 1982 :**

- 1 172 lampes à incandescence.
- 4 889 lampes à fluo-ballon.
- 5 482 lampes sodium haute-pression.
- 1 854 diverses lampes.

soit au total 14 600 points lumineux en comptant ceux arrosant Hellemmes.
50 lampes en moyenne sont remplacées chaque jour.

LES MATS "GRAND ESPACE"



Des arbres de béton dominent l'autopont du parking Javary et ses abords, l'échangeur de la porte de Valenciennes et l'échangeur du carrefour Labis. La nécessité de dispenser un éclairage toujours plus puissant, l'étendue toujours plus vaste des espaces à éclairer ont imposé l'utilisation d'une nouvelle technique d'éclairage. Ces mâts de grande hauteur supportent une batterie de projecteurs.

Tout en respectant le niveau d'éclairement minimum conseillé par l'association française pour l'éclairage, les nouvelles sources consomment six fois moins d'énergie.

A Lille, le réseau moyenne tension permet une grande souplesse dans la distribution de la puissance et des économies d'énergie sensibles.

Et quand on éclaire la ville, on renforce aussi la sécurité des habitants.

Dans la conception de ce nouveau type d'éclairage, le respect de l'environnement joue un rôle important. On a pensé au confort de l'usager, au rendu correct des couleurs, à l'intégration au site, à l'encombrement minimal au sol. La Municipalité a privilégié les lanternes de façades et les luminaires, copies d'ancien dans les quartiers historiques, des candélabres « modern style » pour les lotissements : Place de la République, par exemple, ce sont quarante candélabres de style, copies de lanternes à gaz, qui seront installés. Le même style est envisagé pour la Place Rihour.

DES EFFORTS QUOTIDIENS POUR UNE VILLE PROPRE

Faire de Lille une ville propre, tel est le pari auquel je me suis attaché depuis que M. Mauroy m'a confié, en mars 1977 la délégation de la propreté publique. Ce pari n'est pas encore gagné ; car le maintien de la propreté est sans contexte l'un des plus difficiles à maîtriser. Aujourd'hui la propreté publique est devenue un problème. Il se pose avec plus d'acuité en raison du développement considérable des sources de pollution urbaine.

Pour relever ce véritable défi, la condition qui m'a rapidement paru essentielle est de ne pas céder au découragement car la bataille de la propreté en ville n'est jamais gagnée. Il faut la livrer quotidiennement, voire plusieurs fois par jour.

Le second facteur d'efficacité réside dans les qualités du matériel utilisé, mais surtout dans le dévouement et le sérieux des employés qui exercent, il faut le reconnaître, un métier particulièrement ingrat et pénible.

Il faut enfin que tous les services et administrations concernés (C.U.D.L. - H.L.M. - Travaux - Espaces Verts, etc...) coordonnent rigoureusement leurs efforts.

Mais il n'en reste pas moins qu'une ville ne sera propre que lorsque ses habitants et ses visiteurs comprendront qu'ils ont aussi un rôle primordial à jouer. Certes, la plupart de nos concitoyens manifestent leur volonté de vivre dans une ville propre et appliquent les règles élémentaires en la matière, mais l'une des activités où la sensibilisation et la participation des administrés doit être la plus payante est certainement la propreté publique.

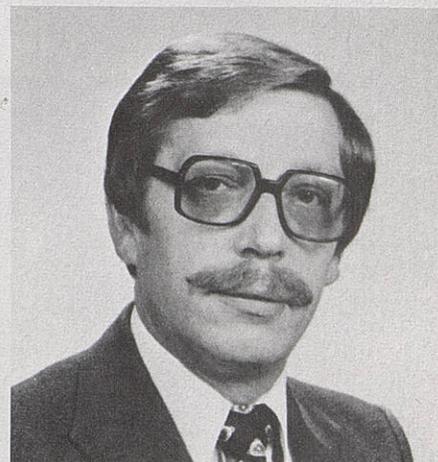
A Lille, nous ne voulons pas verbaliser d'une manière inconsidérée les contrevenants. Nous faisons appel au bon sens et donc à la coopération de tous les Lillois

en lançant de grandes entreprises d'information, et de sensibilisation, des campagnes de propreté par quartiers, des campagnes d'éducation s'adressant aux enfants. Nous développons l'implantation de corbeilles à papier (l'objectif étant, dans les grandes artères, une corbeille tous les 200 m). Les résultats de cette politique sont sensibles et appréciés, mais beaucoup reste à faire.

Afin de parfaire l'efficacité des services de la propreté publique de la ville, il sera soumis prochainement au Conseil Municipal, un plan qui permettra d'associer le plus possible la population au transfert de la responsabilité de la propreté dans les mairies de quartiers ; ce qui pourrait être un facteur déterminant pour mener à bien la mission qui m'a été confiée.

Lors de la tenue à Lille, des Premières Assises de la Propreté Publique, les Maires de Villes de France confrontés aux mêmes problèmes que les nôtres, étaient venus chercher la recette miracle. Elle existe, c'est vrai ! Mais pas uniquement au travers des moyens matériels. C'est aussi une affaire de prise de conscience individuelle et collective. C'est un problème qui nous concerne tous au premier chef.

Pierre WINDELS
Adjoint



LILLE: UNE VILLE PLUS BELLE, UNE VILLE QUI CHANGE

Une ville où il fait bon vivre, c'est aussi – et même avant tout – une ville propre. Jamais une cité n'a trouvé le remède miracle pour rendre nets en permanence les caniveaux de ses rues.

A Lille, des efforts (matériels et humains) sont engagés par la municipalité pour rendre la **ville propre, agréable et les Lillois eux-mêmes s'emploient chaque jour davantage, à respecter leur environnement**, par des gestes simples, mais si importants.

Lille est l'une des grandes villes de France qui met **le plus de moyens en œuvre, pour assurer la propreté du cadre de vie.**

Le nettoyage des rues par **plusieurs dizaines d'engins spécialisés** (balayeuses, laveuses, aspiratrices) est effectué de jour comme de nuit. Le balayage manuel a aussi été renforcé et décentralisé au niveau des quartiers, ce qui permet une intervention rapide sur le terrain.

Pour éviter le papier gras jeté sur la chaussée, **deux mille cinq cent corbeilles** équipent la ville, l'objectif étant d'en installer une tous les deux cents mètres environ.

Par ailleurs, la Municipalité et ses services techniques ont éliminé les dépôts d'ordures clandestins en assurant un ramassage mensuel et en mettant à la disposition des habitants **une décharge publique, boulevard des Défenseurs.**



Une coordination permanente est assurée entre les responsables de la ville, de la T.R.U., de la Communauté Urbaine et des H.L.M. La ville s'est d'ailleurs équipée d'importants moyens techniques.

Lille a organisé dernièrement les premières assises nationales de la propreté publique et de l'environnement, ce qui prouve l'intérêt qu'elle porte à ce domaine. Au cours de ces rencontres, élus et professionnels ont examiné ensemble les problèmes de propreté et ont pu constater qu'ils étaient identiques à Lille, Paris, Strasbourg, Rennes ou Marseille.

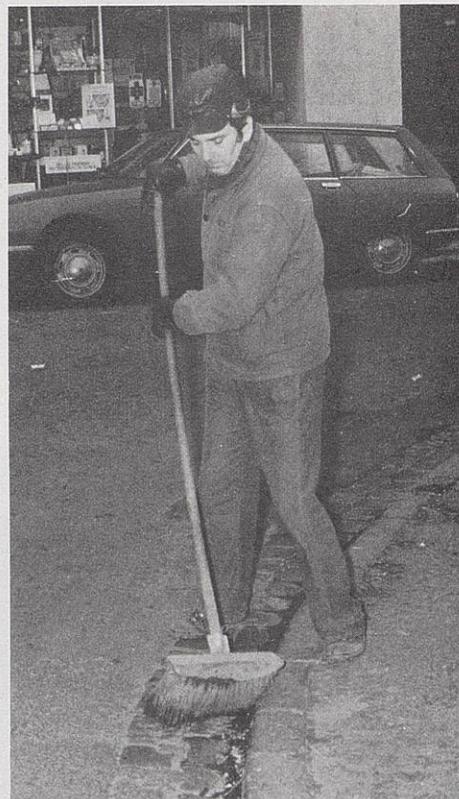
LA PROPLETE... UNE AFFAIRE DE QUARTIER:

Le quartier a bien évidemment compétence dans le domaine de la propreté et de l'environnement. C'est ainsi que la Municipalité propose aux Lillois un « **contrat de confiance ville propre** ». Formule originale : ils peuvent intervenir auprès de la mairie de quartier pour signaler toute dégradation de leur environnement. En contre-partie, **l'équipe de propreté du quartier intervient le plus rapidement possible.**

Dans chaque mairie de quartier, un surveillant d'environnement est chargé de l'encadrement des ouvriers d'entretien de la voie publique, de la surveillance de l'environnement du quartier et de l'exécution des travaux de maintien de la propreté publique. Grâce aux remarques de cet homme de « terrain », le service central des mairies de quartier déléguera très rapidement une équipe là où le besoin s'en fait sentir.

Les conseillers de quartier interviennent eux aussi dans ce processus, puisqu'il leur appartient d'émettre un avis sur la méthode et le dispositif à mettre en œuvre.

Les Lillois découvrent ainsi de nouvelles armes pour mener la bataille de la propreté publique. Une propreté qui sera rendue possible par la participation de tous.



LA PROPLETE DE LILLE

Les résidus ménagers encombrants sont collectés régulièrement une fois par mois sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine.

Le service du nettoyage, Mairie de Lille, tél. : 56.92.71 (poste 348) est à votre disposition pour préciser les jours d'intervention dans votre quartier. Vous pouvez aussi appeler le Service des Ordures Ménagères, à la T.R.U. au 57.97.22.

quelques chiffres

En un an, les agents du service de nettoyage ont ramassé 15 000 m³ de déchets sur la voie publique : poussière, papiers, résidus divers...

1 000 m³ de feuilles mortes sont aspirées chaque automne.

UN PLAN DE CIRCULATION QUI RECONCILIE PIETONS ET AUTOMOBILISTES

L'agrandissement de la ville et la restructuration de certains quartiers ont nécessité la mise en place d'un nouveau plan de circulation, qui doit faire face, tous les jours, à l'arrivée de plus de 200 000 personnes venant de la périphérie.

Des travaux importants ont été entrepris : aménagements, élargissements, réfection des chaussées et des trottoirs, refonte complète des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité.

La construction de la ligne du métro a engendré évidemment la rénovation des rues perturbées par les travaux, notamment à Hellemmes et dans le quartier de Wazemmes.

Pour la gare de Lille, des accords entre la ville et la S.N.C.F. ont permis d'entreprendre des travaux qui faciliteront la circulation des Lillois dans ce secteur. La première tranche de ces travaux (côté rue de Tournai) est maintenant achevée.

A la périphérie de la ville, **les grands axes ont été élargis, rénovés, rendus plus pratiques.** La facilité d'accès permet ainsi de se rendre d'un endroit à l'autre de la ville, en empruntant les voies rapides sans passer par le centre-ville. Carrefour de quatre grandes autoroutes, Lille joue aussi dans le domaine de la circulation routière, **un rôle de plaque tournante régionale et européenne.**

Enfin les travaux de la voie rapide reliant Lille à Roubaix ont commencé. Celle-ci permettra notamment un désengorgement de la rue du Faubourg de Roubaix, point noir de la circulation, à chaque période de pointe. Ce secteur dans lequel la percée des Canoniers se dessine, verra encore par cette voie nouvelle, la fluidité de la circulation accrue.

JALONNEMENT ET INFORMATION

Avec le changement intervenu dans le plan de circulation, proposant notamment une circulation périphérique pour ne pas encombrer le centre ville, **la signalisation a été changée en concertation avec les Conseils de quartier.**

Les pénétrations (boulevard Louis XIV...), les sorties (boulevard Carnot...) sont maintenant parfaitement indiquées.

Bâtiments et édifices publics sont eux aussi bien signalés. Les itinéraires à emprunter, pour se rendre aux mairies de quartier et aux points d'information-service, sont indiqués depuis les grands axes de circulation.

Enfin, un fléchage systématique et pratique permet une orientation facile vers les parkings.

LE STATIONNEMENT

Le stationnement gratuit dans le centre ville est restreint certes, mais les parkings réalisés ne sont pas utilisés à plein.

Le programme a néanmoins été poursuivi pour offrir de larges solutions, indispensables à la croissance de la ville et de ses activités.

A chaque fois que cela fut possible, **des parkings provisoires ont été réalisés** en divers endroits de la ville : **trente-neuf depuis 1977.**

Afin de permettre une plus grande rotation des véhicules en stationnement, deux mille parcètres ont été installés depuis 1977.

LA "LIBRE CIRCULATION" DES PIETONS

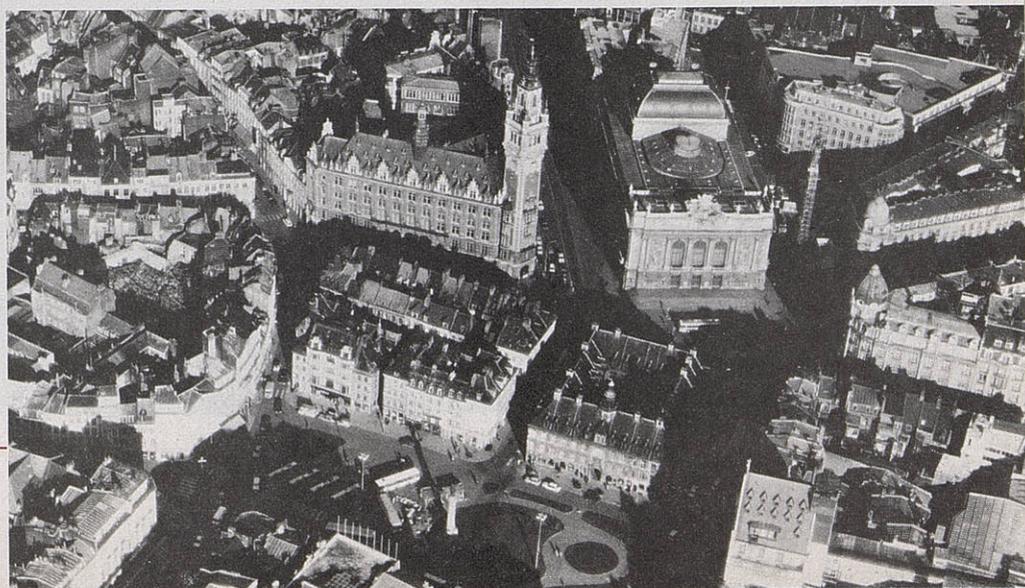
La Municipalité a d'abord entrepris **la rénovation de nombreux trottoirs**, en particulier rue Nationale. Bacs à fleurs et bancs agrémentent ces larges espaces communautaires.

Et leur succès n'est plus à démontrer, nos rues piétonnières accueillant chaque jour des dizaines de milliers de passants. L'axe allant de la gare à la place de la République est maintenant achevé. Lieux de promenades, mais aussi centre commercial vivant et dynamique, **les rues piétonnières** permettent aux passants de se déplacer en toute tranquillité dans la ville.

Autre formule : **les rues semi-piétonnières**, notamment à Wazemmes (rue Jules-Guesde et rue des Sarrazins) assurent une circulation harmonieuse des piétons et des véhicules.

QUATRE PRIORITES POUR LA CIRCULATION

- favoriser la piétonnisation du centre.
- mettre en place des mesures de stationnement.
- créer des couloirs-bus dans les sites propres.
- création d'une rocade de protection autour du centre (Molinel, Canoniers, Liberté, Tenremonde).



LA GARE DE LILLE, PLAQUE TOURNANTE DES TRANSPORTS

Véritable « fil d'or » de l'agglomération, le métro entrera en fonction en 1983. Grâce à ce **moyen de transport révolutionnaire**, le centre de Lille et notamment la gare (première gare de province), deviendra une véritable plaque tournante des transports. Le métro, le mongy, les taxis, les autobus et les trains : les Lillois et les visiteurs de Lille pourront choisir le mode de transport le mieux adapté à leurs besoins.

Les Elus lillois ont souhaité que le réseau de transport en bus soit modernisé.

Aujourd'hui, une nouvelle compagnie (la T.C.C.), **un parc de bus renoué, des tarifs rajeunis, de nouveaux parcours, des correspondances gratuites** pour certaines catégories, facilitent la vie des citadins.

Par ailleurs, des tramways articulés sont venus renforcer le « mongy » et permettent un trafic meilleur entre Roubaix, Tourcoing et Lille.





LE METRO... POUR AVRIL 83

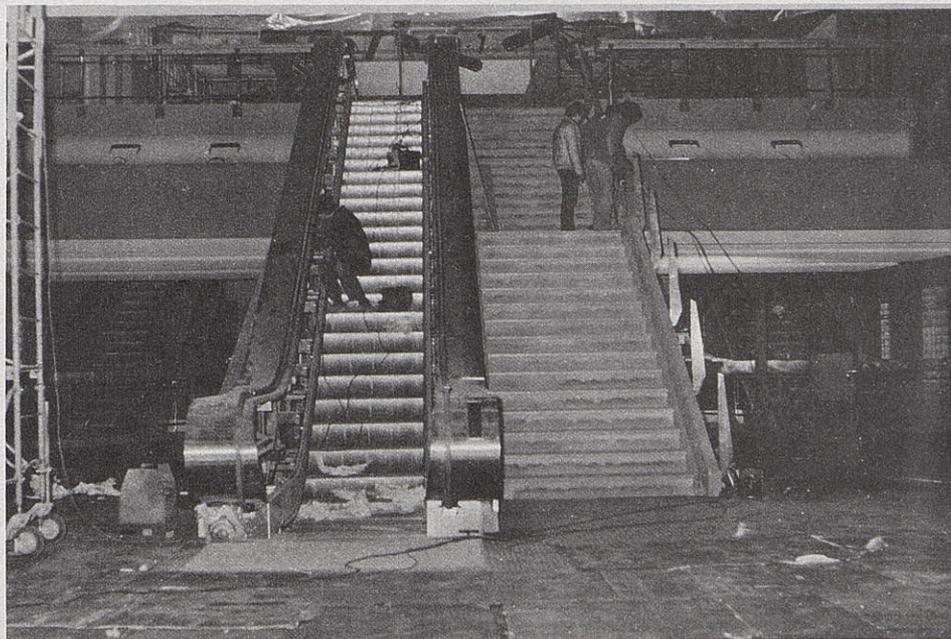
Les délais seront tenus ! Le métro entrera officiellement en exploitation commerciale courant avril 1983. Reliant le domaine universitaire de Villeneuve-d'Ascq au C.H.R., la ligne 1 du métro court sur une longueur de près de 14 kilomètres et dessert 18 stations.

La conception des gares répond à leur cadre naturel. Par exemple, la station République emprunte aux édifices qui l'entourent, certaines de leurs caractéristiques architecturales.

Cette réalisation unique au monde constitue le premier maillon d'une desserte révolutionnaire de la métropole.

LES STATIONS DU "FIL D'OR"

Quatre Cantons, Cité Scientifique, Triolo, Hôtel de Ville, Pont de Bois, Lezennes, Hellemmes, Marbrerie, Fives, Caulier, Gares, Richour, République, Gambetta, Wazemmes, Porte des Postes, C.H.R., Oscar Lambret, C.H.R. boulevard Calmette.



LES TRANSPORTS EN COMMUN: GRATUITÉ POUR CERTAINES PERSONNES

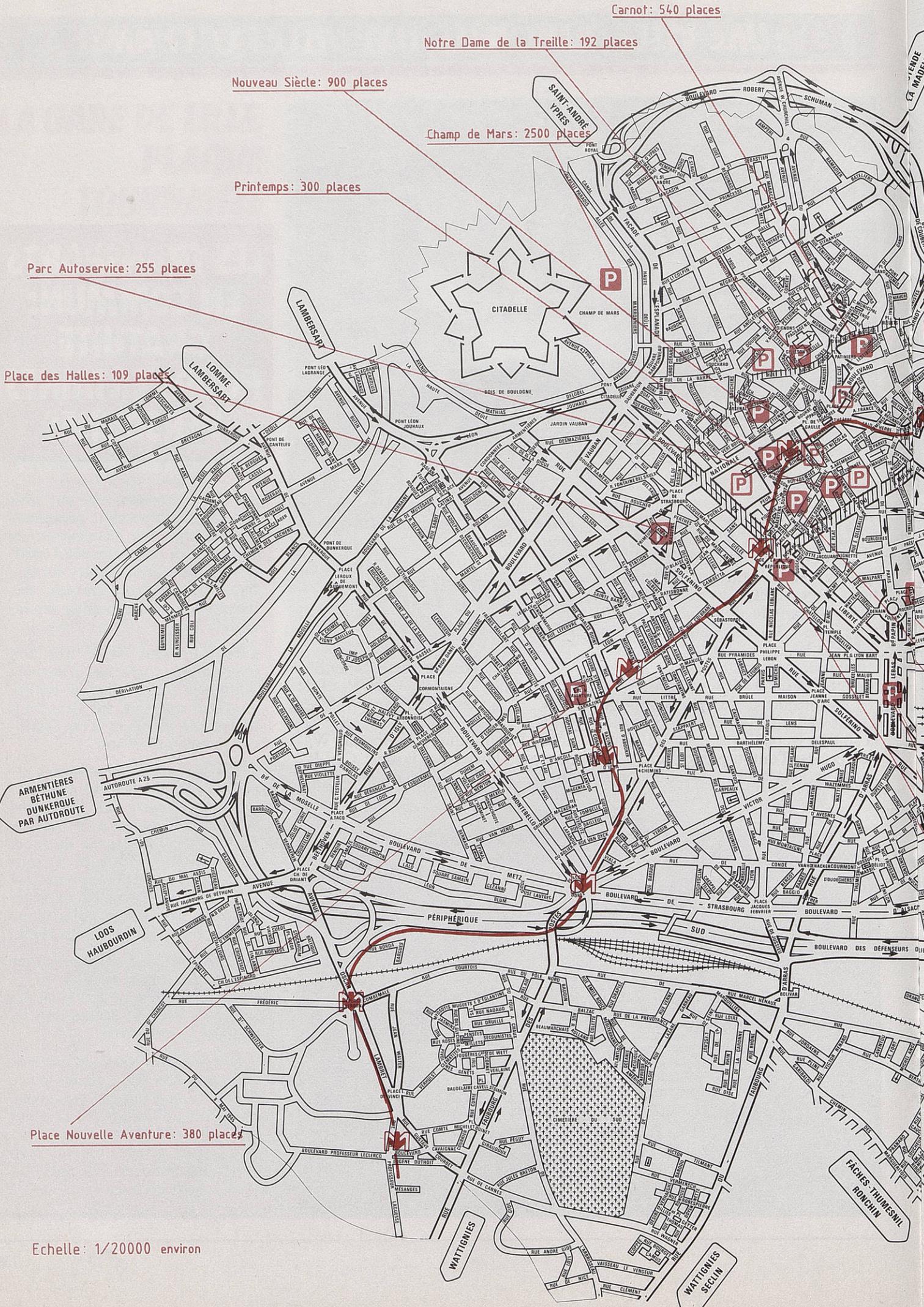
Pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'emprunter les transports en commun, la communauté Urbaine de Lille a mis en place un système de carte de gratuité des transports sur l'ensemble du réseau :

- Pour les plus de 65 ans non imposables, carte de transport gratuite à retirer dans la mairie de votre quartier sur présentation d'une photo et d'un certificat de non imposition.

- Les personnes imposables de plus de 65 ans peuvent aussi obtenir une carte de transport contre 65 F versés à la trésorerie municipale (ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 16 h) sous l'aile du Beffroi. Cette carte est à retirer dans la mairie de votre quartier, sur présentation d'une photo et du reçu de la trésorerie.

Cette carte est validée chaque année, fin mars dernier délai. Les intéressés sont prévenus par une note dans la presse du moment de la validation.

Sur présentation de la carte de pointage A.N.P.E., d'une pièce d'identité et d'une photo, les demandeurs d'emploi obtiennent une carte de gratuité de transport qui est délivrée dans la mairie de leur quartier. Elle doit être validée tous les mois.



Carnot: 540 places

Notre Dame de la Treille: 192 places

Nouveau Siècle: 900 places

Champ de Mars: 2500 places

Printemps: 300 places

Parc Autoservice: 255 places

Place des Halles: 109 places

ARMENTIÈRES
BÉTHUNE
DUNKERQUE
PAR AUTOROUTE

LOOS
HAUBOURDIN

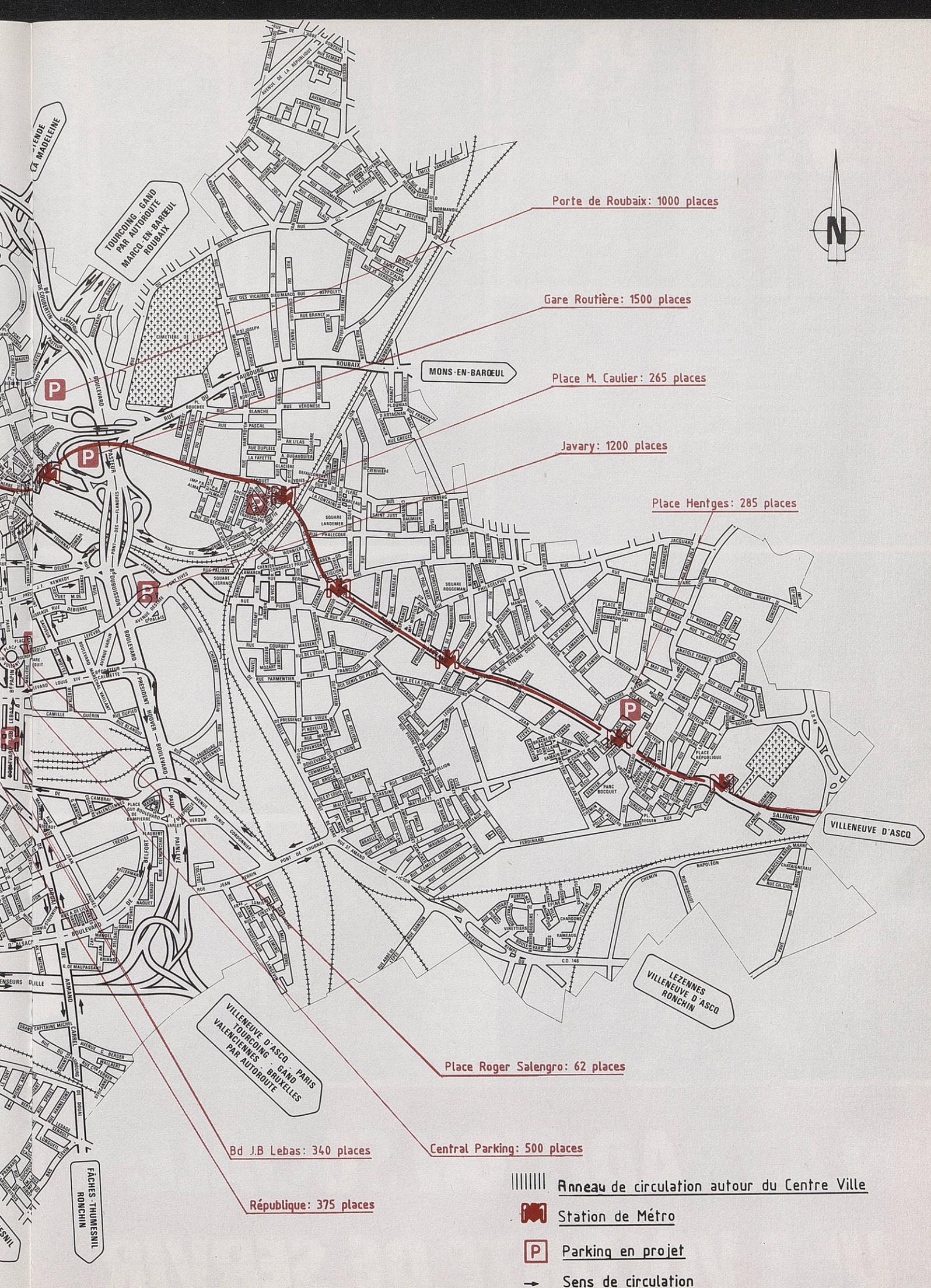
Place Nouvelle Aventure: 380 places

Echelle: 1/20000 environ

WATTIGNIES

WATTIGNIES
SICLIN

FACHES-THUMESNIL
RONCHIN



Porte de Roubaix: 1000 places

Gare Routière: 1500 places

Place M. Caulier: 265 places

Javary: 1200 places

Place Hentges: 285 places

Place Roger Salengro: 62 places

Bd J.B Lebas: 340 places

Central Parking: 500 places

République: 375 places

||||| Anneau de circulation autour du Centre Ville

 Station de Métro

 Parking en projet

 Sens de circulation

TOURCOING - GAND
PAR AUTOROUTE
MARCO EN BAROEUL
ROUBAIX

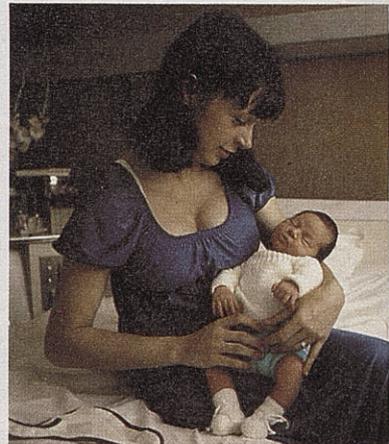
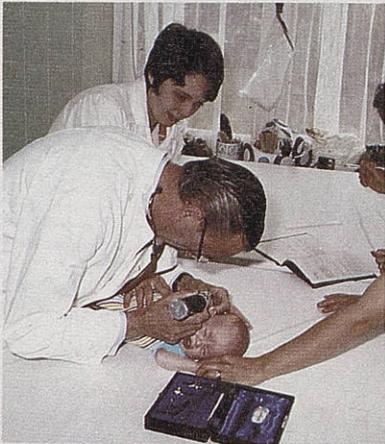
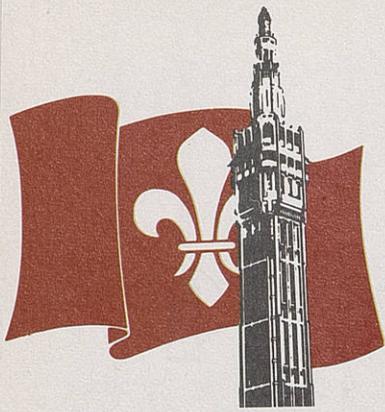
MONS-EN-BAROEUL

VILLENEUVE D'ASCO

LEZENNES
VILLENEUVE D'ASCO
RONCHIN

VILLENEUVE D'ASCO - GAND
VALENCIENNES - BRUXELLES
PAR AUTOROUTE

FACHES-THUMESNIL
RONCHIN



**LA TRADITION SOCIALE:
UNE VOLONTE DE SERVIR**

nos tout petits

La politique municipale dans le domaine de la Petite Enfance a été menée en concertation avec la population, à travers la commission extra municipale, l'association des parents d'enfants en crèche, les syndicats.

Ce qui a guidé notre action depuis 6 ans, c'est la double volonté d'augmenter la quantité des places en crèches et d'améliorer la qualité des services rendus pour :

- garantir aux femmes le droit au travail, en confiant leurs enfants dans un lieu sécurisant ;
- faire que la crèche soit un milieu de vie favorable à l'épanouissement du petit enfant, en même temps qu'un moyen de réduction des inégalités ;
- favoriser la création de haltes-garderies ;
- améliorer les locaux des centres de P.M.I.

Christiane MOREL
Adjoint



**Crèches, haltes-garderies,
pouponnières,
garderies maternelles,
centres de P.M.I.,
nourrices agréées :
les moyens ont été multipliés
pour faire de Lille
« Lille aux enfants ».**

PETITE ENFANCE

L'action menée depuis six ans par la Municipalité a eu pour objectif, non seulement de faire des crèches un moyen de garantir le droit au travail des femmes, mais également un milieu de vie particulièrement favorable à l'éveil de l'enfant de moins de trois ans : **une véritable école des « tout-petits ».**

Il est prouvé que les premières années de l'enfant sont déterminantes pour son développement physique et psychique, et pour son devenir adulte. Or, l'enfant qui fréquente la crèche est incontestablement plus libre, plus autonome, plus à l'aise ensuite dans sa classe et dans sa famille. Il faut **donner au jeune enfant toutes les chances d'éveil.**



DES BESOINS CROISSANTS

La croissance du salariat féminin est un phénomène irréversible. En 1968, 28 % des femmes mariées avec un enfant de moins de trois ans travaillaient; en 1975, il y en avait 42 %; il y en a aujourd'hui plus de 50 % et 95 % chez les mères célibataires...

Il existait en 1981 en France, 1 217 crèches pour accueillir 60 500 bébés, alors que notre pays compte 2 500 000 enfants de moins de trois ans.

A Lille, l'effort accompli par la Municipalité dans le domaine du petit enfant se vérifie, tant au niveau de la capacité d'accueil, que sur le plan des services rendus.

UNE CAPACITE D'ACCUEIL EN FORTE AUGMENTATION

La ville a développé un programme diversifié et ambitieux dans le domaine de la garde de la petite-enfance. Lille compte aujourd'hui :

- une crèche de 66 lits et 3 haltes-garderies au Sud,
- une halte-garderie aux Bois-Blancs,
- une crèche de 66 lits au centre,
- une crèche de 66 lits à Fives,
- une halte-garderie à Wazemmes,
- une crèche de 66 lits au Faubourg de Béthune,
- deux crèches de 66 lits et une halte-garderie à Moulins,
- une crèche de 66 lits et 3 haltes-garderies au Sud,
- deux haltes-garderies gérées par des associations privées et subventionnées par la ville,
- 18 maternelles avec garderie,
- une pouponnière municipale qui accueille 45 enfants très handicapés,
- 20 centres de P.M.I. : 7 à Lille-Sud, 9 à Lille-Est, 4 à Lille-Nord.

Combien de villes peuvent présenter un tel acquis ?

Il convient de noter également l'existence de :

- une crèche pour la préfecture ;
- deux crèches pour le C.H.R. ;
- deux haltes-garderies, mini-crèches privées ;
- 310 nourrices agréées par la D.A.S.S.

SERVICES RENDUS: LA QUALITE AVANT TOUT

C'est dans le domaine de la qualité des services rendus que les six dernières années ont apporté le plus.

● Les crèches de Lille s'ouvrent de plus en plus. Et chaque fois que les locaux le permettent, les parents ont la possibilité de pénétrer sur les lieux de vie de leur enfant, afin de savoir dans quelles conditions le bébé vit sa journée de crèche.

● Dans plusieurs crèches, **des expériences intéressantes** ont été lancées au niveau de l'organisation. Traditionnellement, la crèche est divisée en trois sections : petits, moyens et grands. Le changement consiste à supprimer ces sections pour constituer des groupes plus petits où l'enfant restera de son arrivée à son départ. Cela évite les ruptures qui se produisent à chaque changement de section, où l'enfant devait à la fois s'habituer à de nouveaux visages (autres enfants et personnel), et à de nouveaux lieux.

● A chaque fois également que cela est possible, les « grands » sont préparés à entrer en maternelle, par des visites dans les écoles où ils iront en quittant la crèche. Là encore, l'adaptation se fait progressivement.

● Enfin, **une Association de parents s'est créée**, permettant d'établir la concertation entre parents, personnels et élus. Ces rencontres ont fait avancer un grand nombre de propositions allant toujours vers une amélioration des services.

De tels établissements sont très coûteux. Il faut disposer d'un per-

sonnel en nombre et en qualification suffisants. (Les dépenses de personnel représentent 80 % du coût du fonctionnement).

L'effort consenti (et c'est un choix de la Municipalité) dépasse 700 millions de centimes. Pour couvrir les besoins d'une ville comme Lille, où sont concentrées les administrations

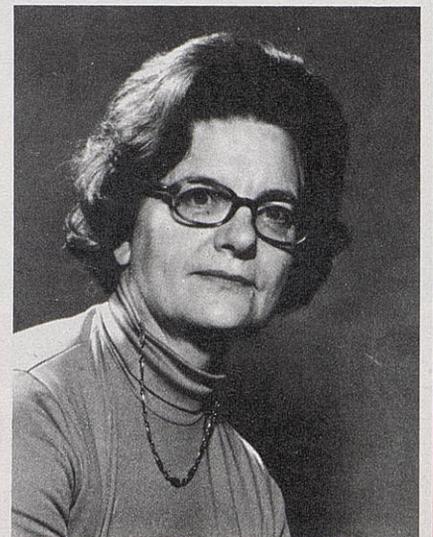
La municipalité a eu à cœur la santé des petits Lillois.

Le milieu scolaire, se prêtant particulièrement bien au dépistage et à la vaccination des enfants, notre action s'est engagée principalement dans ces deux voies :

- La Ville participe au réseau national de surveillance de la grippe en milieu scolaire, en collaboration avec le corps enseignant et l'Institut Pasteur ;
- Le service de vaccinations : depuis 1978, les séances de vaccination antipolio se pratiquent chaque semaine au lieu de deux séances annuelles.

D'autre part, la Ville a donné son adhésion au programme informatisé d'immunisation de la population, mis au point par l'INSERM, pour lutter plus efficacement contre les maladies transmissibles, programme qui peut permettre un redressement spectaculaire de la situation vaccinale des enfants et donc l'amélioration de leur santé.

Henriette DEFRANCE
Conseiller municipal



et les grandes entreprises, il faut, avec elles, penser de nouvelles formes de garde. C'est dans ce sens que la Municipalité poursuivra la politique engagée.

LES EQUIPEMENTS OUVERTS DEPUIS 1977 POUR LES "TOUT PETITS"

Le bilan de l'action municipale en faveur de la petite enfance est significatif, malgré le désintérêt porté à ce secteur par les pouvoirs publics avant mai 1981.

NOUVELLES CRECHES

Crèche Line Dariel, rue du Capitaine Michel (66 berceaux); Crèche Saint-Sauveur, rue Charles-Debierre (66 berceaux); Crèche Croisette, rue André-Gide (66 berceaux).

P.M.I.

Centre de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)
1, rue Armand-Carrel (dans le centre social); 50 rue de Thumesnil (dans les locaux de la M.A.J.T.); dans le centre-ville, mise à disposition d'une partie des locaux du Centre Médico Scolaire, rue G. Lefebvre.

HALTE-GARDERIES

la ville a accueilli certaines d'entre elles dans les locaux construits par ses soins: 1 rue Armand Carrel (dans le centre social); au L.C.R. des Bois-Blancs. — Par ailleurs, un grand projet est actuellement à l'étude pour Lille-Sud. Il s'agit d'un équipement comprenant: un service de santé scolaire, une halte-garderie, un centre de consultations de nourrissons, un centre psycho-pédagogique juvéno-infantile, un service de planning familial.

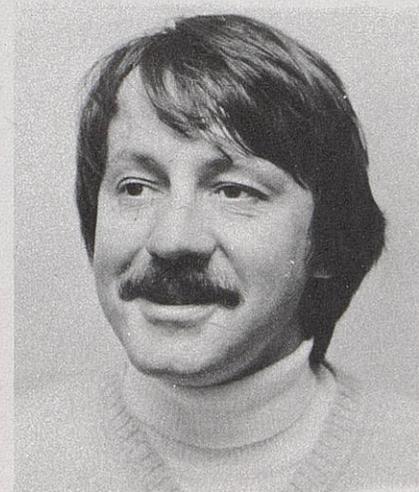
la santé: une priorité

LE C.H.R. DE LILLE EST LE QUATRIÈME CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE FRANCE

Préserver la santé publique ». Cette mission est celle qui incombe à l'adjoint chargé de l'hygiène et de la santé. Lille possédait déjà, et s'est enrichi depuis 1977, des équipements hospitaliers, des centres de recherches, des laboratoires. L'accroissement de ces équipements pendant ces six années ont permis une amélioration sensible de la qualité des soins et de la prévention. Il s'agit d'une étape. Il nous faudra continuer dans cette voie encore de longues années.

De même, Lille possédait un bureau d'hygiène opérationnel. L'essentiel de l'action qui fût menée pendant ces 6 années alla donc dans le sens d'une meilleure gestion de nos équipements, de l'assimilation des nouvelles contraintes et sensibilités de l'opinion des Lilloises et des Lillois en matière d'hygiène et de salubrité, de l'accroissement des interventions de la ville dans ces domaines.

M. Jean-Raymond DEGREVE
Adjoint



Le Centre Hospitalier Régional de Lille (C.H.R.) — le quatrième en France — a connu des aménagements et des agrandissements très importants. Avec ses huit mille employés, le C.H.R. comprend quatre mille six cents lits au sein de ses divers équipements.

Dès 1977, l'ouverture des unités de soins décentralisées a permis d'accueillir de nombreux services médicaux nouveaux. Un **hôpital cardiologique** très performant et un centre de soins pour personnes âgées ont été installés.

A la pointe des techniques médicales, le C.H.R. utilise depuis 1979 le **scanner** et a ouvert un **centre d'hémodialyse infantile**.

Depuis peu, l'Hôpital Calmette abrite le centre régional de médecine hyperbare, une technique encore peu répandue en France. Le centre multidisciplinaire de traitement par laser est d'autre part l'un des premiers d'Europe. Le C.H.R. prépare enfin la mise en service de l'Hôpital B, qui se spécialisera dans les domaines neurologique et traumatologique.

Le C.H.R. est l'Hôpital de Lille, mais il répond aussi à une vocation d'appel régional pour des spécialités telles que la neurochirurgie. De telles disciplines réclament en effet des chirurgiens très spécialisés et un matériel complexe.

D'autre part, la situation du C.H.R., au carrefour de plusieurs axes autoroutiers et au terminus de la ligne 1 du métro, en fait un équipement de pointe, dans le domaine de la santé, facilement accessible.

Voisin immédiat du C.H.R., le centre de lutte contre le cancer Oscar Lambret est lui aussi l'un des plus importants de France. Equipé de moyens importants et toujours plus performants, le centre lutte chaque jour contre l'une des maladies les plus difficiles à enrayer.

L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE,

L'action sanitaire et sociale menée par la Municipalité et l'Administration municipale c'est aussi :

- le service d'hygiène, et ses milliers d'interventions dans de nombreux domaines : la salubrité, la pollution, la santé scolaire, les vaccinations, la surveillance épidémiologique de la grippe, le service médical de garde, les transports en ambulance.
- La station de désinfection, qui intervient pour toute action de désinfection, de désinsectisation, de dératisation.
- Le laboratoire municipal, qui assure de nombreuses analyses (plus de 2 000 en 1980), et qui est très apprécié du public.
- Les 5 établissements de baignoires, qui ont en 1981 accueilli 139 203 usagers !

aider à surmonter les difficultés

L'action sociale en direction des travailleurs privés d'emploi et leurs familles, conjuguée à l'action pour l'emploi à Lille, se situe parmi les préoccupations prioritaires de la municipalité.

Les familles lilloises frappées par le chômage, la maladie, les jeunes sans emploi, les femmes seules, les personnes âgées aux faibles revenus, connaissent de grandes difficultés.

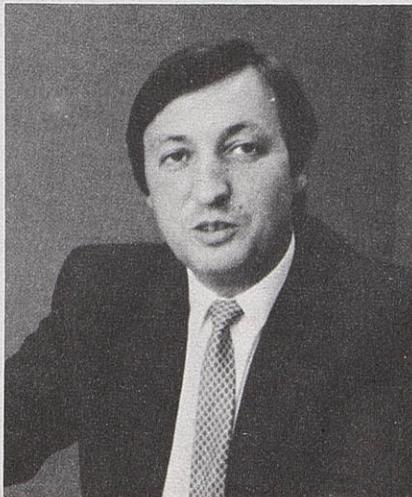
La commission de l'action sociale a mené son travail avec une double volonté : atténuer les effets de la crise pour les plus déshérités et réduire les inégalités sociales.

Ainsi nous avons revalorisé, de manière importante, l'indemnité municipale pour les travailleurs privés d'emploi, les aides envers les différentes catégories de la population. Des tarifs réduits dans les équipements municipaux ont été adaptés aux ressources des familles.

Afin d'être au plus près des problèmes quotidiens des Lillois, nous avons décentralisé les services sociaux dans les Mairies de Quartier.

Il ne s'agit pas pour la politique municipale d'action sociale d'apporter une assistance condescendante auprès des Lillois, mais d'une reconnaissance de la dignité de chacun, du droit à la vie pour tous.

Claude SYLARD



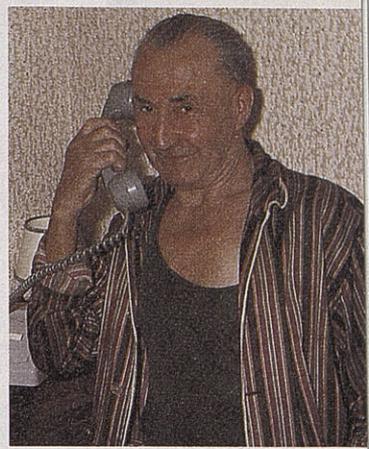
La municipalité a décidé d'apporter des secours aux Lillois les plus démunis.

L'action sociale menée par la Mairie de Lille a pour but de venir en aide aux plus démunis, et aux travailleurs privés d'emploi. Cette action de solidarité a été décentralisée dans la ville, de telle sorte que les Lillois en difficulté puissent bénéficier le plus près possible de chez eux, dans les mairies de quartier, du versement des prestations de l'aide locale. Cette charge a été transférée en janvier 1981, du Bureau d'Aide Sociale à la Mairie de Lille, mieux équipée et disposant de nombreux relais décentralisés avec les mairies de quartier.

Les allocations municipales aux travailleurs privés d'emploi permettent, elles aussi, de venir en aide à ceux qui subissent rudement la crise économique actuelle. Toutefois, ces derniers mois, le nombre de bénéficiaires a baissé, du fait de la création de l'aide départementale par le Conseil Général du Nord.

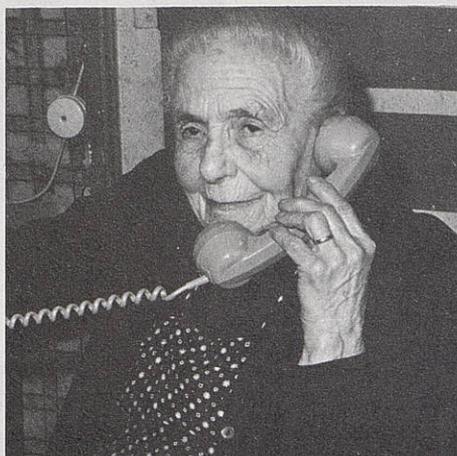
SECOURS D'URGENCE

Il arrive trop souvent que des Lillois se trouvent dans le dénuement le plus total. La Ville de Lille intervient alors en leur faveur, par l'attribution de secours et de colis d'urgence (4 179 bénéficiaires en 1981), des secours aux personnes sans domicile fixe (4 360 bons délivrés en 1981), etc.



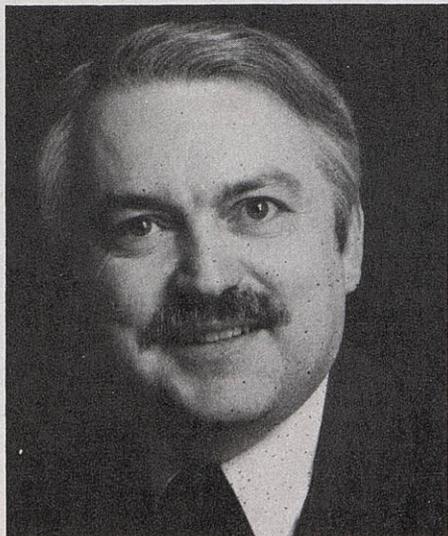
**L'AMOUR DE LA SOLIDARITE:
TOUTE LEUR PLACE AUX AINES**

bien vieillir à Lille



L'Action Municipale au cours du Mandat 1977-1983, s'exerce essentiellement au niveau de deux pôles bien définis et différents : Animation et Loisirs pour les personnes âgées valides d'une part. Maintien à domicile pour les personnes semi-valides et invalides d'autre part.

La priorité des priorités : Maintenir nos Aînés le plus longtemps possible dans leurs lieux habituels et leur permettre si possible d'y terminer leur Vie, a été confiée à l'Association Delta-Lille, Association Loi 1901, créée sous l'égide de la Ville de Lille, et la participation des Élus. Cette Association a voulu être le centre de l'Union de toutes les structures publiques, semi-publiques et privées,



susceptibles de contribuer à la mise en place du Maintien à domicile des Aînés Lillois. De nombreuses démarches de concertations et de négociations ont été nécessaires pour coordonner ce qui apparaissait éparé.

La Ville de Lille a mis à la disposition de Delta-Lille tous les moyens matériels et administratifs nécessaires à son expansion.

Les loisirs et l'Animation de nos Aînés du 3^e Age et 4^e Age sont définis et organisés essentiellement en fixant comme objectif les échanges inter-générationnels. C'est dans ce but que fut créée l'Association Loi 1901 Inter-Age pour permettre des contacts étroits entre les Aînés et les plus jeunes. En pleine expansion, cette Association para-Municipale ne compte plus ses réalisations et ses succès.

Les Clubs Municipaux, les voyages organisés, les après-midis, du théâtre Sébastopol, les goûters et sorties dans la région pour les Aînés fréquentant les clubs, tels sont les moyens mis en œuvre par la Ville directement, ou par l'intermédiaire d'Inter-Age.

Inter-Age et Delta-Lille, soutenues efficacement par une équipe municipale déterminée, sont deux colonnes solides sur lesquelles peut reposer et continuer la politique municipale en faveur de nos Aînés Lillois.

Docteur **Bernard MOLLET**
Adjoint

Foyers
chaleureux,
résidences
confortables,
aide ménagère
et restauration
à domicile,
loisirs
et animation,
sécurité
dans la ville :

tout est prévu
pour que les
personnes âgées
vivent bien
dans la cité.

UNE POLITIQUE HARDIE EN FAVEUR DU 3^{ème} AGE

Le temps de la retraite a trop longtemps été considéré comme une mise à l'écart de ceux et celles qui, après une longue vie de travail, pouvaient craindre de n'être plus utiles à la vie sociale. Parce qu'il s'agissait de nos pères et de nos mères, et par une sorte de reconnaissance, la société s'efforçait de mettre en place les structures permettant aux « anciens » de finir leur vie plus ou moins dignement. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agissait trop souvent de « survivre » : faibles revenus, santé en dégradation, solitude, étaient les caractéristiques d'une frange de plus en plus

LILLE TOUTE LEUR PLACE AUX AINES



importante de la population. Depuis quelques années, cette situation évolue rapidement : plus question aujourd'hui de mettre « sur la touche » les retraités et les personnes âgées. A Lille, **une politique hardie** en leur faveur est menée, tant sur le plan du **maintien à domicile** et de **l'aide sociale**, que sur le plan de **l'animation**. Le Docteur Mollet, Adjoint au Maire Délégué au 3^e Age, Vice-Président du Bureau d'Aide Sociale, le Bureau d'Aide Sociale, les services sociaux de la Mairie, l'association Delta-Lille, l'association Inter-Age, et bien d'autres organismes associatifs s'efforcent, avec succès, de faire de Lille **une ville où il fait bon vieillir**.

Le service des Personnes âgées de la Mairie de Lille apporte une aide administrative du fonds national de Solidarité, et assure la remise des cartes de transports, ainsi que des cartes Inter-Age, en établissant les dossiers de pensions de vieillesse.

Les clubs municipaux de personnes âgées, au nombre de 15 actuellement, accueillent 600 à 700 personnes chaque jour du lundi au vendredi. Un effort important a été fait pour créer de nouvelles activités : yoga, esthétique, après-midis récréatives, etc...

Un foyer flambant neuf vient d'être mis en service, le 17 novembre, rue de Lannoy à Fives, pour remplacer le club installé dans la salle des fêtes.

DEUX PROJETS EN COURS

- aux Boix Blancs, transfert du Club Musset, rue G. Tell, dans le L.C.R. de la rue de Tourville.
- au Sud, construction d'un bâtiment préfabriqué pour remplacer le Club R. Wagner, fermé pour cause de vétusté.

DELTA-LILLE

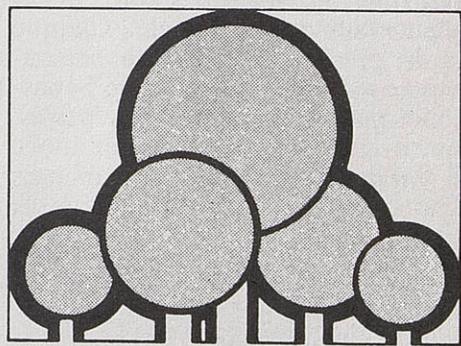
L'association Delta-Lille, que préside le Docteur Mollet, Adjoint au Maire Délégué au 3^e Age, agit en faveur du **maintien à domicile** des personnes âgées. Cette association est agréée pour 160 places.

Ce service de soins à domicile permet de dispenser des soins infirmiers et d'hygiène (toilettes, etc...) sur prescription médicale, aux personnes malades ou atteintes par une diminution de leurs capacités physiques. Peut-être ainsi évitée une hospitalisation lorsque cela est possible, ou facilité un prompt retour au domicile après une hospitalisation. Il fonctionne de manière continue, dimanche et jours fériés.

La mise en œuvre d'un tel service exige une collaboration étroite entre les organismes qui dispensent les autres moyens, qui permettent le maintien chez soi (aide ménagère

par exemple). Elle exige aussi une étroite coordination entre les organismes ou les personnes qui assurent les soins infirmiers (centres de soins et secteur infirmier libéral). L'admission se fait uniquement sur prescription du médecin traitant ou hospitalier. Les malades sont pris en charge à 100 % par les régimes de sécurité sociale.

De nombreuses réunions, beaucoup de temps, des procédures administratives assez longues, la naissance progressive d'une équipe ont permis de doter la ville d'un service qui couvre désormais le territoire de Lille-Hellemmes. Actuellement, plus de 60 médecins généralistes, les établissements d'hébergement, les 11 centres de soins, le secteur libéral infirmier sont associés pour garantir le bien-être et le maintien à domicile des aînés lillois et hellemmois.



INTER AGE

INTER AGE: POUR RAPPROCHER LES GENERATIONS

Depuis deux ans qu'elle existe, l'Association « Inter-Age » remplit une mission qui se révèle de plus en plus importante dans la vie d'une cité : **le rapprochement des générations**. Vaste problème, dont « Inter-Age » s'efforce de traiter l'un des aspects les plus critiques, en permettant aux personnes âgées et

LILLE L'AMOUR DE LA SOLIDARITE



retraités de bénéficier d'activités trop souvent organisées par les actifs et pour les actifs. « Inter-Age » intervient dans trois domaines : **la culture, les loisirs et le tourisme.**

En matière culturelle, ce sont bien évidemment les fameux « **Rendez-vous du Sébasto** » qui constituent l'activité principale. Chaque mois, plusieurs milliers de personnes se retrouvent au Théâtre Sébastopol pour les matinées récréatives, qui avaient lieu une fois par mois, il y a deux ans, deux fois par mois l'an dernier, et trois fois par mois pour la saison 82/83.

Concernant le tourisme, les **circuits touristiques** organisés du printemps à l'automne dans le Nord-Pas-de-Calais, ou en Belgique, les **week-ends** à Paris et en Hollande, les **voyages** au Sénégal, en Yougoslavie, en Tunisie, ont attiré en deux ans, près de 2 000 personnes, qui ont bénéficié de prestations de qualité, à des tarifs particulièrement intéressants.

« Inter-Age » participe également à la **promotion de Lille**, en accueillant dans la ville de Pierre Mauroy de nombreux groupes de personnes âgées, venus parfois de loin, de Liège, d'Alfortville, de Berck, de Bailleul, etc... Plus d'un millier de personnes ont été ainsi accueillies pour des journées complètes à Lille : visite de la ville le matin, repas, et spectacle des « Rendez-vous du Sébasto » l'après-midi.

Inter-Age a le souci d'accroître toujours la qualité et le nombre de ses prestations, et les projets ne manquent pas.

Des activités de théâtre nouvelles

seront proposées, et sont à l'étude, la création d'un orchestre de personnes âgées, l'organisation d'un « super-loto », etc... Dans un autre domaine, « Inter-Age » souhaiterait valoriser les compétences de ses adhérents retraités, et leur permettre de participer à un effort de solidarité humaine : par exemple auprès des enfants défavorisés.

Sur le plan touristique, sera accentuée l'organisation de circuits dans la région et de voyages à l'étranger ; sera développée la formule « Week'end » : par exemple croisière sur le Rhin ou séjour en village de vacances à Ramatuelle, près de Saint-Tropez.

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE: UNE ACTION QUOTIDIENNE

Avec l'aggravation de la crise économique, les organismes d'aide sociale ont dû faire face à une progression très importante de leurs prestations de service. Le Bureau d'Aide Sociale de Lille n'a pas échappé à la règle. Par souci de rendre un **service plus adapté et plus rapide**, il s'est déchargé de certaines tâches, comme l'attribution de l'aide locale et la gestion des clubs mu-

nicipaux de 3^e Age, qui ont été transférés sur les Mairies de Lille et d'Hellemmes, et sur les 9 Mairies de quartier.

Le B.A.S. gère près de 900 logements pour personnes âgées ou handicapées, répartis en 16 résidences, telles que les résidences des Dentellières, des Beigneaux, des Moulins, etc. Il s'agit là d'une œuvre considérable, qui exige une **attention de tous les instants**. Pour améliorer encore la qualité du service, et répondre à certaines inquiétudes des locataires, le Bureau d'Aide Sociale a mis en place un **service de surveillance** de ces résidences, en particulier pendant le week-end. Rondes et interventions immédiates sur simple appel téléphonique renforcent ainsi la **sécurité** de nos aînés.

Les logements « Foyer Soleil » des résidences Sylvère Verhulst, Winston Churchill et Bois-Blancs, Tourville ont vu leur gestion transférée de l'Office H.L.M. de la Communauté Urbaine au Bureau d'Aide Sociale le 1^{er} mars 1982, ce qui a permis d'**adapter au mieux les logements**, aux besoins du 3^e et du 4^e Age.

Pour les personnes âgées qui en ont besoin, le B.A.S. dispose d'un important **service d'aides ménagères**, qui compte 120 agents et intervient auprès de plus d'un millier de personnes. Dans un souci d'efficacité, ce service a été doté de moyens modernes, en particulier de postes émetteurs-récepteurs, qui facilitent les relations entre agents, et de l'informatisation de la gestion.

Concernant la restauration, un effort particulier est en cours pour assurer le **portage à domicile des repas** les week-ends et jours fériés. La **restauration à domicile** est vouée à un développement important dans les années à venir, tant cette formule est bien adaptée à une politique de **maintien à domicile**. « Qualité et diversité » doivent être les maîtres-mots de cette restauration. Une équipe « volante » permet les interventions d'urgence.

Le Bureau d'Aide Sociale fait l'acquisition d'un matériel moderne qui permettra, en liaison avec les associations, d'assurer un service précieux, pour le **maintien à domicile** des personnes âgées.



L'AVENIR DE LA VILLE: SA JEUNESSE

L'action que j'ai menée pendant six ans, en tant qu'adjoint responsable du secteur Enseignement et Jeunesse, a toujours été guidée par le souci de favoriser l'épanouissement scolaire et éducatif des jeunes, au sein de la Ville de LILLE.

A l'heure du bilan, je mesure le chemin parcouru mais aussi celui qui reste à tracer pour que l'école soit véritablement le pivot culturel du quartier, lieu d'accueil et de formation.

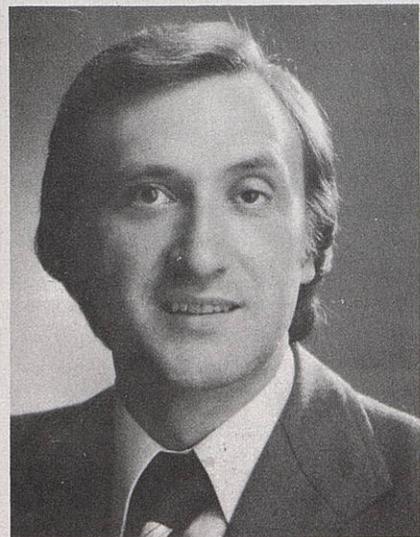
Recréer une communauté éducative, un espace éducatif autour de l'enfant, est un projet qui nous tient à cœur mais dont la Ville de LILLE ne peut assumer l'entière responsabilité, eu égard aux compétences qui sont les siennes.

Œuvrer pour une école ouverte sur le monde, moins inégalitaire, est donc une œuvre globale qui requiert le concours des enseignants, des familles mais aussi de tous les acteurs de la politique socio-culturelle de la Ville (animation, culture, sport, urbanisme), pour que les jeunes Lillois se sentent citoyens à part entière dans une Ville amie.

L'œuvre éducative est en perpétuel mouvement ; il importe de la poursuivre avec enthousiasme et tenacité.

Je ne regrette pas pour ma part d'y contribuer.

Bernard DEROSIER
Adjoint



l'épanouissement des petits Lillois

**Des écoles neuves ou rénovées
accueillent
chaque jour 17 000 enfants.
A cette richesse
des équipements, s'ajoutent
les centres de loisirs
et de vacances, les classes de neige
et les classes vertes.**

Il n'est pas dans la compétence des communes d'assurer la responsabilité effective de l'enseignement. Celui-ci relève du service public de l'Éducation Nationale et donc des Inspections Académiques.

Il faut néanmoins veiller au bon fonctionnement de ce service public, **en lui apportant les moyens matériels qui lui sont indispensables** : construction, entretien et réfection des locaux scolaires, ce qui repré-

sente une lourde charge dans le budget communal. Les lycées et collèges restent de la compétence de la Communauté Urbaine de Lille. La commune doit également entretenir de bons rapports avec l'inspection académique et le corps enseignant.

La Ville de Lille a toujours rempli pleinement son rôle dans ce domaine, considérant qu'il est de son devoir de **favoriser l'épanouissement scolaire et éducatif des petits Lillois.**



DE NOUVELLES ECOLES

L'effort en matière de construction scolaire s'est poursuivi au cours des six dernières années : la Ville de Lille comptait 97 écoles en 1977 ce qui la plaçait au rang des villes les mieux équipées. Pourtant le besoin d'écoles maternelles existait toujours. C'est pourquoi de nouvelles écoles ont été construites : l'école maternelle Rachel Lempereur, rue J.-Giraudoux en 1980, comprenant 4 classes et 126 élèves ; l'école maternelle « Dondaines » rue E.-Jacquet en 1980 comprenant 4 classes et 139 élèves ; l'école maternelle Briquetterie rue L.-Garreau en 1982 comprenant 4 classes et 119 élèves.

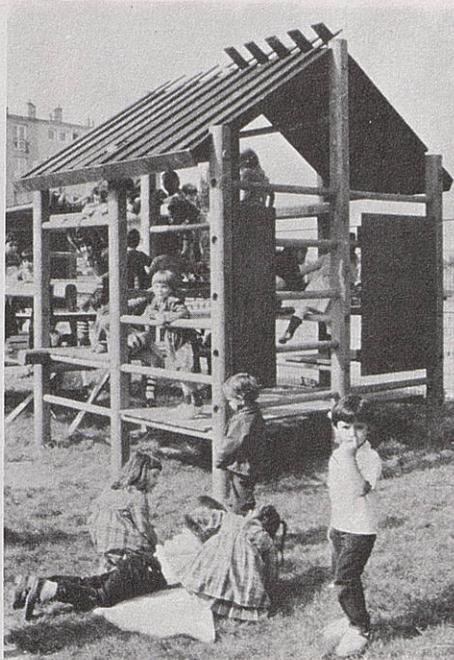
Un groupe scolaire complet est né également en 1981 dans le Vieux-Lille, rue des Célestines, comprenant l'école maternelle Jenner (4 classes et 98 élèves) et l'école primaire Lamartine (11 classes et 253 élèves).

L'engagement pris par la ville, pour la construction de locaux scolaires, est maintenant complètement rempli. **Tous les enfants Lillois, même les plus jeunes, peuvent être accueillis dans de bonnes conditions.**

POUR CEUX QUE LE SORT A DEFAVORISES

La Ville de Lille n'oublie pas non plus ceux que le sort a défavorisés. Une centaine d'entre eux sont accueillis à l'Institut Médico-Educatif, boulevard des Défenseurs. Après l'Institut Médico-Pédagogique qui fonctionne aujourd'hui dans de bonnes conditions, il restera à terminer l'Institut Médico-Professionnel, qui donnera à de jeunes adolescents handicapés mentaux, une formation leur permettant une **meilleure insertion sociale et professionnelle.**

D'autre part, l'école de Plein Air située dans le parc de la Carnoy accueille les enfants affectés de troubles momentanés.



REGLER LES PROBLEMES DU QUOTIDIEN

La Ville de Lille a également entrepris la **réfection et l'amélioration de nombreux bâtiments scolaires** : modernisation et réparations, travaux de sécurité, aggrandissement, revêtement du sol des cours, travaux sanitaires... etc. Le tout représente un budget de 20,7 millions de francs en 1982 pour l'ensemble du secteur enseignement.

Depuis 1977, a également été établi un **dialogue avec les enseignants**, qui peuvent rencontrer les représentants de la municipalité chaque année pour évoquer les problèmes vécus au quotidien. Dans le même souci, un bulletin de liaison des affaires scolaires a vu le jour. Il traite de sujets aussi variés que les classes de neige et de nature, les indemnités de logement, les fournitures scolaires, l'hygiène alimentaire, les garderies, etc...

Cette initiative doit encore trouver des développements afin que se resserrent plus encore les liens existant entre le personnel de l'Éducation, les associations, les comités de parents d'élèves, le personnel communal et l'adjoint responsable.

LA CAISSE DES ECOLES: UN MODELE DE CONCERTATION ET DE DECENTRALISATION

En matière d'éducation, la plus grande partie des responsabilités d'une commune s'exerce dans le péri-scolaire : c'est sur ce terrain qu'intervient la Caisse des Écoles.

Établissement public autonome, subventionné par la Ville, la Caisse des Écoles étend son action sur un vaste domaine contribuant ainsi à **améliorer la vie des enfants Lillois.** Il s'agit d'une véritable structure de concertation : en son Conseil d'Administration, enseignants et parents participent à l'élaboration des décisions.

Avec un budget de 34 millions de francs en 1982, la Caisse des Écoles gère 62 restaurants d'enfants, 19 centres de la Petite Enfance et assure la garderie de quelques 600 enfants dans des conditions pédagogiques exceptionnelles.

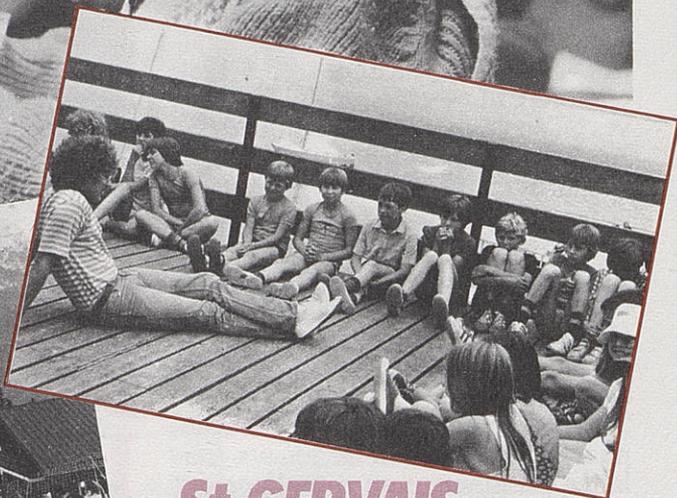


LES RESTAURANTS

En 1982, les dépenses concernant les restaurants ont constitué 57,88 % du budget global. En 1981, 814 813 repas ont été servis pour 171 jours de fonctionnement. On peut estimer à 7 000 le nombre d'enfants prenant leurs repas dans ces restaurants. La participation des parents varie de 2,60 F à 14,90 F alors que le prix de revient s'élève à 21,80 F.

La Commission d'hygiène alimentaire, créée en 1975, contrôle l'équilibre alimentaire et la qualité des repas.

Pour rationaliser la gestion des dépenses, la Caisse des Écoles a retenu le principe de la réalisation d'une cuisine centrale où seront confectionnés tous les repas. Les différents restaurants seront alors desservis par un système de « liaison froide ».



LES CENTRES DE LOISIRS

Depuis longtemps, la Caisse des Écoles offre la possibilité aux Jeunes Lillois de participer aux nombreuses activités des centres de loisirs.

Des centres d'animation de la petite enfance se sont ouverts : Moulins en septembre 1977, Salengro à Hellemmes en septembre 1980, Dondaines en octobre 1982.

Les Centres de loisirs sans hébergement (centres aérés) accueillent près de 3 000 enfants chaque année, pendant les vacances scolaires.

Dépositaire d'une importante mission sociale et éducative, la Caisse des Écoles et ses animateurs élaborent un programme varié d'activités pour toutes les catégories de jeunes. Bien des problèmes sont à résoudre mais on peut affirmer que les Centres Aérés Lillois fonctionnent bien.

Depuis plusieurs années, les animateurs se sont efforcés de varier les activités et d'appliquer de nouvelles formes d'animation : sorties, camping, cyclotourisme, équitation, échange avec de jeunes français et belges, initiation théâtrale...

St GERVAIS

Depuis 1975, la Ville de Lille dispose d'un équipement remarquable à Saint-Gervais : la Résidence Lydéric. Il permet d'accueillir les petits Lillois en classes de neige et en classes vertes.

Cet équipement se compose de deux chalets de style savoyard, construits au milieu d'un très beau parc. Y sont aménagées des chambres à coucher, des salles à manger, des salles de classes et des salles d'activités.

Durant ce dernier mandat, de nombreux travaux ont été effectués pour améliorer la qualité de l'accueil.

Les séjours des enfants se déroulent sur trois semaines et comprennent de nombreuses activités sportives, et la découverte d'un autre environnement.

Actuellement, 700 enfants bénéficient annuellement de ces installations, et pour beaucoup d'entre eux, c'est une occasion à ne pas manquer de goûter le bonheur de vivre.

LES ZONES D'ÉDUCATION PRIORITAIRE: LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Parce qu'elle connaît encore un retard en matière de scolarisation, la région du Nord poursuit activement son action éducative. C'est la raison pour laquelle les élus locaux et les responsables académiques ont encouragé l'initiative du Ministère de l'Éducation Nationale consistant à créer des Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP). Elles constituent un des moyens privilégiés de lutte contre les inégalités socio-culturelles et l'échec scolaire.

A Lille, quatre collèges ont été classés en ZEP : il s'agit des collèges Louise Michel, Albert Camus, Madame de Staël et Duplex.

Certains établissements primaires et maternelles ont élaboré un projet éducatif dans le cadre de ces zones.

Plusieurs stages rassemblant des élus, des travailleurs sociaux, un psychologue, un médecin et des associations de quartiers ont été organisés dans ce but.

Il s'agit d'une véritable mobilisation en faveur de l'éducation de nos enfants, qui conduit la Ville de Lille à mettre le plus d'atouts de son côté.



AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Conformément à la loi en vigueur (loi Guerneur), le Conseil Municipal de Lille a adopté dans sa délibération du 18 décembre 1980, le principe d'une participation de la Ville aux écoles privées, ayant passé un contrat d'association avec l'État. Ce forfait est calculé d'après le coût moyen des dépenses d'entretien d'un élève externe de l'enseignement public.

La Ville de Lille a donc pris en considération :

- 2 contrats pour la scolarité 79-80
- 9 contrats pour la scolarité 80-81
- 30 contrats pour la scolarité 81-82
- 31 contrats pour la scolarité 82-83

L'effort financier pour 1982 est de 1 401 487,50 F.

des réponses pour les jeunes

Donner du travail aux jeunes de 16-18 ans : cette nouvelle mission complète les mesures déjà engagées par la ville en faveur de la jeunesse

La municipalité connaît bien l'importance du phénomène « Jeunes » : de nombreux mouvements de jeunesse existent à Lille. Depuis 1965, elle a mis en place un Office Municipal de la Jeunesse qui rassemble toutes les associations de jeunes.

De cette concertation, sont nées des réalisations liées à deux idées principales :

- il faut que la municipalité lilloise aide les associations de jeunesse à vivre et à se développer ;
- il faut, en parallèle, permettre aux jeunes « inorganisés » de s'intégrer dans la vie associative.

La principale innovation de ces dernières années est l'organisation de rapports contractuels entre la Ville et les associations à qui sont confiées la gestion et l'animation d'équipements. Cette politique vise à responsabiliser les jeunes.

LILLE L'AVENIR DE LA VILLE: SA JEUNESSE

A partir d'objectifs définis librement et acceptés par la Municipalité, sont établis les termes d'un contrat dans lequel chaque partie s'engage : l'association pour l'action, et la collectivité pour le matériel.

Ce type de contrat régit les rapports de la ville avec la Maison de quartier de Fives et le foyer d'Éducation Permanente de la place Sébastopol.

Cette politique contractuelle sera étendue aux nombreux équipements disséminés dans les quartiers.

La ville prend donc en charge la totalité ou la moitié du financement des postes d'animateurs, et continue à subventionner 47 associations sur les 77 qui composent l'office.

l'Éducation Permanente, inaugurée en 1979, constitue un remarquable instrument de travail. Elle dispose d'une très belle salle de conférence et de salles de Commissions. Une activité intense y règne toute l'année.

Depuis 1977, l'I.L.E.P. a fortement accru et diversifié ses domaines d'intervention :

L'INSTITUT LILLOIS D'ÉDUCATION PERMANENTE

En mars 1974, la municipalité lilloise favorisait la création de l'Institut Lillois d'Éducation Permanente.

Il s'agissait d'une part, de **regrouper tous les secteurs de Formation** dans lesquels elle intervenait précédemment (cours de Promotion So-

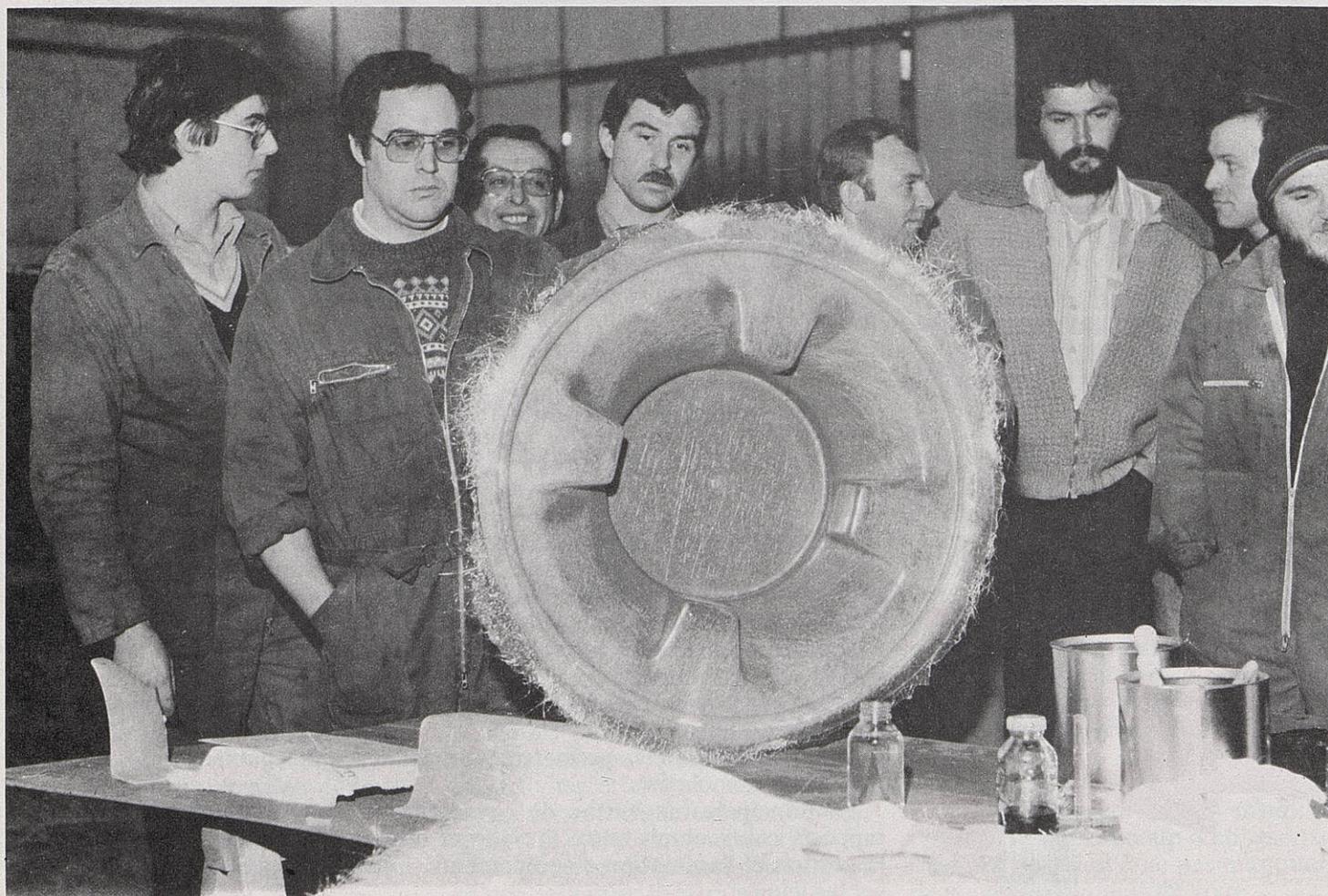
ciale, Cours Professionnels Municipaux) et d'autre part, d'**élargir le domaine d'action de la formation continue** (Professionnelle et Permanente).

Constitué en Association de type loi 1901, l'Institut Lillois d'Éducation Permanente a son siège à la Maison de l'Éducation Permanente, 1, place Georges-Lyon à Lille, dont il assure également la gestion. Il y dispose de bureaux et de salles de cours.

Aménagée par la Ville de Lille, dans les anciens locaux de la Bibliothèque Universitaire, la Maison de

IL GERE AU NOM DE LA VILLE DE LILLE, DEUX CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS

● l'un fonctionnant au lycée technique Baggio et préparant au C.A.P.



de Mécanicien Automobile, au C.A.P. des Métiers de l'Imprimerie, au C.A.P. des Métiers du Football ;
● l'autre fonctionnant au lycée technique Valentine Labbé et préparant au C.A.P. des Métiers de la Vente.
L.I.L.E.P. gère également les Cours de Promotion Sociale de la Ville de Lille

Qui sont ouverts à des travailleurs salariés ou à la recherche d'un emploi, souhaitant préparer un Certificat d'Aptitude Professionnelle ou un Brevet Professionnel.

Des secteurs ont été créés ou développés :

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

En direction des salariés des Entreprises, des collectivités locales ou territoriales, des organismes publics, des élus locaux, des femmes qui souhaitent « retravailler », mais aussi des demandeurs d'emplois.

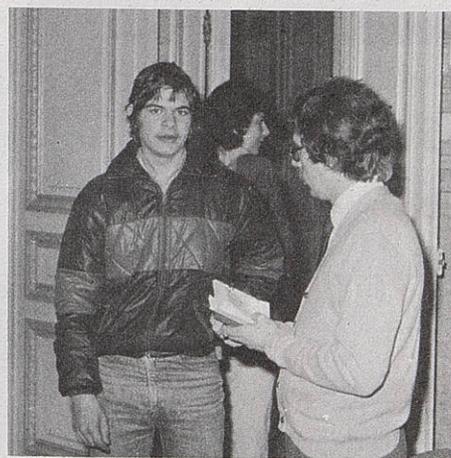
LA FORMATION PERMANENTE

Dont les actions essaient surtout de **concourir à l'épanouissement personnel de l'individu**, en dehors de toute finalité directement professionnelle (mécanique automobile, bricolage, menuiserie, composition florale, photo, formation à l'économie pour les militants d'associations, actions de découverte de l'art réalisées en liaison avec le Palais des Beaux Arts de Lille etc.).

Après avoir participé, depuis 1977, à tous les programmes mis en œuvre par l'État pour la Formation des Jeunes et des Demandeurs d'Emploi, l'I.L.E.P. a réalisé les études préalables à la mise en place de la Mission Locale de Lille qui vise à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des Jeunes.

L'équipe permanente de l'I.L.E.P., qui comptait quinze personnes en 1977, en compte trente-quatre en 1982. Dans le domaine de la formation professionnelle continue, 22 000 heures/stagiaires ont été organisées en 1977... et 160 000 en 1982.

L'ACTION DE LA VILLE DE LILLE EN FAVEUR DES JEUNES DE 16-18 ANS



Le chômage, chacun le sait, est la préoccupation majeure des Français, en particulier le chômage des jeunes.

Le gouvernement a pris le problème à bras le corps, en multipliant les mesures ponctuelles permettant la création d'emplois.

La Ville de LILLE a été la première à signer un contrat de solidarité, prévoyant l'embauche d'un certain nombre de jeunes.

Mais il fallait aller plus loin : l'ordonnance du 26 mars 1982 détermine l'action à mener en faveur des jeunes de 16 à 18 ans, afin de **leur assurer une qualification professionnelle et faciliter leur insertion sociale.**

La Ville de LILLE a pris l'initiative, par délibération du 10 juillet 1982, de demander la création **d'une mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.**

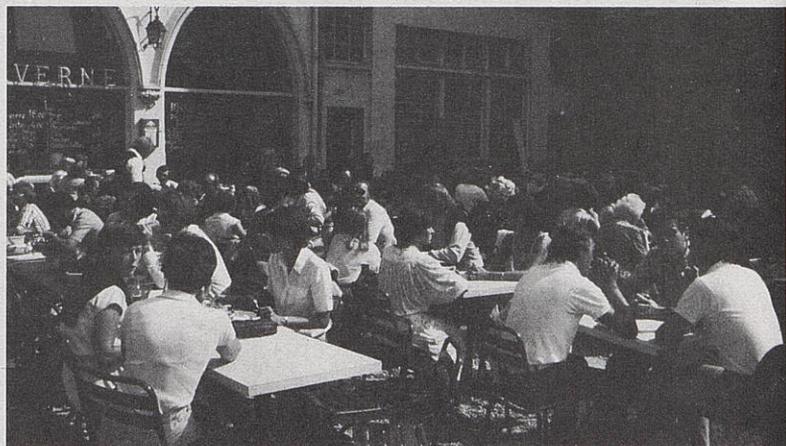
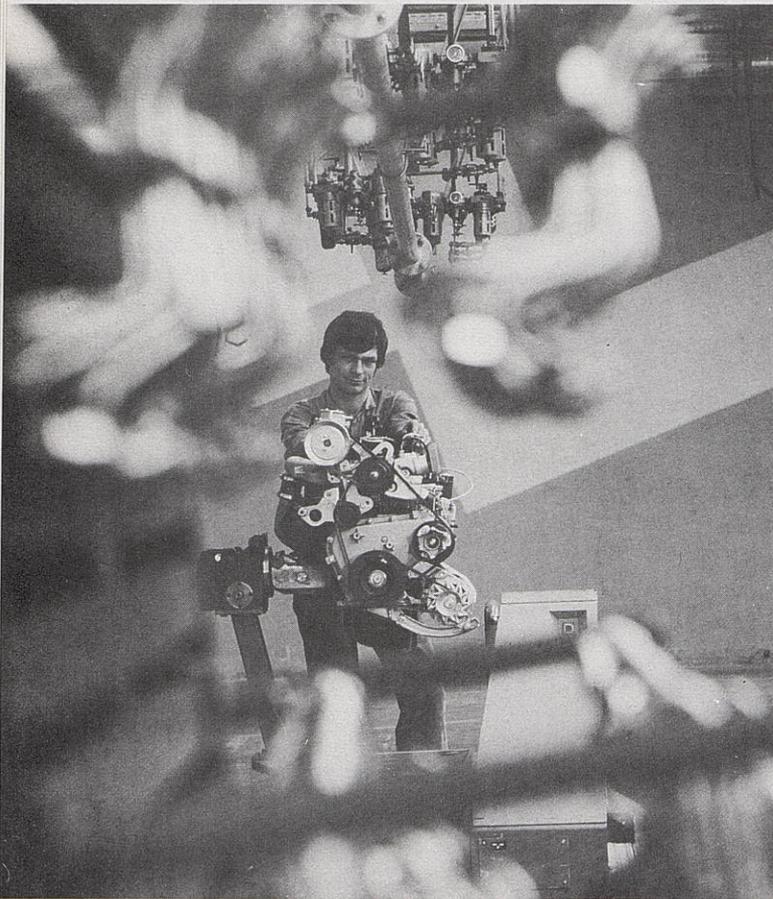
En outre, l'Assemblée Communale a décidé la mise en place d'une Commission Municipale et confié l'étude préalable des opérations à l'Institut Lillois d'Éducation Permanente.

En septembre, les statuts de l'Association Lilloise pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ont été adoptés : le Conseil d'Administration comprend des membres du Conseil Municipal, des représentants des administrations concernées, des organisations syndicales et professionnelles, des associations culturelles et d'éducation populaire, et des organismes de formation.

Dès octobre, les missions d'accueil d'information et d'orientation ont été assurées avec le concours des Mairies de Quartier, du Centre Régional d'Information Jeunesse et de la Maison de l'Éducation Permanente.

Sur le plan financier, la Ville de LILLE supporte 50 % du coût de fonctionnement de la mission locale, soit 160 000 F pour quatre mois de fonctionnement.





**LA VILLE LABORIEUSE,
ACCUEILLANTE, ANIMEE**

la dimension internationale

Grande capitale régionale, la ville a multiplié ses équipements, diversifié ses commerces, enrichi ses échanges. C'est maintenant une grande cité européenne.

Pierre Mauroy et l'équipe municipale ont favorisé le développement de grandes structures, pour conforter **la dimension internationale de la ville :**

Un Office du Tourisme efficace, le Palais des Congrès et de la Musique qui entrera en service en 1983, doublé d'un équipement hôtelier performant, et bientôt un Centre d'Information Municipal regroupant des structures administratives et associatives, toutes spécialisées dans le renseignement du grand public.

D'année en année, l'appui financier de la ville a permis à l'Office du Tourisme de conquérir **une place plus importante dans le monde du tourisme et des loisirs.** C'est ainsi que l'Office répond chaque année à 326 000 appels au Palais Rihour, mais aussi à son antenne de la gare ferroviaire. Il représente maintenant **une structure essentielle d'accueil et d'information** sur les loisirs et la culture, tant pour Lille que pour la région, la France et l'Étranger. Chaque année sont distribués 8 000 plans de la ville. En 1982, une série de quatre brochures : « Lille, ville pratique », « Lille, ville sportive », « Lille, ville gastronomique et vivante », « Lille, ville d'accueil et de congrès » a été éditée.

L'Office est devenu également un organisme de promotion de Lille et de la région Nord/Pas-de-Calais, par son service de visites guidées, par l'organisation de colloques, congrès séminaires, bref par une collaboration aux multiples activités

régionales et locales.

Soucieuse d'assurer à ses habitants le maximum de chances pour défendre leurs droits administratifs mais aussi leurs conditions, **la ville a favorisé l'implantation du Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (C.I.R.A.).** Ce centre, ouvert en octobre 1982, connaît un succès important, comme en témoigne le nombre des appels qu'il reçoit chaque jour.

La femme doit tenir sa place dans la société. Lille accueille depuis décembre 82, **le Centre d'Information sur les Droits de la Femme.**

Enfin, **la renommée de nos voies piétonnières** et l'organisation de spectacles de haut niveau, comme ceux du Festival de Lille, attirent de plus en plus de personnes de la région mais aussi de pays étrangers. Par cette politique d'accueil, **Lille ouvre ses portes à tous.**

La situation géographique de la Ville de Lille, au confluent des grands axes de circulation de l'Europe du Nord-Ouest, lui a valu une vocation qui s'est aujourd'hui affirmée : celle d'être d'abord une ville d'accueil.

C'est pourquoi Pierre Mauroy et l'équipe municipale se sont fait une mission de doter Lille de **grands équipements** — le Palais des Sports Saint Sauveur ou le Palais de la Musique et des Congrès en sont de prestigieux exemples —, pour y **accueillir de plus en plus de manifestations de portée nationale et internationale.**

Enfin, en cultivant des relations étroites avec huit villes étrangères de l'Europe de l'Ouest, d'Afrique et d'U.R.S.S., Lille pérennise sa tradition d'hospitalité et sa volonté de **favoriser les échanges entre les peuples.**



LILLE LA VILLE LABORIEUSE, ACCUEILLANTE, ANIMEE

LE PALAIS DES CONGRES ET DE LA MUSIQUE OUVRIRA SES PORTES LE 1^{er} JUIN 1983

Réalisé à l'initiative de la Ville de Lille en liaison avec la Communauté Urbaine, le Palais des Congrès et de la Musique de Lille ouvrira ses portes le 1^{er} juin 1983.

Intégré dans le vaste complexe du Nouveau Siècle, on y accédera par un parvis aménagé en secteur piétonnier. On trouve déjà un parking de 940 places sur six niveaux, 152 logements sociaux, 4 000 m² de surfaces de bureaux et 14 boutiques. A proximité immédiate, un hôtel, avec une salle polyvalente de 1 300 m², sera réservé en toute priorité à la

restauration des congressistes. C'est à la fois un centre de travail doté des techniques les plus modernes, et un Palais de la Musique conçu pour satisfaire les mélomanes les plus exigeants.

Au total le Palais des Congrès et de la Musique dispose notamment :

- d'une salle de Congrès et de spectacles de 2 056 places, comportant en mezzanine des cabines de traduction simultanée et de projection cinématographique.
- d'une salle de mini-congrès de 536 places (570 m²) qui peut également accueillir de grandes expositions ainsi que des réceptions.
- de 2 salles d'exposition de 170 m²
- d'une fosse d'orchestre à plancher hydraulique
- de 6 cabines de traduction simultanée
- de 13 salles de commissions cloisonnables pour accueillir 50 à 120 personnes (de 50 à 120 m²).
- d'un salon de réception avec bar de 800 m² susceptible également d'accueillir les expositions les plus diverses.

En outre le Palais des Congrès et

de la Musique dispose d'un service spécialisé de préparation et d'organisation des Congrès et manifestations. Le planning d'occupation pour 1983 est déjà riche de manifestations nationales et internationales.

Dans le cadre de la reconquête du centre-ville, le Palais des Congrès et de la Musique réintègre le loisir au cœur même de la cité, à deux pas du secteur piétonnier, du centre commercial lillois, à proximité immédiate des sièges des grandes sociétés et des administrations, ainsi que du secteur sauvegardé du Vieux-Lille.

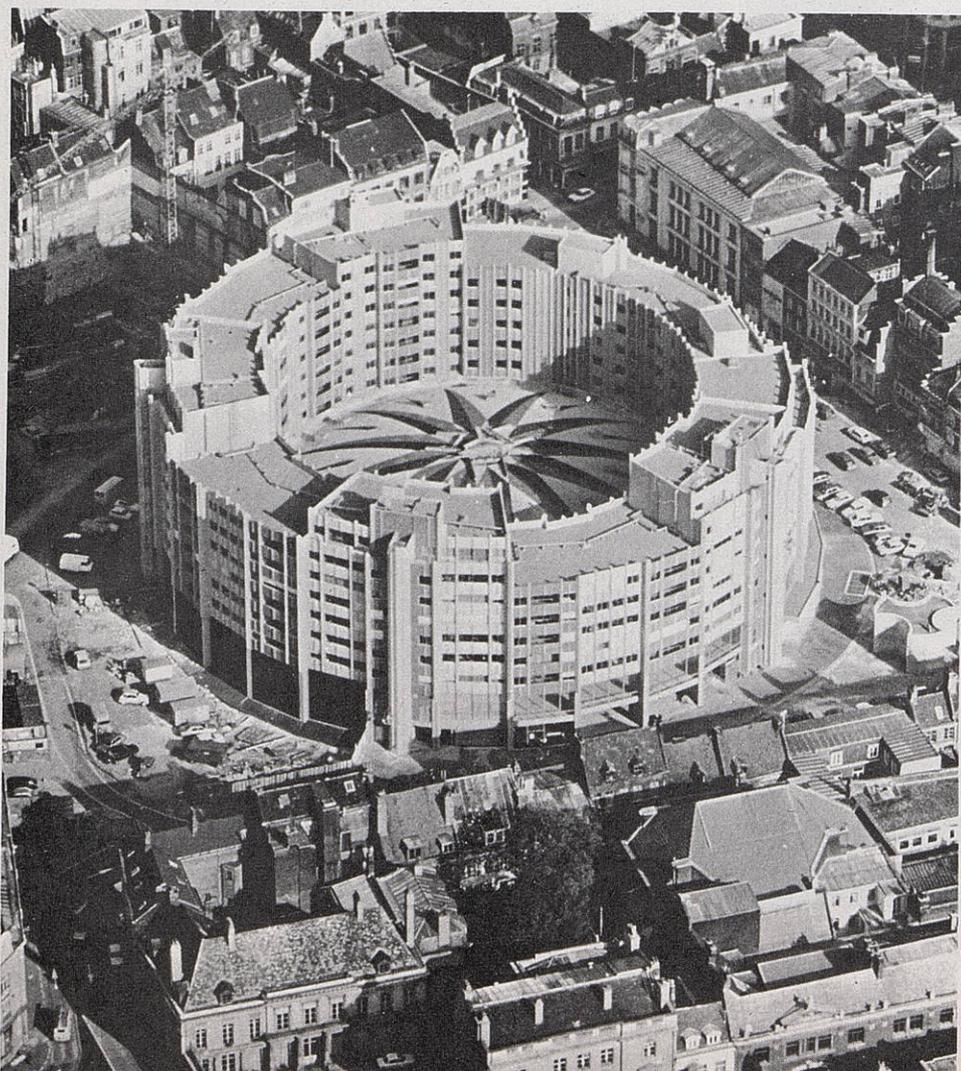
UNE INTENSE ACTIVITE COMMERCIALE: LE COMMERCE NON SEDENTAIRE

L'équilibre commercial, qui doit contrebalancer l'importance des grandes surfaces périphériques, a conduit la ville à favoriser le développement du commerce de plein-air. Plusieurs actions ont été menées :

- la rénovation des halles de Wazemmes qui connaissent un important regain commercial
- la création de plusieurs marchés, en concertation avec les conseils de quartiers, à St Maurice Pellevoisin, Eugène Thomas et rue du Faubourg des Postes. Au total, ce sont vingt deux marchés qui animent chaque semaine la ville, sans parler de la braderie qui accueille tous les ans un million de personnes.

L'ACTIVITE COMMERCANTE SEDENTAIRE

La politique lilloise a eu pour objectif la « reconquête de son marché intérieur ». Pour cela, la municipalité a favorisé le développement des quartiers traditionnellement commerçants : le centre-ville



LILLE LA VILLE LABORIEUSE, ACCUEILLANTE, ANIMEE

avec l'épanouissement du secteur piétonnier, ainsi que l'aménagement du cheminement pour piétons rue Nationale et autour du Palais des Congrès.

Quant au quartier Gambetta-Wazemmes, avec ses associations commerçantes dynamiques, il confirme sa vocation et assure le quart du commerce traditionnel lillois.

Enfin, Fives, handicapée pendant les travaux du métro, retrouve désormais l'allure d'un quartier d'avenir.

La ville a également favorisé la création des unions de commerçants. Elles sont aujourd'hui trente-deux. La concertation permanente a permis le maintien des commerces dans les quartiers, ainsi que l'organisation de plusieurs associations de commerçants.



LES MARCHES DANS LES QUARTIERS

WAZEMMES
place de la Nouvelle Aventure
Eglise St Pierre St Paul
mardi – jeudi – dimanche
(matin seulement)

SEBASTOPOL
place Sébastopol
mercredi – samedi
(matin seulement)

DELIOT
place Déliot
mercredi – samedi
(matin seulement)

DU CONCERT
place du Concert
mardi – vendredi – dimanche
(matin seulement)

EDITH CAVEL
place Edith Cavel
vendredi
(matin seulement)

CONCORDE
avenue Verhaeren
vendredi
(matin seulement)

PELLEVOISIN
Eglise Notre-Dame
de Pellevoisin
mercredi
(matin seulement)

ALBERT THOMAS
place Albert-Thomas
jeudi
(matin seulement)

ST SAUVEUR VARLIN
avenue Eugène-Varlin
samedi
(matin seulement)

ST SAUVEUR KENNEDY
rue St Sauveur
mardi
(matin seulement)

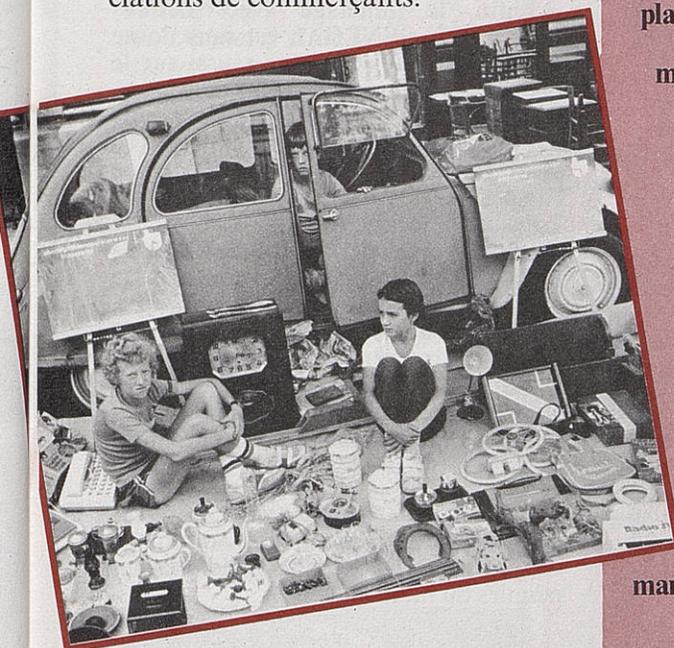
DES BOIS BLANCS
rue Surcouf
mercredi après-midi

D'HELLEMMES
place Hentgès
mercredi – samedi
(matin seulement)

BROCANTE
place du Concert
samedi (avril à octobre inclus)
après-midi

ANIMAUX WAZEMMES
Eglise St Pierre-St Paul
rue Littré
dimanche
(matin seulement)

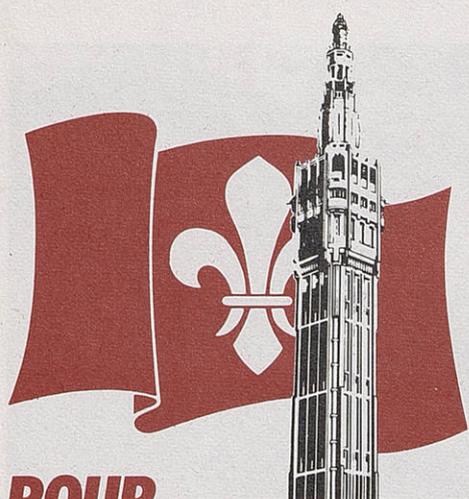
FIVES
place Madeleine Caulier
mardi – jeudi – dimanche
(matin seulement)



LILLE-METROPOLE, CAPITALE REGIONALE

Le rayonnement économique de la ville s'est aussi amplifié par la création d'activités nouvelles. Une action volontariste au niveau foncier et administratif a permis la commercialisation de plus de 30 000 m² de bureaux neufs. Cette action a confirmé Lille dans son rôle de capitale tertiaire et administrative régionale.

LILLE LA VILLE LABORIEUSE, ACCUEILLANTE, ANIMÉE



POUR BIEN RECEVOIR: DE BONS HOTELS ET DE BONNES TABLES

Cœur de la région Nord/Pas-de-Calais, fusion enrichissante des deux cultures voisines de la France et des Pays-Bas, Lille perpétue l'alliance entre tradition et modernité. La gaîté et l'entrain de ses habitants font vivre fêtes et réjouissances populaires, et animent tard le soir la foule de la Grand'Place, des rues piétonnières, des restaurants et des cafés.

Lille a accueilli ces dernières années des congrès nationaux et internationaux, des manifestations sportives à caractère mondial, ainsi que de nombreux touristes.

Par sa tradition d'accueil, Lille attire. Mieux, elle retient. Hôtellerie et restauration se sont développées en conséquence pour assurer le meilleur accueil possible. Lille dispose actuellement de **2 626 chambres en hôtel et 148 en maison d'accueil**.

Quant à la restauration, Lille propose un éventail gastronomique tout à fait remarquable : qu'il s'agisse de Cuisine du Nord, de France, mais aussi d'Italie, de la Grèce, de l'Espagne ou encore d'Union Soviétique. Aussi la capitale des Flandres est donc prête à accueillir de la meilleure façon les visiteurs d'un jour. L'accueil est chaleureux. La preuve : nos hôtes hésitent à repartir.

HUIT JUMELAGES POUR ACCENTUER LES ECHANGES



Deux villes ont rejoint le groupe des six villes déjà jumelées à Lille : ce sont Kharkov (U.R.S.S.) et Saint-Louis du Sénégal en 1978. En plus de ces deux villes, Lille poursuit des échanges avec Leeds (Grande-Bretagne), Liège (Belgique), Cologne (R.F.A.), Turin (Italie), Rotterdam (Pays-Bas), Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

C'est que la ville, fidèle à sa réputation hospitalière, veut consolider la construction européenne par le biais des échanges de population entre les villes. Elle réalise aussi l'élargissement géographique des jumelages et l'approfondissement de relations populaires.

Pour chacune de ces relations inter-villes, les associations lilloises d'échanges, mais aussi des associations culturelles ont été directement concernées.

Avec la ville de LEEDS, Lille a surtout entretenu des échanges scolaires pour favoriser la pratique de la langue anglaise.

Le jumelage Lille-LIÈGE est l'un des plus anciens et des plus dynamiques. Les Liégeois se sentent chez eux à Lille et nous sommes toujours bien accueillis outre-Quévrain.

COLOGNE, ville sportive, a essentiellement entretenu des rapports avec les Lillois dans ce domaine. Notre ville s'est aussi associée aux grandes mani-

festations économiques et culturelles de cette ville allemande.

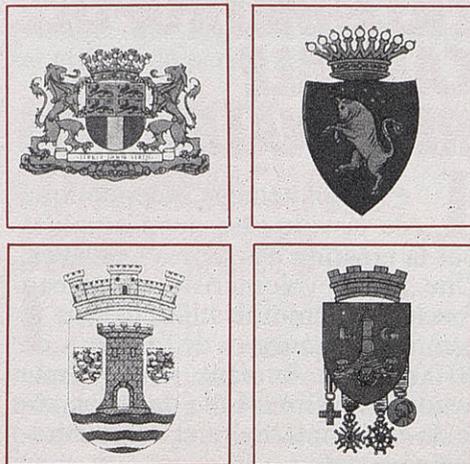
TURIN a eu de nombreux échanges dans le cadre du Festival de Lille 1981, dont le thème était l'Italie. L'association France-Italie a créé en son sein, un comité Lille-Turin, en liaison avec la Municipalité.

L'an dernier enfin, la ville de Lille a participé à la Foire de ROTTERDAM et a accueilli une grande exposition de cette ville néerlandaise à l'Hôtel de Ville.

Quant à KHARKOV, c'est par le biais des échanges effectués depuis une quinzaine d'années par l'association départementale France-U.R.S.S., que ce jumelage a été concrétisé. Des échanges entre délégations d'élus ou groupes de population ont été possibles, ainsi que des échanges d'expositions à caractère culturel.

Enfin, le jumelage avec SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL est sans doute le plus attractif et le plus réussi sur le plan populaire, compte-tenu de son caractère récent. Cette réussite s'explique par l'engouement de la population mais aussi grâce à la création en février de l'association Partenariat Lille-Saint-Louis du Sénégal. La ville a décidé de construire prochainement à Saint-Louis une « maison de Lille » qui contribuera encore mieux à favoriser les échanges. Malgré la crise économique mondiale qui engendre, certes, d'autres priorités, la ville de Lille considère que les échanges internationaux sont un outil nécessaire au développement de la cité lilloise.

Par des échanges soutenus entre les peuples, Lille consolide ainsi son image de carrefour et de ville solidaire des peuples du monde.



dialogue et concertation

Avec le monde économique, la Ville de Lille a multiplié les rencontres. Des problèmes, posés aux commerçants, artisans et industriels, ont ainsi trouvé une solution.

Dans la tourmente mondiale de la crise, rien de ce qui concerne l'Economie n'a été étranger à la Municipalité Lilloise.

— Etre à l'écoute, observer, analyser.

— Maintenir les EMPLOIS (plus de 1 500 emplois de production maintenus par des actions volontaires).

— Animer le COMMERCE (rues piétonnes, métro).

— Favoriser LE

CONSUMMATEUR LILLOIS (réimplanter L'ARTISANAT, développer les MARCHES FORAINS, réanimer commercialement certains quartiers).

— Donner à Lille la capacité d'attraction d'une CAPITALE REGIONALE (30 000 m² de bureaux neufs, un Palais des Congrès, un futur Lycée International).

Telle a été la politique volontaire de la Municipalité, dans le dialogue et la concertation avec toutes les organisations représentatives du monde du Travail et de l'Economie.

Grâce à cette volonté, Lille est au point de vue économique une relative oasis de calme dans la tempête.

Claude CATESSON
Conseiller Municipal Délégué



En 1977, le « Nouveau Contrat Lillois » proposé par Pierre Mauroy se fixait comme objectifs de « poursuivre l'action de valorisation et de promotion de la Ville de Lille par la création d'activités nouvelles, mettre en place des moyens nécessaires pour suivre la situation économique, maintenir la destination des terrains utilisés en industries et faciliter le maintien et même le développement des activités artisana-

les. »

Pour mettre en œuvre ces principales orientations, un service spécialisé a été créé.

Travaillant en liaison permanente avec les élus concernés, il s'est fixé trois missions principales, sous-tendues par la volonté de créer et de maintenir le dialogue et la concertation, avec les représentants du monde économique.



1^{ère} MISSION: ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE LILLOISE

Elle était nécessaire pour élaborer une politique cohérente. Cette première mission a été accomplie en mettant sur pied un **mini-observatoire économique**, utilisant les sources traditionnelles de l'information économique (INSEE - ANPE - Banque de France...), mais également des sources d'origine professionnelle (Syndicats, Groupements Nationaux, etc...).

Un tableau de bord régulier a permis ainsi de révéler de façon périodique les grandes tendances de l'évolution économique lilloise, et de les analyser.

2^{ème} MISSION: LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DE LA MUNICIPALITE

Le tissu industriel lillois, encore riche et diversifié, connaissait depuis quelque temps, une double mutation, qui menaçait à terme l'équilibre économique général de la ville. En effet, d'une part la conjoncture économique conduisait à de nombreuses fermetures d'entreprises (dans la confection notamment) ainsi qu'à des suppressions

LA NOUVELLE BOURSE
DU TRAVAIL
Rue Jeanne d'Arc
Rue B. Delespaul

C'était une des promesses de la Municipalité que de loger dans des conditions décentes, les grandes organisations syndicales, jusque là hébergées à l'ancienne Bourse rue Gambetta, ou dispersées dans des locaux restreints et peu confortables. Les travaux ont été menés avec diligence et efficacité dans les anciens locaux de l'Institut de Chimie.

Une première tranche, terminée en septembre 1981, permettait l'installation de la C.F.D.T.

Ce fut le tour ensuite de l'Union Départementale C.G.T., dans l'aile de la rue G. St Hilaire.

Les travaux de la troisième partie, côté rue Jeanne d'Arc, vont démarrer dans les prochaines semaines pour accueillir les premiers syndicats de la Fédération F.O.

L'aménagement se poursuivra lorsque l'I.R.A. aura emménagé dans ses nouveaux locaux de la rue J. Jaurès.

d'emplois (essentiellement dans le secteur de la mécanique et de la métallurgie); d'autre part pour des raisons liées à la Communauté Urbaine de Lille, beaucoup d'entreprises désireuses de s'étendre ou de moderniser leurs implantations, étaient conduites à s'installer hors de la ville, dans les zones industrielles spécialement aménagées par la C.C.I.

La politique industrielle de la Municipalité a donc été double :

- le sauvetage des entreprises en difficulté qui pouvaient encore bénéficier d'aides spécifiques ;
- la mise à disposition de bâtiments industriels réaménagés par la ville, afin d'inciter le secteur privé à maintenir dans la commune des usines relais ou des usines d'avenir.

3^{ème} MISSION: LA POLITIQUE D'ANIMATION COMMERCIALE ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

En ce qui concerne le commerce sédentaire, les élus lillois se sont attachés au **dialogue et à la concertation permanente avec les unions de rue**, tout en poursuivant une politique d'urbanisme commercial - l'implantation, rue de Béthune, de Marks & Spencer en est un exemple.

Quant au commerce non sédentaire, là encore le dialogue a été le maître mot ; il a permis une **rénovation des Halles de Wazemmes, en concertation avec les usagers** et le développement des marchés de quartier.

Dialogue encore pour l'artisanat avec la Chambre des Métiers, qui s'est soldé par deux opérations majeures : la Cité artisanale du Vieux-Lille (rue de la Monnaie et place aux Oignons) et le centre artisanal des anciennes Halles Centrales.

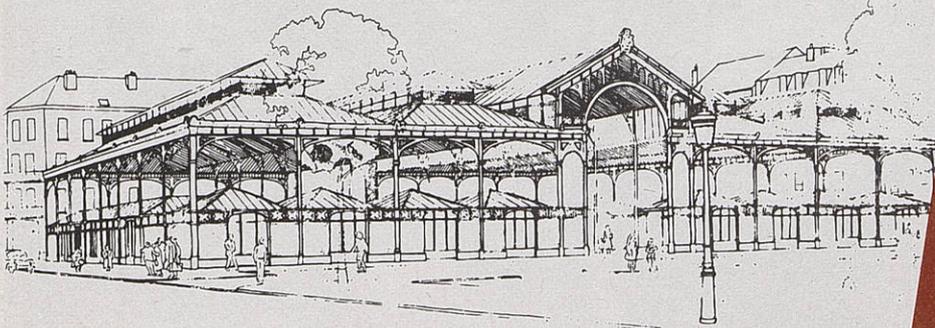
MAINTENIR DES EMPLOIS

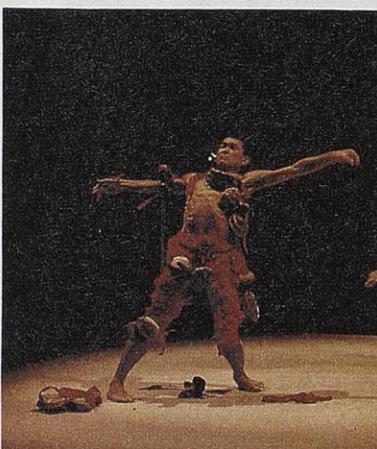
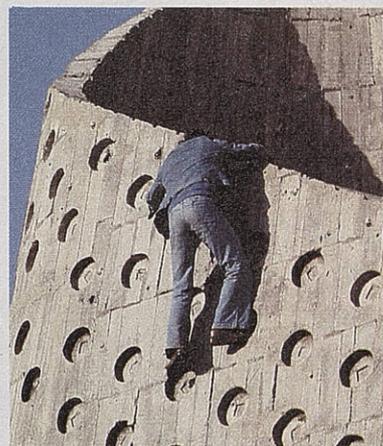
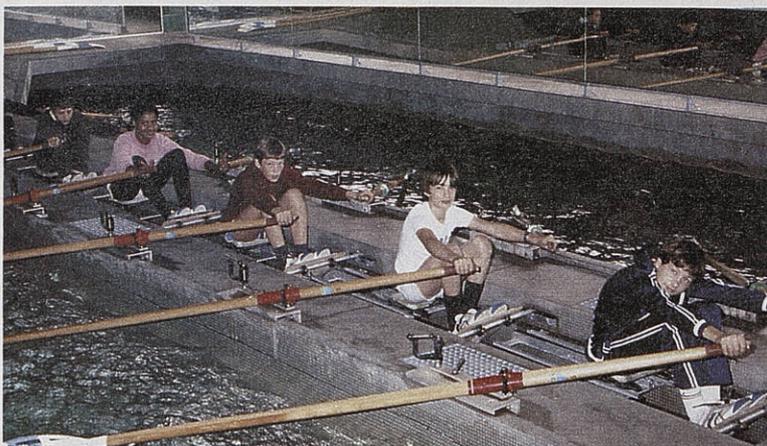
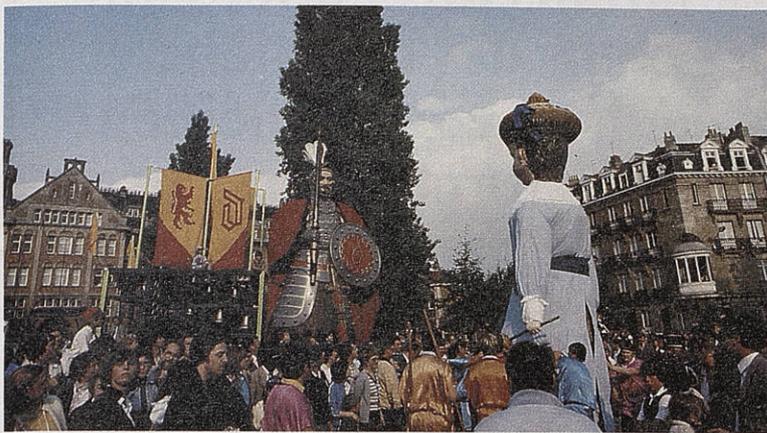
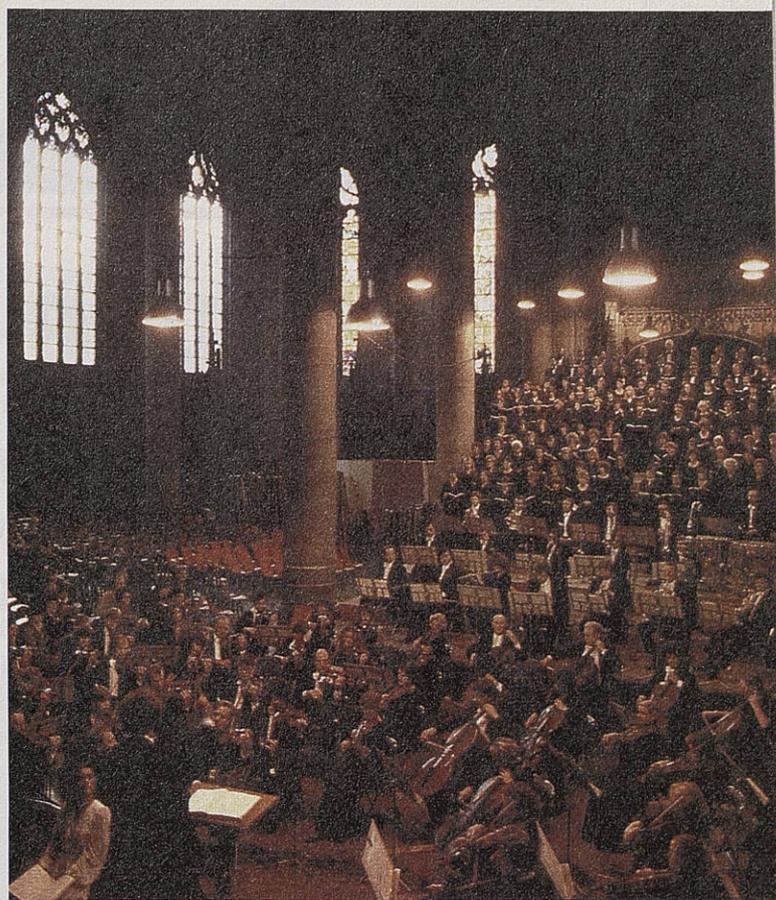
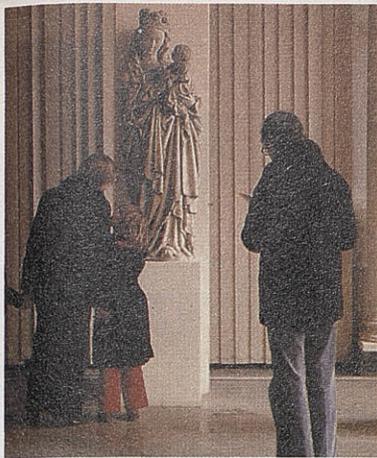
Dans le cadre de son action économique, la Ville de Lille a pu examiner environ quatre vingt-dix dossiers d'entreprises lilloises.

Un secteur a fait l'objet d'une attention toute particulière dans la Municipalité : celui de l'**Imprimerie** avec l'Entreprise HELIO NEA (reprise par Jean DIDIER) et l'entreprise DAMBREME (encres d'Imprimerie).

Pour ces deux affaires qui ont été traitées avec le CIASI, l'action de la Municipalité a été essentiellement une **intervention foncière** :

- Achat et vente d'un terrain pour faciliter l'installation de la Nouvelle Imprimerie, Jean DIDIER (400 emplois maintenus)
- Achat des actifs immobiliers et location à l'Entreprise DAMBREME (150 emplois maintenus).





**LA VILLE DES ARTS,
DES SPORTS, DE LA FETE**

une ville sportive

Des installations diversifiées au service des clubs des quartiers, et de grands équipements, concilient à Lille le sport pour tous et le sport de haut niveau.

Une augmentation de près de la moitié du nombre des terrains de sports, 2 piscines couvertes supplémentaires, 4 nouvelles salles de sports, un programme suivi de travaux de réfections et d'aménagements d'équipements existants, une aide accrue aux centres d'initiation sportive.

Des expériences nouvelles : la première société d'économie mixte sportive, une politique de conventionnement avec les clubs de haut niveau,

telles sont les réalisations et les actions qui permettent d'avancer que la Ville de Lille s'est efforcée de répondre aux objectifs qu'elle s'était fixés, pour satisfaire les nouveaux besoins de sa population tant dans le domaine du sport de masse et de loisirs que du sport de haut niveau.

Lille a fait la preuve, qu'elle est en mesure, désormais, d'accueillir des manifestations sportives d'ampleur nationale, européenne et même mondiale.

Docteur Albert MATRAU
Adjoint



Le sport occupe une très grande place dans la vie municipale, tournée vers les jeunes et les adultes. Il constitue **un facteur d'animation majeur.**

La Municipalité a favorisé **une ouverture maximum des équipements**, (stades, piscines, gymnases) par une concertation constante avec les usagers (associations, enseignants), par une animation en direction des jeunes, et des adultes.

En matière d'installations sportives, il a été donné **priorité aussi bien aux unités de quartier, qu'à des équipements lourds et prestigieux.**

Lille est une ville sportive, riche en équipements divers, fréquentés par des adeptes de disciplines très

variées. Qu'il s'agisse du sport de haut niveau, du sport amateur ou des petits clubs, tout a été mis en œuvre pour hisser **la qualité et la disponibilité des équipements** municipaux au niveau de la demande exprimée par les Lillois.

DES EQUIPEMENTS POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Les grandes réalisations, telles le Palais des Sports Saint-Sauveur, la Piscine olympique Marx Dormoy, permettent désormais à

LILLE LA VILLE DES ARTS, DES SPORTS, DE LA FETE

Lille, d'être le point de rencontre des manifestations de très haut niveau.

C'est ainsi que le Palais des Sports Saint-Sauveur a été le théâtre de la Gymnasiade et des Championnats du Monde d'Haltérophilie.

Cette animation se poursuivra, puisque la Municipalité a décidé d'accueillir le Tour de France tous les 2 ans : cela s'est produit en 1980 et en 1982.

UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE SPORTIVE: LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB (L.O.S.C.)

Dès la parution de la loi du 29 octobre 1976, la Ville de Lille avait décidé, à la suite de réunions organisées entre les Maires des villes de France ayant des clubs de football professionnel, de se porter volontaire pour expérimenter la création d'une société d'économie mixte sportive. Cela, en vue de parvenir à un assainissement de la situation de son club professionnel. La société était constituée le 3 juillet 1980. Depuis cette date, la Ville de Lille intervient, par l'intermédiaire de ses représentants, dans tous les actes de la société d'économie mixte sportive. Elle prend ainsi une part plus active dans la gestion du Club.

L'AIDE AUX CLUBS

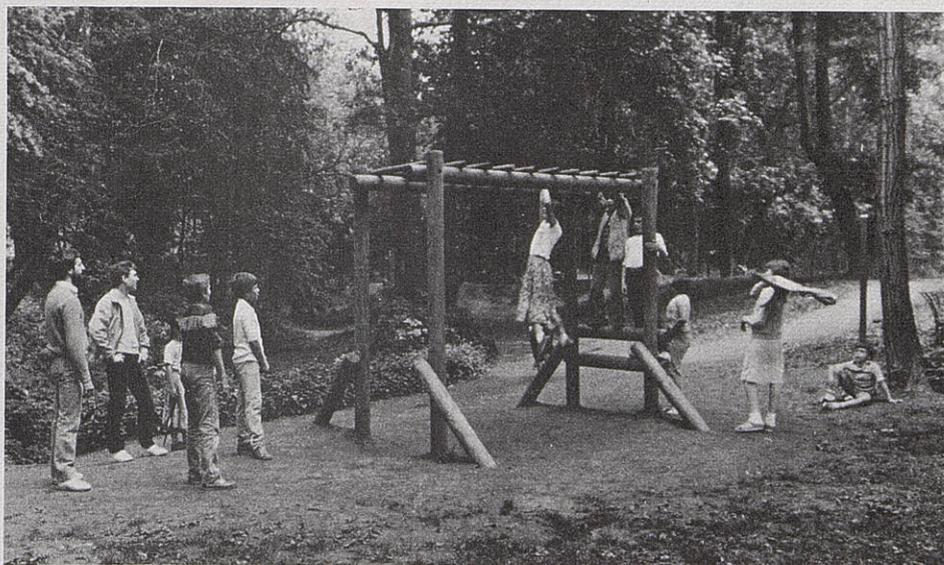
Lille possède des clubs fanions. Très attachée à la politique de sports éducatifs, et désireuse d'apporter une aide aux clubs de niveau national, la Municipalité avait envisagé de leur accorder une aide supplémentaire, destinée à leur permettre de poursuivre et d'intensifier leur politique de promotion de leur discipline, en direction d'un large public.

Cette orientation s'est d'ores et déjà concrétisée par la passation

d'un contrat de formation et d'animation avec le Lille-Université Club (L.U.C.) natation.

LA SOCIÉTÉ MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE

Deux nouveaux centres municipaux d'initiative sportive ont été ouverts en septembre 1982. On assiste en effet à un nouvel engouement des enfants pour la pratique de la gymnastique. Les résultats sont encourageants : deux cents licenciés sont inscrits à ce club. La saison 1981-82 a permis la découverte de jeunes gymnastes prometteurs.



LES RÉALISATIONS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Un grand nombre d'équipements sportifs ont été construits entre 1977 et 1982 :

1977 : terrain des Bois-Blancs.

1978 : terrain de la Porte d'Ypres – Salle de Sports Francisco-Ferrer.

1979 : terrain en gazonné du SILLIAM – Complexe de la Briquetterie.

1980 : terrain de la Porte de Roubaix – Centre Nautique.

1981 : terrain de la Ferme du Bois – Piscine du Sud – Parcours CRAPA du Bois de Boulogne.

1982 : terrain de hockey de l'Avenue de l'Escaut – 2 terrains des Margueritois – Terrain du bd de la Moselle – Salle du bd de la Moselle.





DES EQUIPEMENTS SPORTIFS TRES FREQUENTES

les salles et les stades

Pour favoriser au maximum le sport, les installations sont ouvertes tous les jours de 8 h à 22 heures.

Elles sont utilisées dans la journée, du lundi au samedi matin par les scolaires, le mercredi étant réservé aux associations sportives scolaires et universitaires, ainsi qu'aux

centres municipaux d'initiative sportive et de perfectionnement. De 17 h à 22 h, et les samedi et dimanche, nos équipements sont fréquentés par les clubs affiliés à l'Office Municipal des sports.

Ainsi pour la saison en cours, les terrains d'entraînement seront utilisés pendant 6 600 heures et des compétitions s'y dérouleront pendant 6 120 heures. **Les salles de sports sont utilisées dans l'année par 87 clubs, pendant 26 040 heures.**

La superficie des installations sportives entretenue à Lille est passée de 341 841 mètres carrés en 1977 à 452 101 mètres carrés en 1982.

les piscines

En 1981, 522 762 entrées ont été enregistrées dans les piscines lilloises.

La Ville de Lille assure durant deux années consécutives, l'enseignement de la natation scolaire aux jeunes Lillois fréquentant les écoles primaires et ce gratuitement, tant du point de vue de l'accès que des transports. Une compétition annuelle, le challenge de natation, organisé en juin, permet aux jeunes élèves de différentes écoles primaires de se mesurer.

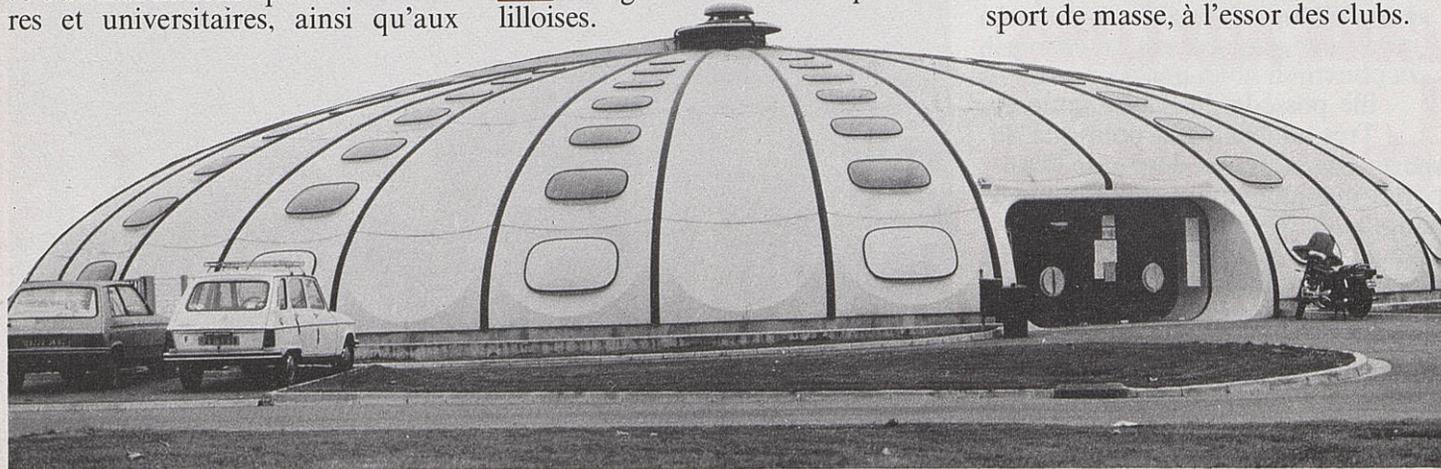
L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (O.M.S.)

Mis en place par la Ville de Lille, dans le but d'harmoniser les activités sportives, l'O.M.S. est l'émanation des associations sportives locales.

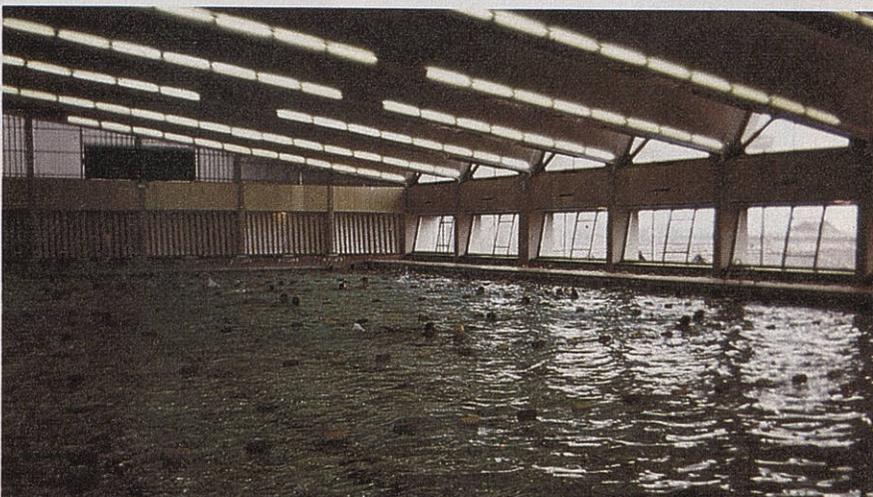
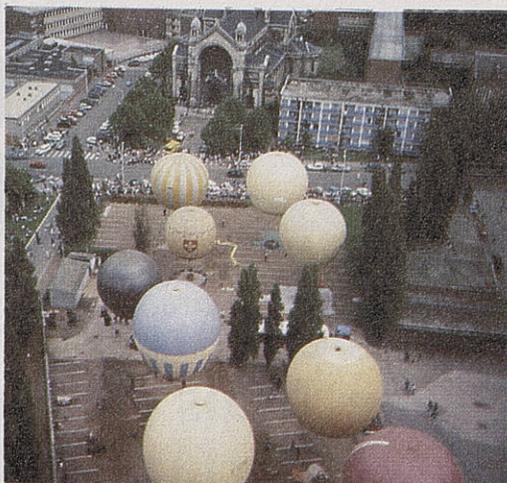
De 220 en 1978, le nombre des clubs affiliés à l'O.M.S. s'élève maintenant à 325 : ce sont 76 clubs corporatifs, 213 clubs civils, et 36 clubs universitaires et scolaires.

L'O.M.S. est avant tout un organisme de concertation, dont les attributions sont nombreuses. C'est lui, en particulier, qui propose la répartition des subventions de fonctionnement et d'organisation aux associations. Les sommes ainsi ventilées ont été de 588 000 en 1977, et 820 000 en 1982.

Le sport est devenu un fait social et la nécessité d'une activité physique pour les adultes n'est plus à prouver. La Municipalité a apporté sa contribution, dans le cadre du sport de masse, à l'essor des clubs.



LILLE: LA VILLE DES ARTS, DES SPORTS, DE LA FETE



la vie culturelle des Lilloises et des Lillois

De grands équipements culturels contribuent au rayonnement de la ville. Mais en plus, avec la décentralisation et la concertation, les Lillois peuvent participer à la création artistique dans leur quartier.

Développer le rayonnement culturel de Lille, en offrant aux grandes entreprises culturelles de la Région un lieu de création et de diffusion, permettre aux habitants des quartiers et notamment aux jeunes d'avoir accès à toutes les formes de culture et de pratiquer l'art de leur choix, telles ont été les deux orientations de la politique culturelle de la Ville. Politique qui a eu pour conséquence de créer des emplois culturels mais aussi de favoriser l'expression des amateurs.

Ainsi, à Lille, en se démocratisant, la culture sans perdre sa valeur, prend sa vraie dimension sociale.

Monique BOUCHEZ
Adjoint



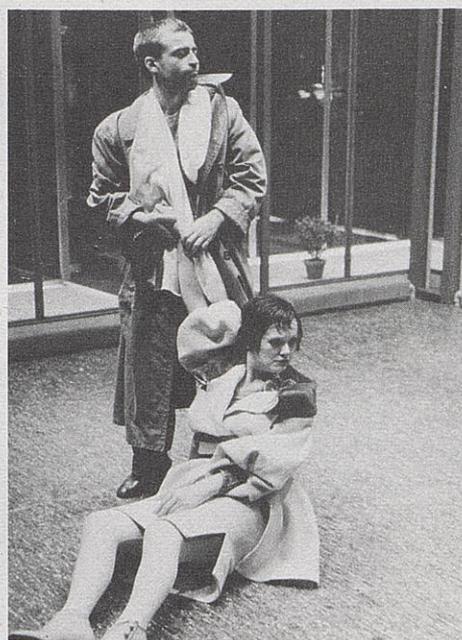
Dans un pays qui cherche à réduire le travail de chacun, pour mieux le partager entre tous, le temps des loisirs prend une place de plus en plus importante.

Dans un pays qui consacre près de 1 % de son budget national à la culture, celle-ci ne peut plus être le privilège de quelques-uns, mais doit concerner la population toute entière.

Le but d'une politique culturelle est d'enrichir le patrimoine et de reconstituer, ou faire naître, les relations sociales. Dans cette perspective, la culture s'ouvre sur tous les champs de l'activité humaine : théâtre, musique, danse, arts plastiques, fête, mais aussi le travail, la redécouverte des relations sociales traditionnelles ou tout simplement, les activités physiques et sportives.

A Lille, les élus municipaux ont cherché, tout en privilégiant les grands créateurs, à mener ou à soutenir des actions d'animation plus discrètes et moins spectaculaires. Ils ont favorisé l'accès à ces multiples formes de culture, au plus grand nombre des Lillois.

En effet, la culture ne doit plus être réservée à quelques privilégiés, mais être considérée comme le **droit fondamental de tous les hommes**. Elle a toujours une dimension sociale : elle n'est pas un luxe qu'on s'offre après avoir gagné la bataille du chômage. Le succès immédiat, remporté par tout nouvel équipement culturel dès son ouverture,



manifeste le besoin réel des citoyens.

L'action culturelle municipale se doit de favoriser tout ce qui peut briser l'isolement, et permettre l'expression culturelle de chacun. C'est ainsi qu'à côté de « la culture spectacle » apparaît « la culture participation » : chacun doit pouvoir dépasser la simple consommation de biens culturels.

La Municipalité a porté une attention toute particulière aux modes de vie des jeunes et à leurs aspirations. L'insertion culturelle des jeunes est tout aussi essentielle pour leur avenir et celui de notre société, que leur insertion professionnelle.

PRIVILEGIER LA CREATION

La création artistique représentant une valeur irremplaçable, Lille est un lieu de culture vivante, ouverte à l'art contemporain. Il existe dans la Métropole cinq grandes structures de création. En tant que capitale régionale, Lille s'est fait un devoir de les accueillir et de leur fournir des locaux qui leur permettent de s'exprimer et de travailler.

l'Orchestre National de Lille

Le Palais des Congrès et de la Musique permettront à Jean-Claude Casadesus et son orchestre d'accueillir ses 6 000 abonnés Lillois.

l'Opéra du Nord

Un syndicat intercommunal gère le théâtre lyrique dirigé par Elie Delfosse. La ville met à la disposition de l'Opéra du Nord et de ses 4 500 abonnés, son Grand théâtre.

le Théâtre National de la Salamandre

La salle Salengro, mise à sa disposition, est en cours d'aménagement. Gildas Bourdet apparaît comme un des plus grands metteurs en scène français.

le Théâtre National de la Jeunesse

La ville a demandé à son directeur René Pillot, de prendre la responsabilité de la Maison de l'Enfance et de la Culture Marx Dormoy, afin d'y accueillir les petits Lillois.

le Festival

Pluridisciplinaire, mais à dominante musicale, le Festival de Lille offre chaque année, de la mi-octobre à la fin novembre, au public de Lille et de la région, des manifesta-

La culture contribue aux loisirs, au bonheur et à la joie de tous, elle permet à chacun de sentir ses racines et d'acquérir de plus grandes possibilités d'analyse et de réflexion. Considérant que son essor est, aujourd'hui plus que jamais, primordial, la Municipalité a entrepris d'ouvrir largement les musées de Lille et d'en faire des lieux vivants et chaleureux de rencontre, d'échange, de fête. Elle a apporté son soutien aux artistes par des commandes et l'organisation d'expositions. Elle a procédé à un renouvellement des finalités de l'enseignement donné à l'Ecole régionale des Arts Plastiques de Lille, qui débouche désormais sur quantité de disciplines artistiques permettant une insertion professionnelle. Elle a soutenu aussi le Festival de Lille qui, chaque année, six semaines durant, rassemble, concentre, confronte, ce qu'il y a de meilleur, de plus rare et de plus nécessaire à la vie de l'esprit.

Jacquie BUFFIN
Conseiller Municipal



tions exceptionnelles de niveau international, aussi bien dans le domaine de la création actuelle, que celui du répertoire ou des arts traditionnels des pays les plus lointains. Une politique d'information dynamique et d'abonnements à prix réduits a provoqué un spectaculaire élargissement de son auditoire qui est passé de 32 811 spectateurs en 1977 à 115 500 spectateurs en 1981.

Pour chacune de ces structures de création, c'est l'addition d'un financement national, régional et local qui leur permet d'atteindre la qualité à laquelle leur talent peut prétendre.

les arts plastiques

Estimant que toute création authentique est un don fait à l'avenir, la Municipalité a favorisé la recherche contemporaine en organisant de nombreuses expositions, permettant une meilleure approche du public comme une fructueuse confrontation des artistes.

Elle a également encouragé leur travail par des acquisitions d'œuvres destinées aux bâtiments publics et aux collections du musée des Beaux-Arts.

Enfin, elle vient de commander à des artistes lillois et régionaux des sculptures et des fresques murales destinées à la décoration de la ville.

Afin de favoriser le développement culturel et assurer la conservation du patrimoine architectural et artistique, la ville a exécuté de nombreux travaux :

- **Musée des Beaux-Arts :** construction d'un bâtiment administratif (terminé) à l'arrière du musée comprenant des bureaux, des ateliers et une bibliothèque. Aménagement des sous-sols (travaux pratiquement terminés) où trouveront places une salle pédagogique pour la formation artistique, du public adulte et enfant ainsi qu'une cafétéria.

Modernisation progressive des salles d'expositions permanentes (en 1981 : salle des objets d'art, en 1982 : salle des céramiques, en 1983 : hall d'entrée).

- **Musée de l'Hospice Comtesse :** l'aménagement des trois étages du grand bâtiment nommé Desmet est actuellement complètement terminé.

La chapelle, restaurée par les soins de la ville et des Monuments Historiques, sera également définitivement ouverte au public avant la fin du mois de janvier 1983.

(Sculptures de Dodeigne, Chevalier, Bougelet, Luquet ; peintures murales de Ben Bella et Blancke.)

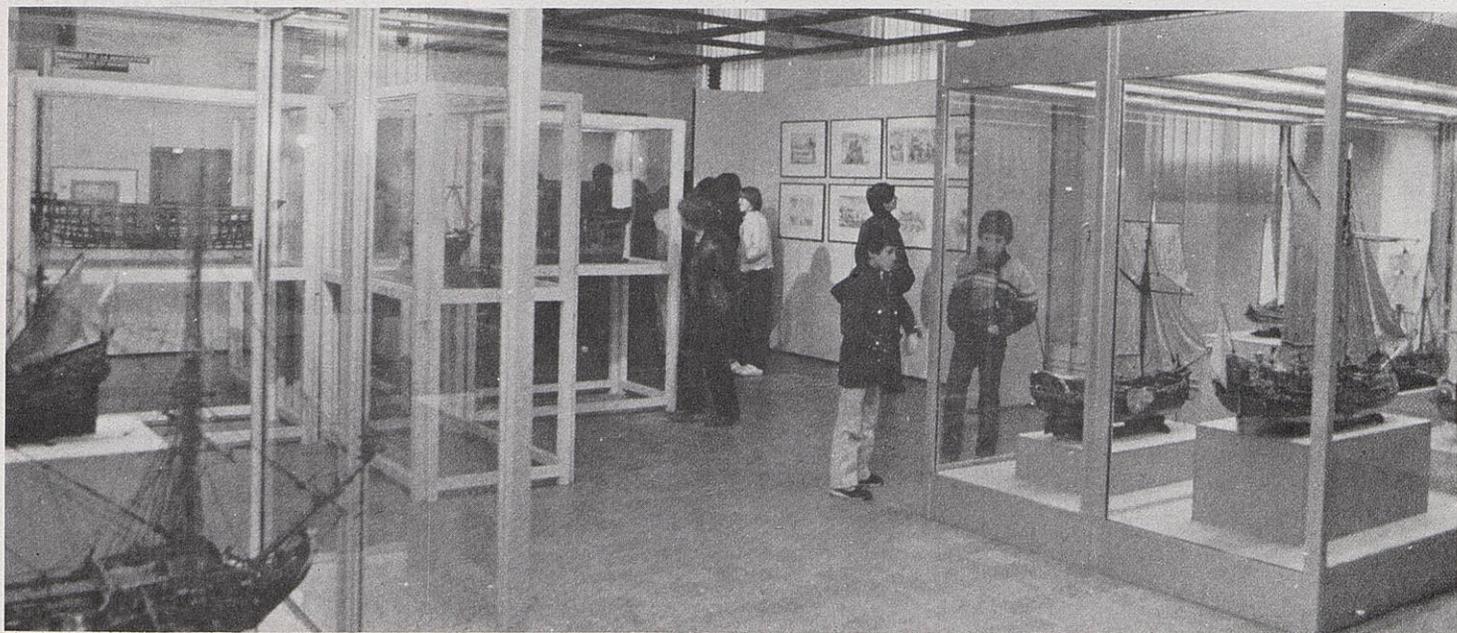
UNE CULTURE POUR TOUS AU SERVICE DE TOUS

La décentralisation, l'animation, la concertation, fondements de toute la politique municipale, engendrent une nouvelle forme de démocratie locale et ont été particulièrement mis en œuvre dans le domaine culturel depuis 1977.

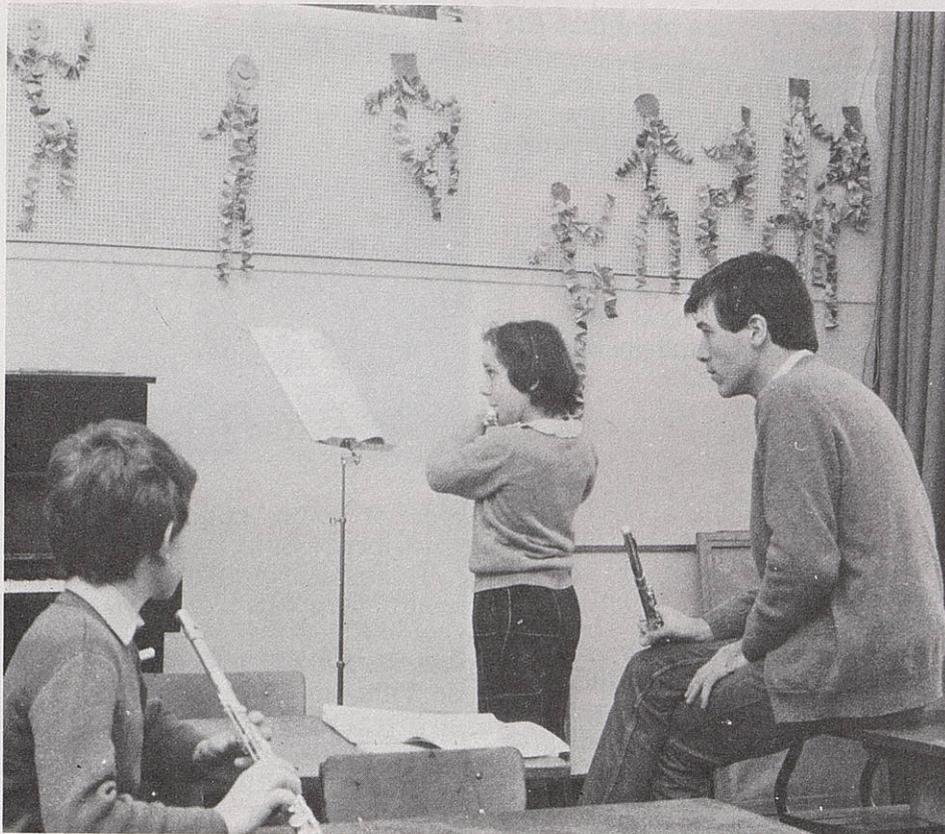
la décentralisation

Pour augmenter le taux de lecture publique, il a été décidé de **rapprocher le livre des lecteurs, par la création de bibliothèques annexes dans les quartiers**. Après celle des Bois-Blancs, la Bibliothèque du Vieux-Lille a été créée en 1982, celle de Moulins devrait ouvrir ses portes prochainement, suivie de près par celle de Wazemmes. N'oublions pas de citer le pôle d'attraction qu'est la Bibliothèque Municipale, rue Edouard Delesalle.

Pour démocratiser son enseignement musical et permettre à un plus grand nombre de Lillois de s'initier à la musique, la Ville de Lille a créé, sous la responsabilité du Conservatoire National de Région et de son Directeur Philippe Lefebvre, **des écoles élémentaires de mu-**



LILLE LA VILLE DES ARTS, DES SPORTS, DE LA FETE



sique aux Bois-Blancs, à Wazemmes, à St Maurice-Pellevoisin et St Sauveur.

Dans le domaine des arts plastiques, citons la tâche de plus en plus importante menée par l'école régionale des Arts Plastiques de Lille dont les cours du soir sont très fréquentés, ainsi que ceux du Centre d'animation artistique de Wazemmes.

l'animation

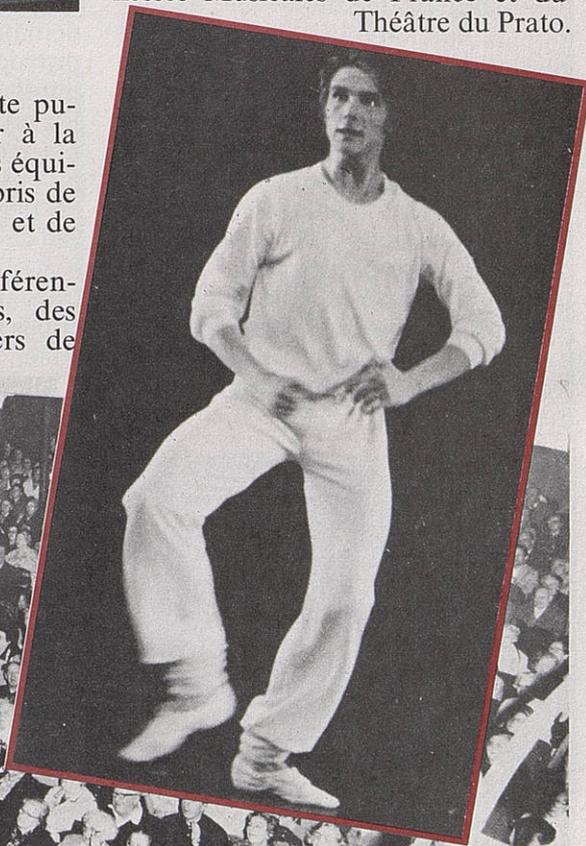
Pour atteindre un plus vaste public et l'amener à participer à la « fête de la connaissance », les équipements de la ville ont entrepris de multiples actions d'animation et de formation :

Dans les musées : des conférences, des visites commentées, des cours, des stages, des ateliers de

création libre pour les enfants et les jeunes, des audio-visuels, des séances de films, sont organisés régulièrement et connaissent un important succès. Des expositions temporaires du plus haut intérêt scientifique et artistique y sont également programmées, comme l'exposition « Vivre à Pompei » proposée par le Festival de Lille en 1981 qui attira quelques 37 000 visiteurs, ou celle du Musée d'Histoire Naturelle « Les plus beaux insectes du monde » qui, en 1982, totalisa le record de 77 000 entrées.

Quant au théâtre Sébastopol et au Grand Théâtre, ils accueillent tout au long de l'année une multitude de spectacles de variétés et de comédies, qui attirent des dizaines de milliers de spectateurs.

La Ville, en augmentant son aide financière à certaines associations, leur a permis de participer davantage à l'animation culturelle de Lille : c'est le cas, notamment du Cercle Culturel du Conservatoire, des Jeunesses Musicales de France et du Théâtre du Prato.



la concertation avec les associations culturelles

La Ville s'est efforcée de faciliter la participation de tous ceux qui s'engagent bénévolement dans les diverses associations culturelles, dans le respect de l'autonomie et de la personnalité de chaque association : éviter que la culture ne soit uniquement l'affaire de professionnels, et que le public ne soit réduit à l'état de consommateur.

Créé en 1978, l'Office Municipal de la Culture réunit 75 associations et permet une concertation plus efficace. Le bureau se réunit tous les mois, en plus des Assemblées Générales. Certains groupes de travail ont abouti à des actions culturelles précises telles que :

- la quinzaine médiévale,
- le dossier F.I.C., vacances des enfants dans les Centres Aérés,
- voir et connaître à Comtesse,
- la création d'une Maison de l'Enfance,
- le 50^e anniversaire du Beffroi.

Ces actions collectives ont permis aux associations de mieux se connaître et de participer à l'animation culturelle de la Ville. L'O.M.C. est aussi un organe de concertation, mis en place dans le but d'associer les usagers à la gestion des équipements.

Par exemple, les membres de l'O.M.C. sont entrés au conseil d'administration de la Maison de l'Enfance et de la Culture, au Comité consultatif de la Bibliothèque Municipale et à celui du Conservatoire.

L'enveloppe globale des subventions accordées aux associations est passée de 108 970 F en 1977 à 250 000 F en 1982 : cela témoigne de l'intérêt que la Municipalité porte à la vie associative.

l'aménagement des horaires et des lieux

Afin de mieux accueillir le public des travailleurs, les équipements culturels ont aménagé leurs horaires. Par exemple, la Bibliothèque Centrale est ouverte jusque 19 h, le Musée des Beaux Arts jusque 18 h. L'Orchestre National de Lille, à la demande de la Municipalité, organise des concerts à 18 h 30, qui rassemblent un public familial.

Des tarifs réduits ont été mis en place dans les théâtres Municipaux, à l'Opéra du Nord, et au Festival, en faveur des groupes de jeunes et des Comités d'entreprises.

A l'intention des personnes du troisième âge, « les rendez-vous du Sébasto », organisés d'abord par la Ville, puis confiés à l'Association « Inter'Age », connaissent depuis quatre ans un succès grandissant :



plus de quatre mille personnes y participent tous les mois.

Toujours dans l'intention d'atteindre un public plus vaste, des expositions culturelles ont été organisées dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville, au Jardin des Plantes, et au foyer de l'Opéra.

Depuis 1977, la Ville de Lille a développé une culture pour tous, au service de tous, mais aussi une culture par tous.

une culture pour tous

Une culture pour tous : tous les efforts ont été portés sur la démocratisation des équipements et des manifestations.

une culture au service de tous

Une culture au service de tous : le but même de l'action culturelle menée par la Ville de Lille est à la fois le développement personnel des habitants et la prise de conscience collective de la population.

une culture par tous

Une culture par tous : par une politique de concertation et de contact, la ville a cherché à faire collaborer les créateurs et les associations à l'animation culturelle.



LILLE ET LA CULTURE

BIBLIOTHÈQUES

- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**
32, rue Edouard-Delesalle
Tél. : 54.45.81
- **BIBLIOTHÈQUE ANNEXE**
27, rue Louise-de-Bettignies
Tél. 55.75.90
- **BIBLIOTHÈQUE ANNEXE**
avenue Marx-Dormoy
Tél. : 92.52.87
- **BIBLIOTHÈQUE ANNEXE**
rue du Long-Pot
Tél. 56.74.45.

MUSIQUE

- **CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION DE MUSIQUE D'ART DRAMATIQUE ET DE DANSE CLASSIQUE**
6, place du Concert
48, rue Royale
Tél. : 55.08.01
Tél. : 74.57.50
- **ÉCOLE DE MUSIQUE DES BOIS BLANCS**
École Guynemer
(près de la mairie annexe)
Tél. : 92.76.83
- **ÉCOLE DE MUSIQUE ST MAURICE**
74, rue St-Gabriel
Locaux de la Mairie annexe
Bâtiment « le Château »
Tél. : 06.40.40
- **ÉCOLE DE MUSIQUE WAZEMMES**
Ecole Primaire Quinet-Rollin
56, rue du Marché
Tél. : 57.32.34
- **ÉCOLE DE MUSIQUE ST SAUVEUR**
rue de Malus

THÉÂTRES

- **GRAND THÉÂTRE – OPÉRA DE LILLE**
2, rue des Bons-Enfants
Tél. : 55.48.61
- **THÉÂTRE SÉBASTOPOL**
Place Sébastopol
Tél. : 57.15.47
- **THÉÂTRE LA FONTAINE**
36, avenue Marx-Dormoy
Tél. : 09.45.50
- **THÉÂTRE DE LA SALAMANDRE**
Salle Roger-Salengro
Tél. : 54.52.30
- **LE PRATO**
23, rue de Wazemmes
Tél. : 52.71.24

MUSÉES

- **MUSÉE DES BEAUX-ARTS**
place de la République
Tél. : 57.01.84
- **MUSÉE HOSPICE COMTESSE**
32, rue de la Monnaie
Tél. : 51.02.62. Poste 235
- **MUSÉE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**
2, rue des Lombards
Tél. : 51.02.62. Poste 235
- **MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE**
19, rue de Bruxelles
Tél. : 53.38.46

DES ADRESSES CULTURELLES

- **DÉLÉGATION RÉGIONALE AUX AFFAIRES CULTURELLES**
Hôtel Scrive
1, rue du Lombard
Tél. : 06.87.88
- **OFFICE REGIONAL DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**
185-187, boulevard de la Liberté
Tél. : 30.82.81
- **FESTIVAL**
17, quai du Wault
Tél. : 30.89.53
- **ORCHESTRE NATIONAL PHILARMONIQUE**
74, rue Hippolyte-Lefebvre
59000 LILLE
Tél. : 31.03.22
- **ÉCOLE REGIONALE DES ARTS PLASTIQUES**
boulevard Carnot
Tél. : 06.08.17
06.80.76
- **JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE**
7, rue à Fiens
Tél. : 06.19.89
- **OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE**
Hôtel de Ville
Bureau de l'action culturelle
Tél. : 56.92.71. Poste 2323



Deux idées cohabitent dans ce même mot.

D'abord la Fête sous ses formes les plus diverses : Fêtes Commerciales, Fêtes de Quartier, Fêtes Foraines, Braderies, Carnaval, Fêtes de Lille, Attirance de la Cité. C'est souvent alors que l'on dit que la Ville est animée.

Et puis aussi une action moins visible, mais de longue patience et en profondeur pour permettre aux citoyens de se mieux connaître, de mieux s'exprimer en prenant conscience qu'ils appartiennent à une même communauté sur laquelle ils exercent une certaine influence par leur participation. C'est l'implantation d'équipements (maisons de quartier et centres sociaux que la Ville a sauvés), le développement de la vie associative (par les comités de quartier et le GEDAL).

La collaboration de tous, la confiance faite aux jeunes en les considérant comme des adultes et des citoyens, ont donné à l'animation un relief supplémentaire dans son rôle de prévention. Avec d'autres partenaires, l'animation a aussi contribué à faire de Lille LA SEULE GRANDE VILLE DE FRANCE A VOIR L'INSÉCURITÉ RECULER.

Dans cette époque rugueuse, c'est aussi un titre de gloire appréciable.

Pierre BERTRAND
Conseiller municipal



une ville animée

Créer l'animation dans tous les quartiers, c'est rendre la ville plus gaie. Mais la Municipalité a voulu aussi que la ville soit plus attentive aux besoins des Lillois, petits et grands



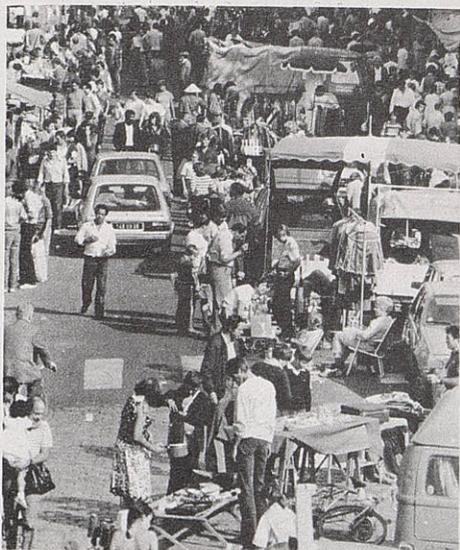
L'animation, c'est le mouvement et la fête. Mais c'est aussi lutter contre l'isolement et recréer des solidarités dans la ville : cela nécessite une action en profondeur, constante et parfois obscure, qui conditionne le bien-vivre à Lille.

Dans ce domaine, Lille a eu le souci de conjuguer une politique d'animation originale dans chaque quartier, en fonction des besoins et des moyens, et une politique d'animation d'ensemble de la ville.

Une concertation et une confrontation des élus et des services municipaux avec les différents partenaires ont permis de **faire vivre ensemble** et de faire coopérer cette riche

diversité que la ville a toujours respectée.

Le souci de contribuer au développement de la personnalité de chacun, de **rendre les individus autonomes et responsables**, et celui d'asseoir une démocratie vécue quotidiennement, sont des constantes que l'on retrouve au niveau de l'action municipale et des partenaires de l'animation. Faire des jeunes des citoyens à part entière, cela suppose que les équipements collectifs et l'environnement social soient adaptés. En leur donnant les moyens individuels et collectifs de s'exprimer et de réaliser leurs projets, la ville de Lille leur permet d'être les acteurs du changement.



DE GRANDES FETES DANS LA VILLE:

Citons, tout d'abord, cet événement enraciné depuis des siècles dans notre histoire, et qui marque chaque année la véritable rentrée des vacances : la grande braderie de septembre. En 1982, elle a accueilli entre un million et un million et demi de personnes.

On ne peut guère en dissocier la Fête foraine du Champ de Mars, autre événement du mois de septembre, et première fête foraine de France après la Foire du Trône de Paris.

Mais l'année lilloise est rythmée par une succession de manifestations dont l'idée de fête n'exclut pas le souci culturel.

le Carnaval

La tradition du carnaval a commencé à revivre, il y a quelques années. En mars, **il développe ses racines dans les quartiers**. Innovant, les Carnavaleux viennent de créer cette année à Wazemmes l'École du Carnaval !

les Fêtes de Lille

Le Cinquantenaire du Beffroi a redonné à nos fêtes, le lustre et le faste d'antan. Des centaines de milliers de personnes ont ainsi apprécié la richesse et la diversité de notre

histoire, notre folklore et nos traditions.

Les deux semaines « Portes Ouvertes » ont davantage rapproché les Lillois des administrations et entreprises, au cœur même de la ville.

l'Été à Lille pour ceux qui restent

Poursuivant les efforts entrepris depuis 1977, la Municipalité de Lille a développé sur la ville, un ensemble important de moyens pour permettre à ceux qui n'avaient pas la possibilité de partir en vacances, de passer néanmoins une période agréable à Lille et dans la région.

Cela s'est concrétisé de la façon suivante :

— Huit structures d'accueil ouvertes dans les quartiers :

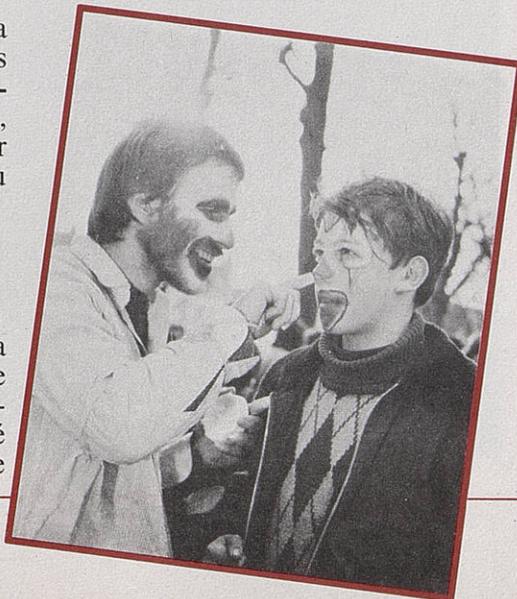
Bois-Blancs, Sud-Croisette, Moulins Belfort, Faubourg de Béthune, Boulevard de Strasbourg, Fives, Résidence Sud, Vieux-Lille, Vauban, Wazemmes en juillet et août 1982.

— Cinq cents jeunes touchés chaque mois.

— Quarante-huit camps organisés, soit plus de 4 000 journées « adolescents en camps » enregistrées.

— Soixante dix huit excursions réalisées, soit plus de 1 700 journées « adolescents en excursions ».

Il faut souligner que Lille a été la seule à avoir conçu et mené à bien un tel plan d'ensemble en collaboration avec l'ensemble des partenaires publics, semi-publics et privés de l'animation et avec la détermination d'en développer le suivi sur le reste de l'année.



le Pré-Festival

Ce sont animations et fêtes dans les quartiers, autour du thème du Festival, pour le faire encore mieux connaître et percevoir des Lilloises et des Lillois.

les Fêtes de Fin d'Année

Lille, ville lumière ! l'année se termine avec ses sapins et ses illuminations traditionnels, par une coopération entre la ville et l'Union lilloise du Commerce. L'importance du commerce lillois est, quant à lui, également un facteur d'animation naturel de la commune.

Les fêtes de fin d'année ont également été l'occasion de développer chez les petits Lillois le respect de la nature.

En effet, près de 300 sapins qui égayaient les écoles lilloises à la veille de Noël ont été replantés par les enfants eux-mêmes avec l'aide des services municipaux des espaces verts et de leurs institutions.

300 arbres sauvés.

DANS LES QUARTIERS: LIBERER LES INITIATIVES

Le souci de conjuguer une politique d'animation originale dans chaque quartier et une politique d'animation d'ensemble de la ville, passe par des actions communes, (carnaval, fêtes de Lille, l'Été à Lille, le Pré-Festival) à côté d'actions particulières.

Mais en outre, se développe un travail en profondeur de tous les jours. Il s'agit de **favoriser le développement de l'individu**, sa participation à une vie sociale réelle et à une citoyenneté active. Une action spécifique propre à chaque quartier est aussi engagée par les comités de coordination de quartier, les associations et les clubs, aidés par les animateurs de quartier du G.E.D.A.L.

DES MOYENS DONNES A L'ANIMATION

La ville de Lille respecte scrupuleusement le pluralisme. Elle a un rôle d'incitation, de concertation et de coordination.

le G.E.D.A.L.

C'est une association à financeurs multiples. Sa vocation est l'étude et le développement de l'animation. Ses animateurs ont pour but, dans chaque quartier, d'aider à la création, au développement et au soutien de la vie associative, et en collaboration avec les Comités de quartier, de favoriser la coordination des activités dans le quartier.

les centres sociaux

Ils s'adressent aux populations les plus défavorisées et connaissent des statuts différents :

- Centres Sociaux — Maisons de quartier (Moulins, Bois-Blancs) : ils ont une double vocation : leur tâche de Centre Social, mais aussi celle d'équipement ouvert au quartier, à ses associations, à sa population.

- Centres Sociaux (Résidence Sud, Croisette, Lopofa, Wazemmes, Sud-Ouest, Fives) qui se consacrent à cette fonction propre.

- Maison de quartier de Fives, rue Massenet.

L'engagement financier de la ville de Lille a sauvé l'existence même de ces centres sociaux et une cinquantaine d'emplois.

la ferme des Dondaines

A quelques centaines de mètres du Beffroi, la ville de Lille a créé la Ferme des Dondaines. Elle reçoit aujourd'hui les élèves des classes maternelles et élémentaires qui pourront, grâce à cet équipement, se familiariser avec la nature et les ani-



maux domestiques, selon une méthode de « pédagogie active ». Les enfants, sous la conduite de leurs maîtres et d'une institutrice « classe nature » installée en permanence à la Ferme, suivent les cours de sciences naturelles et peuvent vérifier leurs connaissances immédiatement. Cette rencontre directe avec la nature est complétée par des projections de films et photos. Cette ferme dans la ville, destinée aux scolaires, et installée sur près d'un hectare, au milieu des 90 000 mètres carrés du jardin des Dondaines, est une expérience pédagogique unique en France.

le parc zoologique du Bois de Boulogne

Admirablement situé, à deux pas du Centre ville, dans un environnement végétal exceptionnel, le parc zoologique du Bois de Boulogne attire chaque année, des centaines de milliers de visiteurs. En juin 1981, Marcel Dhenin était chargé par la ville de créer un Service Animalier.

Ce service regroupe : la Ferme Pédagogique des Dondaines, le zoo de la Citadelle et s'inquiète du sort des animaux errants. Lille est la seule ville de France qui ait eu l'idée de confier à un seul service et à un seul homme, tous les aspects de la condition animale. Le parc zoologique du Bois de Boulogne est totalement rénové et particulièrement attractif.

Création de nouveaux enclos sans grille et agrandissement de la superficie sont des objectifs nouveaux. Il forme avec son complément naturel, la Ferme des Dondaines, un ensemble éducatif de grande valeur, qui place Lille au premier rang des « villes animalières ».



L'OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

L'Office Municipal de la Jeunesse, conseil des groupements de jeunesse, a été créé en 1965, afin d'assurer une étroite liaison entre les nombreuses organisations de jeunesse et d'éducation populaire. Le terme « groupements de jeunesse » s'applique à toute association, réunissant sur le territoire de la ville de Lille, des jeunes, dans un but social, éducatif ou d'organisation des loisirs.

C'est par l'intermédiaire de l'Office Municipal de la Jeunesse, que les jeunes Lillois participent à l'élaboration de la politique de la jeunesse, en exprimant des suggestions, en faisant des propositions au conseil municipal. L'Office Municipal de la Jeunesse est chargé de plusieurs missions :

- étudier les problèmes qui intéressent la jeunesse ;
- assurer une liaison et une coordination des groupements de jeunesse ;
- et encourager, suggérer, et appuyer toute réalisation en faveur et à l'intention de la jeunesse.

La dotation globale est passée de 245 630 F en 1977 à 324 700 F en 1982, permettant de subventionner 47 associations (foyer socio-éducatifs, clubs de prévention, foyer de jeunes travailleurs...).

les équipements de plein air

Les terrains d'aventures, grâce à des animateurs de qualité, développent un type de pédagogie adaptée aux jeunes en liberté, et qui leur permet l'apprentissage de la sociabilité.

Les résultats enregistrés au cours de ces dernières années rendent désormais ces équipements nécessaires.



LE ROLE ESSENTIEL DES ASSOCIATIONS

Les comités de coordination de quartier ont pour vocation, de faire se rencontrer les associations d'un même quartier.

Dotés par la ville des moyens financiers de leur gestion, ils demeurent libres de leur action et de leur ouverture. Leur participation, essentielle dans l'animation municipale, en fait des interlocuteurs privilégiés.

N'entrant que partiellement dans le cadre de l'animation, la grande politique pour la jeunesse développée par le Gouvernement, y a des conséquences positives.

L'insertion professionnelle et sociale des 16-18 ans favorise la rencontre de partenaires, qui œuvrent déjà ensemble dans le domaine de l'animation socio-culturelle.

La création des zones d'éducation prioritaires facilite le dialogue entre l'école et la cité.

L'implantation à Lille d'un Centre Régional d'Information de la Jeunesse permet des contacts enrichissants avec les jeunes Lillois.

La politique de l'animation à Lille s'intègre profondément aux fondements mêmes de la vie municipale : la décentralisation de la nouvelle citoyenneté.

Donner aux individus l'esprit de liberté, favoriser le développement de leur personnalité, respecter les différences, agir avec efficacité par la coopération de tous, instaurer un type vivant de démocratie par la participation des citoyens, telles sont les illustrations de l'action municipale en matière d'animation, qui est en passe de devenir un « modèle », pour le plus grand renom de la ville.

POUR L'ANIMATION DE LILLE

G.E.D.A.L.

Porte de Paris LILLE
Tél. : 56.92.71. Poste 531

CENTRES SOCIAUX

- MOULINS-BELFORT
1, rue Armand-Carrel
Tél. : 52.23.67
- LO-PO-FA
2, rue de l'Europe
Tél. : 53.78.12
- FIVES
95, rue du Long-Pot
Tél. : 56.72.61
- RÉSIDENCE-SUD
11, rue de la Seine
Tél. : 53.70.84
- WAZEMMES
36, rue Heylau
Tél. : 54.60.80
- CROISETTE
Rue J.-Giraudoux
Tél. : 95.50.79
- LILLE SUD-EST
51, rue de Fénelon
Tél. : 55.95.29
- ROSETTE DEMEY
60, avenue du Général
Anne-de-la-Bourdonnaye
Tél. : 09.75.94
- MAISON DE QUARTIER DE FIVES
Rue Massenet
Tél. : 56.85.49

pour être bien dans la ville

**Proche de la population,
installée dans les quartiers,
la police municipale
est la première de France.
Elle ajoute ses moyens à ceux
de la police d'Etat
pour garantir
la tranquillité des Lillois**

S'il est un problème que l'on retrouve souvent dans les conversations, c'est bien celui de la **sécurité** !

Dans ce domaine, il faut dire pourtant que Lille n'a pas connu l'évolution constatée dans d'autres grandes villes, ces dernières années.

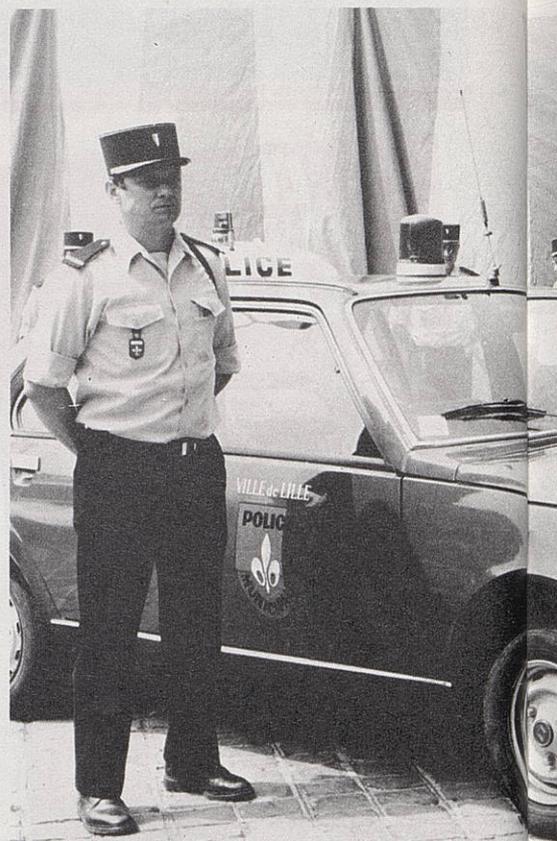
Mieux, la ville a continué fort heureusement à se préserver de la grande criminalité !

La municipalité, bien consciente du phénomène, a eu à cet égard un rôle déterminant, car elle a pris toute une série de mesures destinées à renforcer la **sécurité** des Lillois et des Lilloises.

DES MOYENS ACCRUS POUR LA POLICE

Combien de fois pouvait-on entendre l'éternel refrain sur le manque de moyens de la police !!

A Lille, des efforts importants ont été faits sur ce plan : pour la seule année 1982, par exemple, Pierre Mauroy a fait en sorte que soient affectés **plus de 100 policiers supplémentaires** au sein de la Police d'Etat.



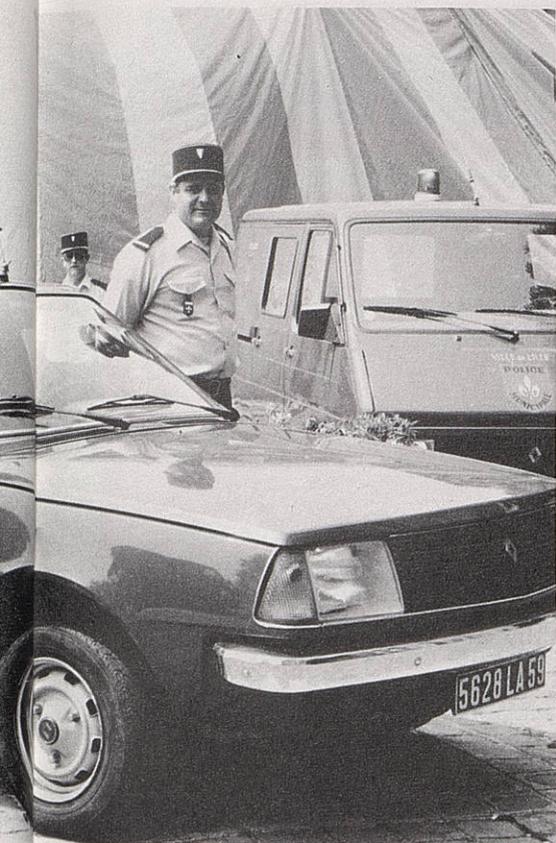
Pour la Police Municipale, le tableau des effectifs fait le point de l'importante progression qui caractérise ce service ! **50 % de gardiens en plus en six ans !**

Au-delà des hommes, des moyens en matériel ont été accordés à la Police Municipale : 2 véhicules en 1977, 8 en 1982. En outre, ce service est doté depuis 2 ans de l'un des réseaux radio les plus modernes de France.

Chaque patrouille est en effet reliée à l'Hôtel de Ville par des talkies-walkies, dont l'utilité n'est plus à démontrer. Ajoutons que pour l'installation des services de la Police Municipale, 2 postes de police existaient en 1977, **13 en 1982 : un poste dans chaque mairie de quartier**, plus des implantations dans le Centre-Ville, à Hellemmes et dans le Sud.

On le voit, qu'il s'agisse d'effectifs, de dotation en matériel ou d'aménagement de bureaux, la ville a connu en six ans une progression, dont peu de villes en France peuvent s'enorgueillir. Placée en 5^e position en 1977, la Police Municipale de Lille est devenue depuis 1981 la **première police de France** devant Nice, Lyon, Marseille et Strasbourg.





UNE NOUVELLE POLITIQUE DE PREVENTION

Si la sécurité ne peut être assurée sans une certaine répression, la priorité doit être accordée aux **opérations préventives**, destinées à éviter l'accomplissement du délit.

Mieux vaut prévenir que guérir... C'est particulièrement vrai pour tout ce qui touche la délinquance.

En six ans, Pierre Mauroy et son Conseil municipal ont développé sensiblement cet aspect primordial de la lutte contre la criminalité.

Cette nouvelle **politique de prévention** a été menée sur plusieurs terrains.

D'abord sur celui de la **décentralisation** et des **mairies de quartier**.

Dès 1977, au lendemain de l'élection municipale, une équipe de 10 policiers municipaux était décentralisée à Lille-Sud à titre expérimental.

L'expérience ayant réussi, elle a été successivement élargie à Moulins, au Faubourg-de-Béthune, puis en 1979, à Wazemmes, aux Bois-Blancs et à Vauban, enfin, en 1980, à Fives, Saint-Maurice et au Vieux-Lille.

Tout dernièrement, en 1982, c'est la Ville associée d'Hellemmes qui a reçu un contingent de 5 agents.

Ainsi, chaque quartier de Lille-Hellemmes, dispose-t-il quotidiennement d'une patrouille de policiers, et parfois de deux patrouilles, ce qui est vrai pour Lille-Sud, Wazemmes et Fives.

REPONDRE A DE MULTIPLES BESOINS GRACE A "L'ILOTAGE"

Ce système, appelé « **ilôtage** », permet à la population de nouer des contacts francs et permanents avec des gardiens, dont le rôle est d'assurer la sécurité, mais aussi d'effectuer un nombre de tâches que beaucoup n'imaginent pas !

Contrôle du fonctionnement des feux tricolores, vérification des panneaux de signalisation, détection des dépôts de détritux, absence de plaques de rues, affaissements de la chaussée, découverte de véhicules ou cyclomoteurs volés, etc...

Au niveau de la Police d'Etat, ce système d'**ilôtage** a été institué en avril dernier, à la demande pressante du Maire de Lille. Il repose sur 9 bureaux décentralisés, dont deux nouveaux situés rue de Cannes dans le Sud, dans des bâtiments H.L.M., et à la Halle aux Sucres, dans le Vieux-Lille. Parallèlement, des travaux de restauration ont été entrepris sur un certain nombre de locaux, dont le Commissariat Central. Dans d'autres cas, c'est le transfert pur et simple de bureaux, qui a été opéré comme à Moulins et à Wazemmes.

Le section d'**ilôtage** de la Police Nationale, forte de 30 gardiens et dirigée par des gradés expérimentés, couvre 10 îlots correspondant au ressort territorial des mairies de quartier.

DES OBJECTIFS AUDACIEUX

Au-delà des moyens d'action traditionnels, des projets nouveaux vont voir le jour dans les années qui viennent. On peut citer :

- la mise en place d'un réseau de surveillance radar sur 30 bâtiments communaux : écoles, restaurants scolaires, crèches...
- la pose de bornes de sécurité aux endroits plus particulièrement touchés par la délinquance.
- l'extension à tous les quartiers des « opérations vacances ».

LES RESULTATS SPECTACULAIRES DE "L'OPERATION VACANCES"

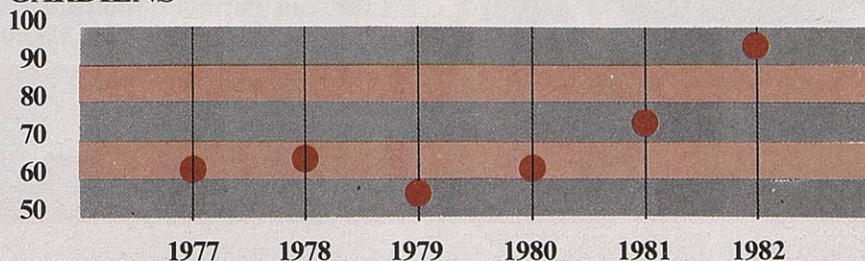
L'exploitation des renseignements collectés, l'assistance apportée, la présence vigilante des policiers dans les quartiers a permis de faire **baisser la délinquance** dans des proportions remarquables.

A noter que ces interventions sont complétées par la mise en place d'opérations « vacances » qui, chaque été, permettent à de nombreux jeunes défavorisés, de se distraire par des déplacements à la campagne et l'organisation de nombreux jeux : tennis de table, photos, judo, football, basket, etc...

Ces opérations menées en liaison avec le GEDAL, la Ville, la Police et d'autres organismes, ont eu également une grande influence sur la délinquance. Des résultats spectaculaires ont notamment été constatés dans le Sud, l'été dernier. A l'avenir, ces loisirs destinés aux jeunes seront prolongés toute l'année.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE POLICE MUNICIPALE DANS LES QUARTIERS

GARDIENS



Faire de Lille une ville plus grande, plus belle, plus humaine, passe nécessairement par des choix budgétaires qui doivent concilier l'effort d'équipement et le maintien d'une fiscalité raisonnable.

Entre 1977 et 1982 plus de 750 millions de francs ont été consacrés aux équipements destinés aux lillois ; c'est dire l'attachement que la municipalité porte à la satisfaction des besoins exprimés par la population sans négliger l'impact économique et social de telles réalisations.

Dans le même temps, par une gestion rigoureuse et imaginative, notre équipe municipale a marqué sa volonté de contenir la fiscalité dans des limites que peuvent nous envier bien des grandes villes de France.

En matière de taxes d'habitation nous avons pris des dispositions qui visent à alléger les cotisations des plus défavorisés.

Voilà en quelques mots résumé le bilan d'une action dont les efforts quotidiens ont permis de transformer la ville et lui donner ainsi une nouvelle dimension.

Raymond VAILLANT
Adjoint



**Rigoureux et bien géré,
il a permis de tenir toutes
les promesses de 1977... et même
d'aller bien plus loin.**

Faire de Lille une ville plus grande, plus belle, mieux équipée, une ville qui donne plus à ses habitants, une ville où s'exerce la solidarité, cette volonté exprimée par Pierre Mauroy et l'équipe municipale, partagée par toute la population, a pu s'accomplir grâce à la rigueur avec laquelle se sont opérés les choix budgétaires et exercés les actes de la gestion.

Pendant les six années qui se sont écoulées il est clair qu'un effort d'investissement considérable a été accompli, tout en maintenant l'endettement de la ville dans des limites raisonnables.

Raisonnée aussi est restée la fiscalité, contenue dans des limites bien inférieures à la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants.

UNE FISCALITE PLUS JUSTE

Entre 1978 et 1982 par exemple, la taxe d'habitation à Lille a augmenté de 10 à 11 % par an, en moyenne, ce qui est resté constamment inférieur au taux de l'inflation. En clair, cela signifie pour les Lillois que le prélèvement fiscal a baissé.

Ce résultat, profitable à l'ensemble des Lillois, a été rendu possible par la volonté des élus qui ont souhaité appliquer une fiscalité plus juste.

C'est pourquoi l'effort a porté principalement sur la taxe d'habitation, qui touche toutes les familles sans tenir compte de la richesse personnelle.

Fiscalité contenue et fiscalité plus juste, ces deux principes se retrouvent dans les choix politiques qui, à Lille, ont permis d'interpréter en faveur des Lillois la loi du 3 janvier

1980 qui donne pouvoir aux communes de moduler le taux de chacune des quatre taxes (d'habitation, professionnelle, foncière bâti et foncière non bâti). Des exonérations à caractère social peuvent être décidées, et notamment des abattements pour la taxe d'habitation accordés à des personnes non imposées sur le revenu.

A CE SUJET, LA VILLE DE LILLE A DÉCIDÉ :

- de maintenir l'abattement à la base pour tous les Lillois (mesure que la loi ne prévoyait que de manière facultative),
 - de créer un abattement spécial en faveur des contribuables non imposés sur le revenu qui occupent un logement à caractère social. Cet abattement est de 15 % de la valeur locative moyenne,
 - de confirmer un abattement pour charge de famille qui est de 15 % pour les deux premières personnes à charge, de 20 % pour les suivantes.
- A remarquer que la loi prévoit respectivement un minimum de 10 % et de 15 %.

BIEN PLUS QUE LE "NOUVEAU CONTRAT LILLOIS"

Gâce au formidable investissement décidé par la Ville de Lille à partir de 1977, non seulement les promesses ont été tenues, mais les limites du « nouveau contrat lillois » qui formait le programme municipal des six dernières années, ont été largement dépassées.

DE GRANDS INVESTIS SEMENTS

De grands investissements ont été réalisés dans les domaines suivants :

• LA CULTURE

164 millions de Francs, pour faire de Lille l'une des plus grandes villes culturelles de France, avec des réalisations comme l'extension du Palais des Beaux Arts et l'aménagement de ses sous-sols ; la construction du Palais des Congrès et de la Musique ; la restauration de l'Îlot Comtesse.

• LA SÉCURITÉ

78 millions de Francs pour l'éclairage public ; 3 millions de Francs pour l'implantation d'un système de télésurveillance des équipements publics. Ajoutons encore l'installation de commissariats dans les quartiers de Lille-Sud, du Vieux-Lille, de Moulins, de Wazemmes, et du Faubourg de Béthune pour 1983.

• LES ESPACES VERTS

47 millions de Francs ont permis de faire de Lille une ville plus verte, plus belle, grâce à des réalisations spectaculaires comme l'aménagement des places dans les quartiers, ou celui de l'Esplanade qui en fait un lieu de promenade apprécié.

• LES ÉCOLES

90 millions de Francs ont permis la construction de nouveaux groupes scolaires et la réalisation de travaux d'entretien lourds.

• LES SPORTS

77 millions de Francs ont permis la création de nouveaux terrains, de nouvelles salles, de nouvelles piscines.

• L'ASSOCIATION LILLE-HELLEMES

Avec un budget supérieur à 30 millions de Francs, la commune associée d'Hellemmes a multiplié au moins par trois sa capacité d'investissement. Ce chiffre ne reprend pas le rapatriement de l'entreprise Hélio-Néa sur le territoire d'Hellemmes, cette intervention de la ville de Lille ayant permis de préserver plusieurs centaines d'emplois.

• INVESTIR POUR ÉCONOMISER

Parmi ses investissements, la Ville de Lille a décidé des équipements qui lui permettront de réaliser des économies substantielles dans le fonctionnement.

C'est ainsi qu'au niveau des économies d'énergie a été votée la création d'une Société d'Economie Mixte pour traiter les problèmes de chauffage, et que les véhicules municipaux ont été équipés au gaz pour la moitié d'entre-eux jusqu'à présent, la presque totalité devant l'être rapidement (30 % d'économie de carburant).

Dans le domaine de l'entretien, près de 2 millions de Francs ont été économisés en 1982 par la mise en place de camions-ateliers dans les

quartiers, spécialisés dans les petits travaux réalisés dans les équipements publics.

Enfin, le système de télé-surveillance des bâtiments communaux a permis de libérer des agents de police qui peuvent se consacrer à d'autres tâches.

SOLIDARITE ET SERVICE PUBLIC

L'attention apportée au choix du budget d'investissement se retrouve dans les choix du budget de fonctionnement. Une plus grande rigueur a été permise par l'informatisation, et la mise en place des moyens modernes de gestion dans les services.

Le caractère dominant de ce budget est la priorité accordée à l'accomplissement d'une politique sociale de solidarité, et à l'amélioration des services rendus au public.

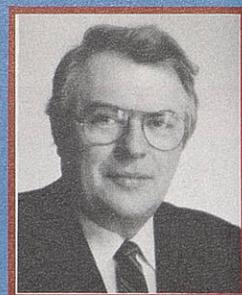
Pendant le mandat, 236 millions de Francs ont été consacrés au secteur social. Plus du tiers de ce budget a permis à la Ville de Lille d'aider les plus défavorisés. Le reste a alimenté en grande partie le budget social du Département qui finance des actions sociales sur le territoire de la Ville.

En ce qui concerne le service public, il faut rappeler que les six années écoulées ont vu l'ouverture des mairies de quartiers et la mise en place de personnels municipaux dans ces structures décentralisées, ainsi que l'élargissement des horaires d'ouverture des équipements municipaux.

L'information donnée à la population a pu être considérablement améliorée grâce à la mise en place de nouveaux moyens. Une information qui permet à chaque lillois et à chaque lilloise de mesurer aujourd'hui à quel point la ville a changé.



1977-1983



Marceau FRISON
Premier Adjoint
représente
M. le maire



Pierre DASSONVILLE
Adjoint Délégué
à la Communauté
Urbaine, au
Logement et à
l'Habitat



Guy DEBEYRE
Adjoint Délégué
à l'Administration
Générale, aux
Mairies de Quartier,
aux Affaires
Juridiques



André COLIN
Adjoint Délégué
aux Espaces Verts, à
l'Environnement.



Bernard MOLLET
Adjoint Délégué
à Troisième Age et
à l'Action en faveur
des Handicapés



Bernard DEROSIER
Adjoint Délégué
à l'Enseignement, à
la Formation
Permanente, à la
Caisse des Ecoles et
à la Jeunesse



Claude SYLARD
Adjoint Délégué
à l'Action Sociale et
au Foyer des Jeunes
Travailleurs



Raymond VAILLANT
Adjoint Délégué
aux Finances, au
Personnel
Communal, à
l'Informatique et aux
Travaux



Arthur CORNETTE
Maire Délégué
de la Commune
Associée
d'Hellemmes



Emile WASSON
Conseiller



Pierre GRARD
Conseiller Délégué
à l'Environnement,
aux Fêtes et
Cérémonies
d'Hellemmes



Etienne CAMELOT
Conseiller Délégué
à l'Etat Civil



Hector VIRON
Conseiller



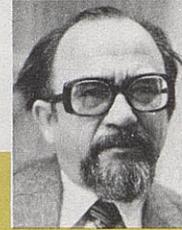
Henriette DEFRANCE
Conseiller Délégué
au Centre
Médico-scolaire et
aux Vaccinations



Renée DEBAENE-VANTORRE
Conseiller



Roger ETCHEBARNE
Conseiller



Marcel BODARD
Conseiller Délégué à
la Maison de la
Nature et de
l'Environnement



Fernand COUCKE
Conseiller



Claude BESNIER
Conseiller



Jean WAVRANT
Conseiller



Janine ESCANDE
Conseiller



Pierre BERTRAND
Conseiller Délégué
à l'Animation
Urbaine, aux Fêtes et
Cérémonies, aux
Appels d'offres et
Adjudications



Bertrand MARCAIS
Conseiller



Daniel CHOQUEL
Conseiller

PIERRE MAUROY, MAIRE DE LILLE ET VOTRE EQUIPE MUNICIPALE



Gérard THIEFFRY
Adjoint Délégué à l'Urbanisme, au Cadastre, au Permis de Construire et à la Voie Publique



Christiane MOREL
Adjoint Délégué aux Crèches et Pouponnières, à la Protection Maternelle et Infantile



Monique BOUCHEZ
Adjoint Délégué à l'Action Culturelle, aux Théâtres et à l'Information



Pierre WINFELS
Adjoint Délégué à la Propreté Publique, aux Transports, aux Droits de Voirie et au Mobilier Urbain



Albert MATRAU
Adjoint Délégué aux Sports et à l'Education Physique Scolaire



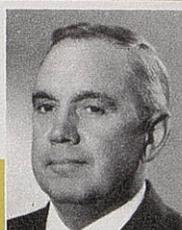
J.-Raymond DEGREVE
Adjoint Délégué à l'Hygiène et à la Santé Publique, au Programme et au Budget Hellemmois



Adolphe DELCOURT
Conseiller



Gustave ROMBAUT
Conseiller



René BOUTILLEUX
Conseiller



Jean-Marie BRIFFAUT
Conseiller



Jean CAILLAU
Conseiller



Jacques IBLED
Conseiller



Lucien DURIER
Conseiller



Claude CATESSON
Conseiller Délégué aux Activités Economiques, aux Marchés et Unions commerciales



Denise CACHEUX
Conseiller



Christian BURIE
Conseiller



Jacquie BUFFIN
Conseiller Délégué aux Musées, au Festival et à l'Ecole des Beaux-Arts



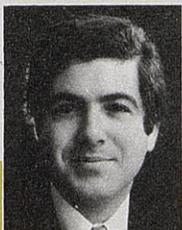
Marcel OLIVIER
Conseiller Délégué à l'Action en faveur des Immigrés



Alain BOCQUET
Conseiller



Guy MERRHEIM
Conseiller Délégué



Samy BOCHNER
Conseiller Délégué au Comité de Gestion de la Résidence des Gens du Voyage et aux Relations avec les Villes Jumelées



Laurence CARBONNEAUX
Conseiller



Didier THIBAUT
Conseiller



Rosette DEMEY
Conseiller (décédée)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

NOTES



- Pompiers 56.52.51
- Police Secours 17
- Gendarmerie 52.73.91
- S.A.M.U. 54.22.22
- Centre Anti-Poisons 54.55.56
- S.O.S. Amitié 55.77.77
- Pharmacies de garde 52.00.45
(Commissariat Central)



- Hôtel de Ville 56.92.71
- Préfecture – Conseil Régional 30.59.59
- Cité Administrative 52.00.45
- C.R.O.U.S. 56.93.40
- Bureau d'Aide Sociale 30.83.93
- C.I.R.A. 57.58.59
- Office Départemental HLM du Nord 30.89.71
- Chambre de Commerce et d'Industrie 74.14.14
- Palais de la Bourse 57.00.12
- Direction Départementale
de l'Équipement 52.78.90
- Direction Régionale de l'Équipement .. 56.92.88
- Direction Régionale des Impôts 57.82.82
- Trésorerie Générale 51.53.53
- Centre Régional des Redevances TV .. 06.49.88



- Météo 97.93.11
- E.D.F.-G.D.F. 56.20.00
- Etat des Routes 91.92.33
- Office du Tourisme 30.81.00



- S.N.C.F. 74.50.50
- Aéroport Lille/Lesquin 95.92.00
- Air France 30.77.93
- Air Inter 55.72.72
- TTC (bus et métro) 09.26.26

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
Sam	1	Mar	1	Mar	1	Ven	1	Dim	1	Mer	1
Dim	2	Mer	2	Mer	2	Sam	2	Lun	2	Jeu	2
Lun	3	Jeu	3	Jeu	3	Dim	3	Mar	3	Ven	3
Mar	4	Ven	4	Ven	4	Lun	4	Mer	5	Sam	4
Mer	5	Sam	5	Sam	5	Mar	5	Jeu	5	Dim	5
Jeu	6	Dim	6	Dim	6	Mer	6	Ven	6	Lun	6
Ven	7	Lun	7	Lun	7	Jeu	7	Sam	7	Mar	7
Sam	8	Mar	8	Mar	8	Ven	8	Dim	8	Mer	8
Dim	9	Mer	9	Mer	9	Sam	9	Lun	9	Jeu	9
Lun	10	Jeu	10	Jeu	10	Dim	10	Mar	10	Ven	10
Mar	11	Ven	11	Ven	11	Lun	11	Mer	11	Sam	11
Mer	12	Sam	12	Sam	12	Mar	12	Jeu	12	Dim	12
Jeu	13	Dim	13	Dim	13	Mer	13	Ven	13	Lun	13
Ven	14	Lun	14	Lun	14	Jeu	14	Sam	14	Mar	14
Sam	15	Mar	15	Mar	15	Ven	15	Dim	15	Mer	15
Dim	16	Mer	16	Mer	16	Sam	16	Lun	16	Jeu	16
Lun	17	Jeu	17	Jeu	17	Dim	17	Mar	17	Ven	17
Mar	18	Ven	18	Ven	18	Lun	18	Mer	18	Sam	18
Mer	19	Sam	19	Sam	19	Mar	19	Jeu	19	Dim	19
Jeu	20	Dim	20	Dim	20	Mer	20	Ven	20	Lun	20
Ven	21	Lun	21	Lun	21	Jeu	21	Sam	21	Mar	21
Sam	22	Mar	22	Mar	22	Ven	22	Dim	22	Mer	22
Dim	23	Mer	23	Mer	23	Sam	23	Lun	23	Jeu	23
Lun	24	Jeu	24	Jeu	24	Dim	24	Mar	24	Ven	24
Mar	25	Ven	25	Ven	25	Lun	25	Mer	25	Sam	25
Mer	26	Sam	26	Sam	26	Mar	26	Jeu	26	Dim	26
Jeu	27	Dim	27	Dim	27	Mer	27	Ven	27	Lun	27
Ven	28	Lun	28	Lun	28	Jeu	28	Sam	28	Mar	28
Sam	29			Mar	29	Ven	29	Dim	29	Mer	29
Dim	30			Mer	30	Sam	30	Lun	30	Jeu	30
Lun	31			Jeu	31			Mar	31		

CALENDRIER 1983

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
Ven	1	Lun	1	Jeu	1	Sam	1	Mar	1	Jeu	1
Sam	2	Mar	2	Ven	2	Dim	2	Mer	2	Ven	2
Dim	3	Mer	3	Sam	3	Lun	3	Jeu	3	Sam	3
Lun	4	Jeu	4	Dim	4	Mar	4	Ven	4	Dim	4
Mar	5	Ven	5	Lun	5	Mer	5	Sam	5	Lun	5
Mer	6	Sam	6	Mar	6	Jeu	6	Dim	6	Mar	6
Jeu	7	Dim	7	Mer	7	Ven	7	Lun	7	Mer	7
Ven	8	Lun	8	Jeu	8	Sam	8	Mar	8	Jeu	8
Sam	9	Mar	9	Ven	9	Dim	9	Mer	9	Ven	9
Dim	10	Mer	10	Sam	10	Lun	10	Jeu	10	Sam	10
Lun	11	Jeu	11	Dim	11	Mar	11	Ven	11	Dim	11
Mar	12	Ven	12	Lun	12	Mer	12	Sam	12	Lun	12
Mer	13	Sam	13	Mar	13	Jeu	13	Dim	13	Mar	13
Jeu	14	Dim	14	Mer	14	Ven	14	Lun	14	Mer	14
Ven	15	Lun	15	Jeu	15	Sam	15	Mar	15	Jeu	15
Sam	16	Mar	16	Ven	16	Dim	16	Mer	16	Ven	16
Dim	17	Mer	17	Sam	17	Lun	17	Jeu	17	Sam	17
Lun	18	Jeu	18	Dim	18	Mar	18	Ven	18	Dim	18
Mar	19	Ven	19	Lun	19	Mer	19	Sam	19	Lun	19
Mer	20	Sam	20	Mar	20	Jeu	20	Dim	20	Mar	20
Jeu	21	Dim	21	Mer	21	Ven	21	Lun	21	Mer	21
Ven	22	Lun	22	Jeu	22	Sam	22	Mar	22	Jeu	22
Sam	23	Mar	23	Ven	23	Dim	23	Mer	23	Ven	23
Dim	24	Mer	24	Sam	24	Lun	24	Jeu	24	Sam	24
Lun	25	Jeu	25	Dim	25	Mar	25	Ven	25	Dim	25
Mar	26	Ven	26	Lun	26	Mer	26	Sam	26	Lun	26
Mer	27	Sam	27	Mar	27	Jeu	27	Dim	27	Mar	27
Jeu	28	Dim	28	Mer	28	Ven	28	Lun	28	Mer	28
Ven	29	Lun	29	Jeu	29	Sam	29	Mar	29	Jeu	29
Sam	30	Mar	30	Ven	30	Dim	30	Mer	30	Ven	30
Dim	31	Mer	31			Lun	31			Sam	31

- 1 -

L'appel aux citoyens :
villages dans la ville.

- 2 -

Une ville plus belle,
une ville qui change.

- 3 -

La tradition sociale :
une volonté de servir.

- 4 -

L'amour de la solidarité :
toute leur place aux aînés.

- 5 -

L'avenir de la ville :
sa jeunesse.

- 6 -

Lille : la ville laborieuse,
accueillante, animée.

- 7 -

Lille : la ville des arts,
des sports, de la fête.

**Un budget imaginaire,
une gestion rigoureuse,
une fiscalité raisonnable.**

